

P R O - F - O N T

HANMER

HUGUETTE PARENT s.c.o.



POP

H A N M E R

par

Soeur Huguette Parent s.c.o.

cycle intermédiaire - 7e, 8e, 9e et 10e années

*Régionale Samuel-de-Champlain Inc.
Société Franco-Ontarienne
d'Histoire et de Généalogie*

© Association des enseignants franco-ontariens - 1980

La deuxième série de PRO-F-ONT
(projet franco-ontarien) a été
réalisée sous la direction de
M. Cléo Beaudry du Centre fran-
co-ontarien de ressources péda-
gogiques.

Impression et distribution:

Centre franco-ontarien de ressources
pédagogiques
339, rue Wilbrod
Ottawa (Ontario)
K1N 6M4
Tél: (613) 238-7957

PRO-F-ONT II

Le présent document fait partie de la série suivante:

Crysler	St. Catharines
Earlton	Sudbury
Embrun	Timmins
Fauquier	Vankleek Hill
Hanmer	Warren
L'Orignal	Welland
Ottawa	Windsor
Noëlville	

N.B.: Tous les documents de la 2^e série de PRO-F-ONT sont préparés en fonction du cycle intermédiaire (7-8-9-10)

Table des matières

Avant-propos	v
Remerciements	vii
But du document	viii
Introduction	ix
I. La géographie	1
1. La situation géographique	2
2. Une description topographique	11
3. Quelques considérations géologiques	13
4. L'aspect climatique	19
5. Les dimensions humaines	20
II. Les origines de la localité	27
1. Les pionniers	28
2. La formation du premier conseil municipal	32
3. Les problèmes d'établissement	35
<i>Suggestions pédagogiques (II-1 à II-17)</i>	

III.	La politique	37
	1. Les fonctions administratives	38
	2. Les termes particuliers	40
	3. L'origine de l'administration municipale en Ontario	41
	a) Les influences	
	b) L'évolution du gouvernement local	
	4. Les services publics	46
	a) Le bureau de santé	
	b) La sécurité publique	
	c) Les inspecteurs	
	d) Le tout-à-l'égout	
	e) Le service de nettoyage	
	f) Les pompiers	
	g) L'électricité	
IV.	L'économie	58
	1. L'agriculture	59
	2. La patate	64
	3. L'érablière	66
	4. Le magasin général	69
	5. Une ferme laitière	75
	6. Le financement de la municipalité	78
	7. Le travail à Hanmer	79
	a) Les employés municipaux	
	b) Les commerces	
	8. Le coopératisme	82
	a) Le cercle agricole	
	b) Une coopérative de patates	
	c) La coopérative alimentaire	
	d) Une caisse populaire	
	i) la Caisse populaire St-Jacques	
	ii) l'administration	
	iii) les statistiques	

9. Le moulin à scie	98
10. Les communications	98
a) Le train	
b) Les chemins	
c) Le téléphone	
d) Le courrier	
e) L'aéroport	
V. La vie socio-culturelle	104
1. Les loisirs	105
2. La Fédération des femmes canadiennes-française à Hanmer	106
3. Une femme d'action	108
4. Saynête à l'occasion du 75 ^e anniversaire de la paroisse	111
VI. L'aspect religieux	118
1. La paroisse	120
2. La construction de l'église	128
3. Les religieuses à Hanmer	130
a) La bienheureuse Marguerite d'Youville	
b) Soeur Elisabeth Bruyère	
c) Soeurs Grises de la Croix à Hanmer	
VII. L'éducation	146
1. L'école St-Michel	149

2. L'école Notre-Dame	150
3. L'école St-Jacques	151
4. L'école secondaire Hanmer	152
VIII. Perspectives d'avenir	157
Bibliographie	163
Biographie de l'auteur	165

AVANT-PROPOS

Pour être bien dans sa peau, un Franco-Ontarien doit connaître son identité. Il doit pouvoir s'intégrer, non seulement à la société canadienne, mais également à la communauté régionale francophone de l'Ontario.

Notre histoire ontarienne a connu ses luttes et ses victoires. Le Règlement XVII en est un exemple. Son abolition en 1927 fait encore notre gloire. Il ne faut pas lâcher, il faut qu'ensemble les Franco-Ontariens fassent front commun: écoles françaises, service hospitalier en français, cours de justice en français et encore...

Après avoir survécu pendant près de deux siècles, les Francophones de l'Ontario veulent vivre et vivre pleinement. Certes, ils veulent collaborer avec leurs compatriotes de langue anglaise mais dans une collaboration à part égale.

Pour participer à la vie ontarienne, le Franco-Ontarien doit connaître son histoire ce qui suscitera son admiration et sa fierté. Ce projet entreprend de faire la lumière sur l'identité du Francophone de l'Ontario à l'intérieur de la mosaïque culturelle canadienne. C'est une entreprise gigantesque et longue mais vitale.

Nous nous proposons de fournir de la documentation pour permettre aux jeunes Francophones qui résident en Ontario de se connaître, d'ouvrir les yeux pour voir d'un regard neuf leur milieu, pour rencontrer leurs confrères franco-ontariens, pour comparer leur héritage et partager leur joie de vivre ensemble.

A l'intérieur de PRO-F-ONT II, l'étude du township de Hanmer veut rejoindre l'élève du cycle intermédiaire. Il sera possible, nous l'espérons, que cette documentation soit utile et utilisée tant au primaire qu'au secondaire.

De plus, nous ne voulons pas limiter cette ressource au seul domaine de l'histoire ou des sciences sociales. Puisque l'enseignement de l'identité franco-ontarienne n'est pas uniquement la responsabilité du professeur d'histoire ou de sciences sociales, les enseignants des différentes disciplines sont invités à puiser dans ce document. Il s'agit donc d'un outil pédagogique interdisciplinaire pour le secteur intermédiaire. Nous ne précisons pas davantage l'utilité de ce document, nous espérons qu'il soit utilisé non seulement dans Hanmer et la région mais qu'il suscite l'intérêt et la curiosité de tous les Franco-Ontariens.

A l'heure du référendum québécois, le Franco-Ontarien a besoin de sentir qu'il appartient à une communauté de frères où le respect des personnes est à la base de toute fraternité canadienne.

Les gens de Hanmer sont fiers de participer à la réalisation de cette deuxième série de PRO-F-ONT.

REMERCIEMENTS

L'auteur désire exprimer sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont bien voulu mettre à sa disposition des informations et des documents d'une grande valeur. Elle souhaite également remercier tous ses parents, professeurs et amis qui ont apporté une aide précieuse.

Merci

Huguette Parent s.c.o.

Huguette Parent s.c.o.

Buts de cette recherche
sur Hanmer

Susciter la participation et l'intérêt des gens de Hanmer pour une communauté franco-ontarienne en évolution.

Développer chez les jeunes le désir d'occuper une place comme Franco-Ontarien dans la société canadienne en se réalisant eux-mêmes comme personne et comme groupe.

INTRODUCTION

A la fin du XIX^e siècle, le mouvement de colonisation atteint le Moyen-Nord qui se développe très rapidement avec la construction du chemin de fer. Et vers 1898, c'est Hanmer qui accueille ses premiers colons.

Vers 1883, un vieux missionnaire appelle La Vallée, le petit village dit: "Les Vases". Ce nom pittoresque décrit bien la réalité. Dans le district de Sudbury, où réside l'agent des terres de la couronne, James K. McLennan, il y a douze townships où les colons peuvent défricher les terres et s'y établir. Quelques colons viennent s'établir dans le township de Hanmer et organisent, dès 1904, l'administration des affaires municipales. Parallèlement, le township de Blezard, constitué en 1906, s'est prolongé jusqu'en 1968. Cependant, ce n'est qu'en 1956 que le township de Capréol s'est constitué et dirige ses affaires municipales pour une dizaine d'années. Après plusieurs délibérations, en 1967, les deux townships sont amalgamés et annexés sous le nom controversé de "Capréol et Hanmer". Cette amalgamation sera de courte durée puisque dès 1969 les trois townships de Capréol, de Hanmer et de Blezard s'unissent pour former la ville de Vallée-Est, une des sept villes qui constituent aujourd'hui la municipalité régionale de Sudbury.

Que s'est-il passé à Hanmer pendant 75 ans?

C'est ce que nous allons essayer de voir ensemble dans ce projet sur Hanmer.

Il est certain que cette étude n'est pas exhaustive mais elle présente à l'intérieur des limites imposées une foule de renseignements susceptibles de piquer la curiosité de plusieurs.



|

Géographie

I LA GEOGRAPHIE

Faire l'étude de la géographie, c'est selon le dictionnaire pouvoir décrire et expliquer l'aspect actuel, naturel et humain de la surface de la terre. La géographie analyse les conditions offertes par le milieu aux groupes humains. Cette science étudie aussi l'évolution démographique en même temps que les formes d'action prises en vue de l'exploitation des ressources naturelles de sol et du sous-sol.

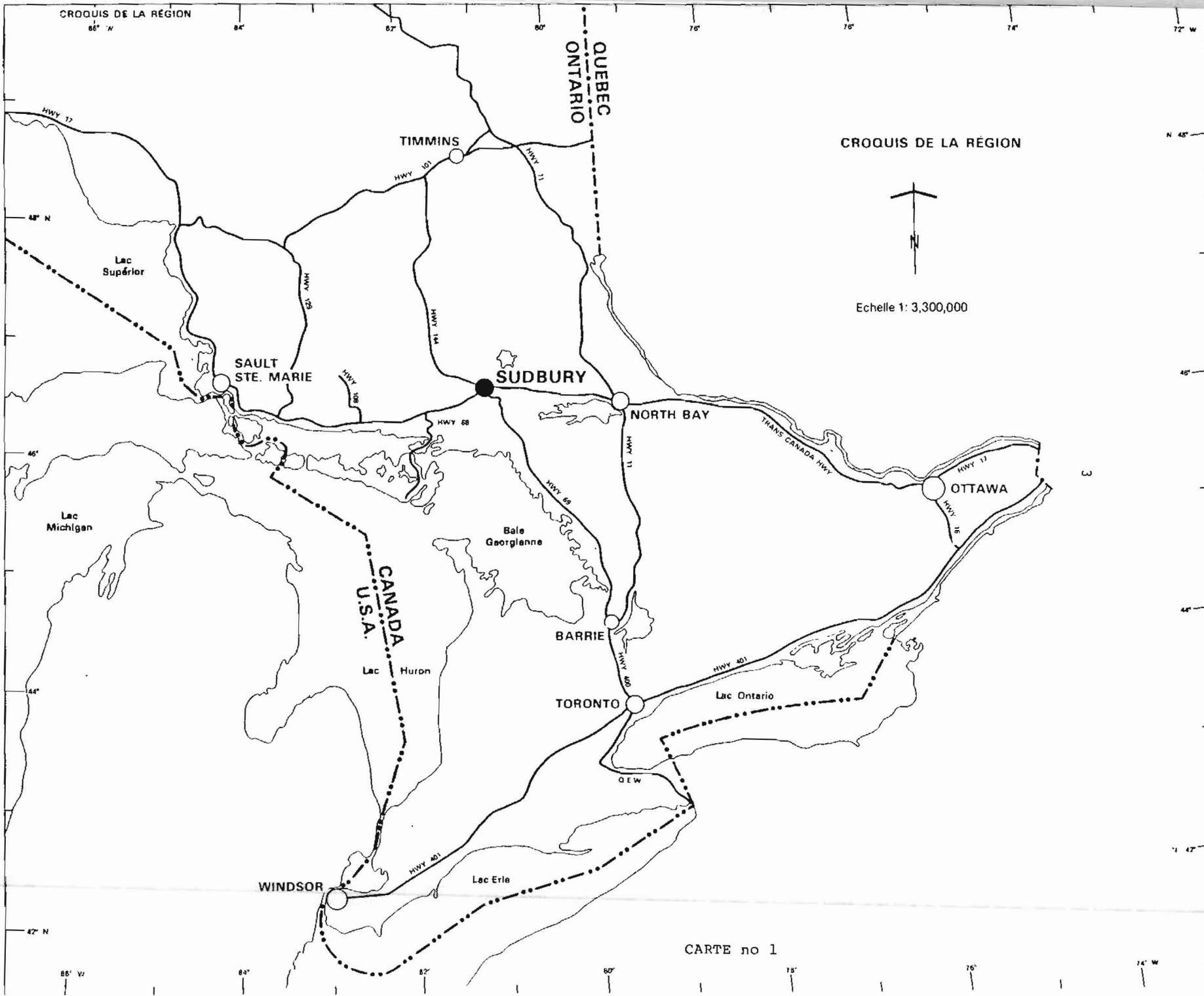
Quels sont les éléments géographiques de Hanmer qui nous permettent de comprendre la vie des gens de cette localité?

1. Situation géographique

D'abord situons le township de Hanmer dans le Moyen-Nord de la province de l'Ontario et plus précisément dans le district de Sudbury. Le township de Hanmer fait partie de la municipalité régionale de Sudbury officiellement constituée le premier janvier 1973⁽¹⁾. Cette Municipalité régionale de Sudbury est située au nord-est de l'Ontario, au carrefour de l'autoroute Trans-Canadienne et de la route 69 ainsi que des réseaux de chemins de fer Canadien Pacifique et Canadien National.⁽²⁾ Conformément aux dispositions de la Section 33-4 de la "Loi instituant la Municipalité régionale de Sudbury", la Municipalité groupe

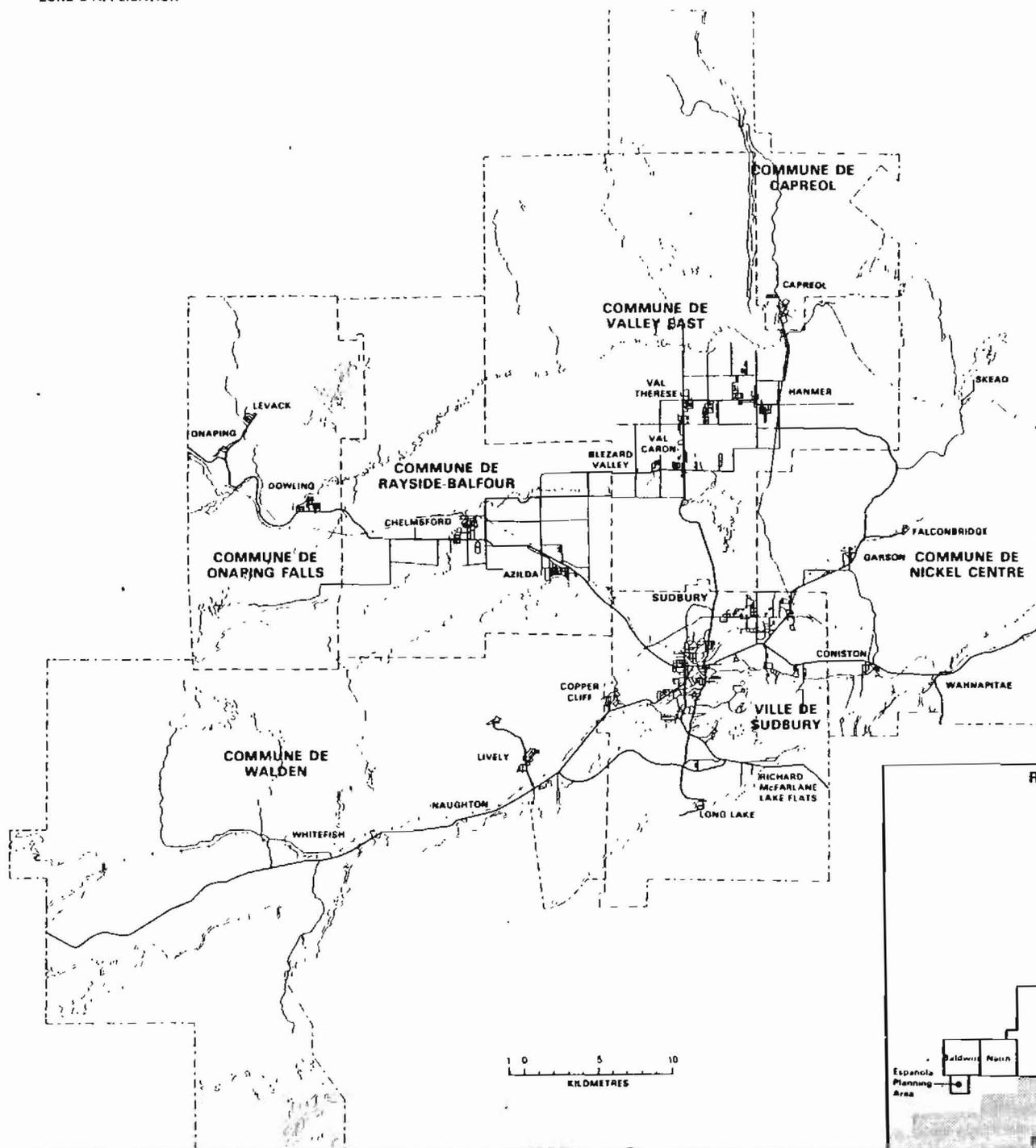
1. Voir carte no 1 "Croquis de la région", p.3

2. Voir carte no 6 "Profile de la région", p.10



ZONE D'APPLICATION

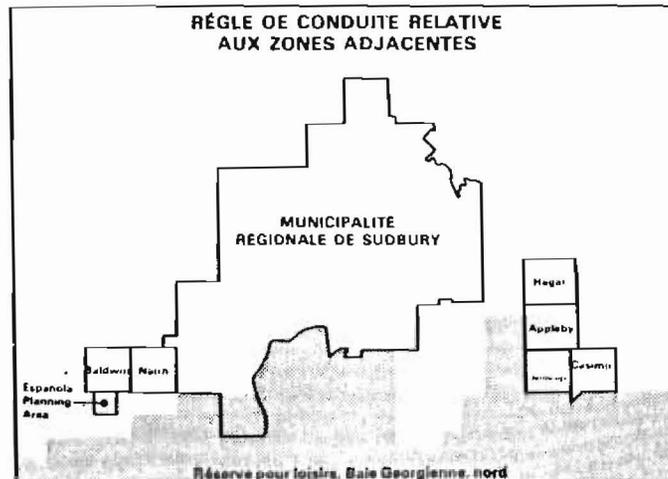
ZONE D'APPLICATION

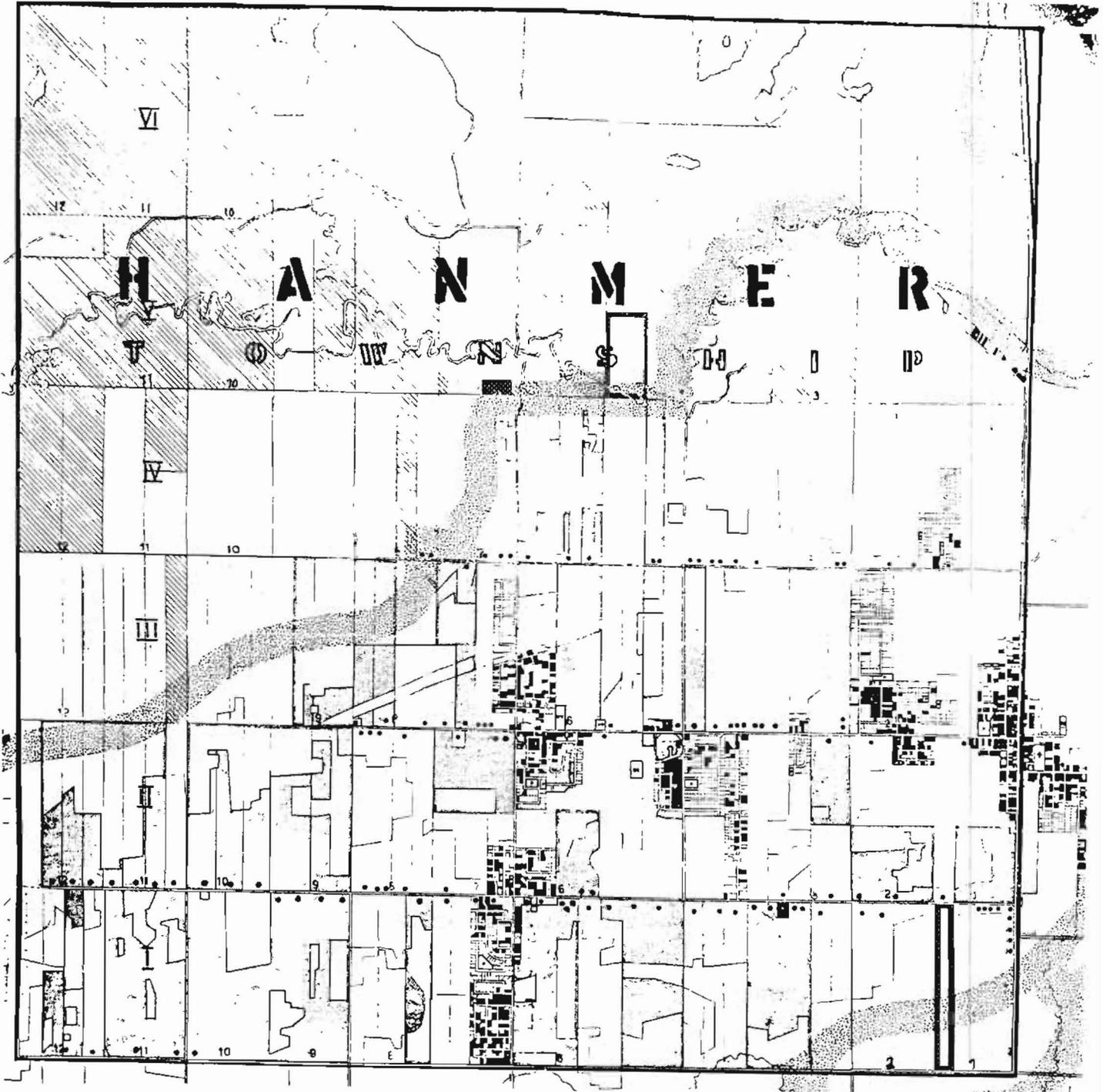


Limites de la Municipalité régionale de Sudbury

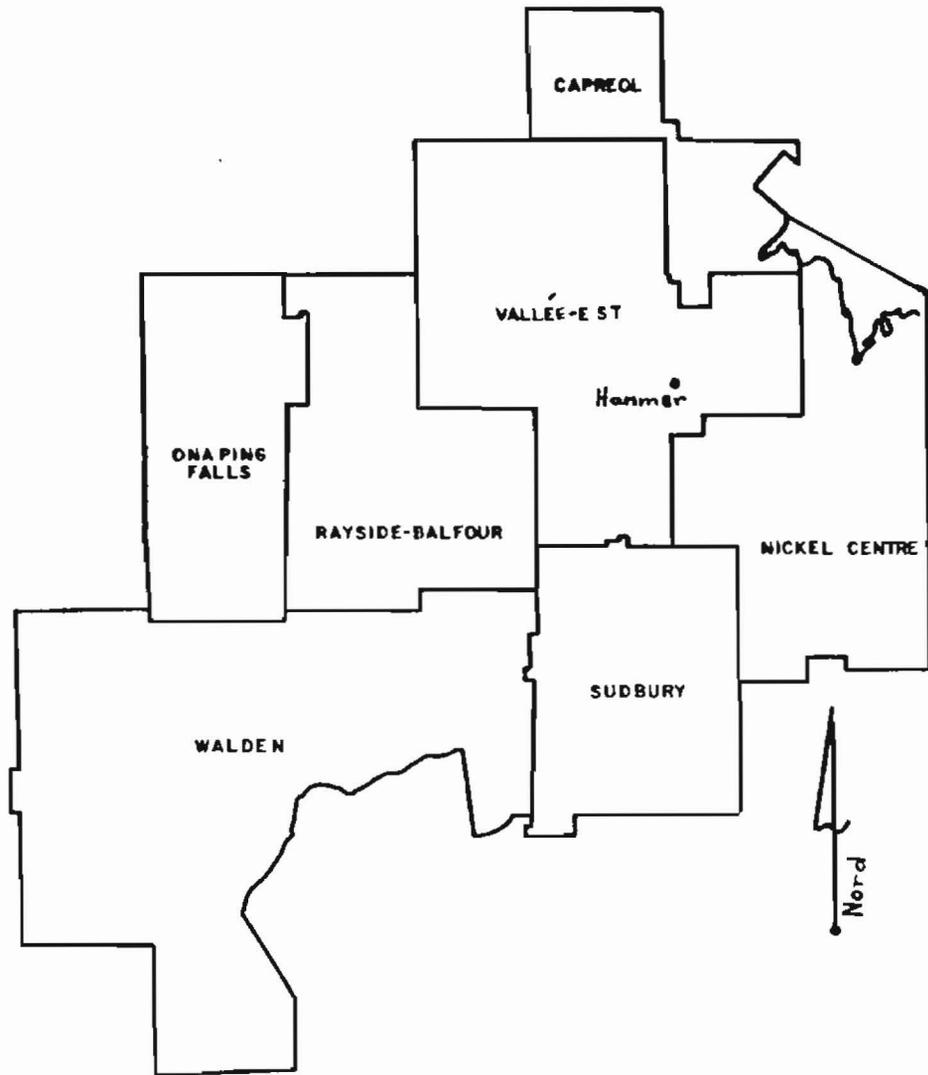
4

RÈGLE DE CONDUITE RELATIVE AUX ZONES ADJACENTES





Le township de Hammer 1961



La municipalité régionale de Sudbury

CARTE no 4



7

LAND FILL SITE ROAD

GRAVEL DRIVE

OUTREMOY BLVD

TOWNSHIP OF HANMER

TOWNSHIP OF CAPREOL

PRIVATE ROAD

PROULX COURT
COLEEN AVE.

IVAN ST.

MORRIE COURT
MORRIE ST.

JULES ST.

LAUZON ST.

COLETTE ST.

LINDEN DRIVE

FRANCIS ST.

LUCILLE AVE.

GATIEN AVE.

GUY AVENUE

SACQUELINE ST.

DESPATIE ST.

SEMINA ST.

STUBERT ST.

LEBRIELLE ST.

MARGUERITE ST.

LAFONTAINE ST.

AVENUE

WILLIAM ST.

EMILY ST.

CLEMENT AVE.

MICHELLE DRIVE

MARTHA ST.

ST. JOSEPH ST.

ST. ISIDORE ST.

RIVA ST.

OSCAR ST.

69 N

NYZIC LAPONTE ST.

CENTENNIAL BL.

LUC AVE.

ROLAND ST.

MAD. DE LAURIE CRT.

CAROLINE AVE.

AVE. GLEN ST.

MAURICE ST.

LEGAULT LANE

HIGHWAY No. 69 N

HANMER

CLYDE ST.

PENRIE ST.

RAND ST.

ST. JACQUES ST.

BOILE ST.

CHENIER ST.

PHARAND ST.

REVA ST.

ST. MICHEL ST.

LAURA ST.

NOTRE DAME

CARMEN ST.

THERESA

ROY ST.

SPRUCE ST.

DOMINION DRIVE

CARTE no 5

GUENETTE DRIVE

HIGHWAY No. 69 N

sept villes parmi lesquelles se trouve Vallée-Est. Au nord-est de la région, Vallée-Est est formée des townships de Hanmer et Capreol amalgamés en 1967, ajoutés à Blezard en 1969 et comprenant Wisner, Bowell et Lumsden en 1971⁽³⁾. L'emplacement de la région figure sur la carte numéro 2 (voir p. 4).

Ainsi, la ville⁽⁴⁾ de Vallée-Est a une superficie d'environ 332 km² et s'échelonne le long de la route 69. Au nord, il y a Capreol, à l'est Nelson et Garson, au sud, Sudbury et à l'ouest Rayside-Balfour. Au centre de la ville, il y a le township de Hanmer dont la population se concentre dans le village qui enjambe les deux townships de Capreol et Hanmer.

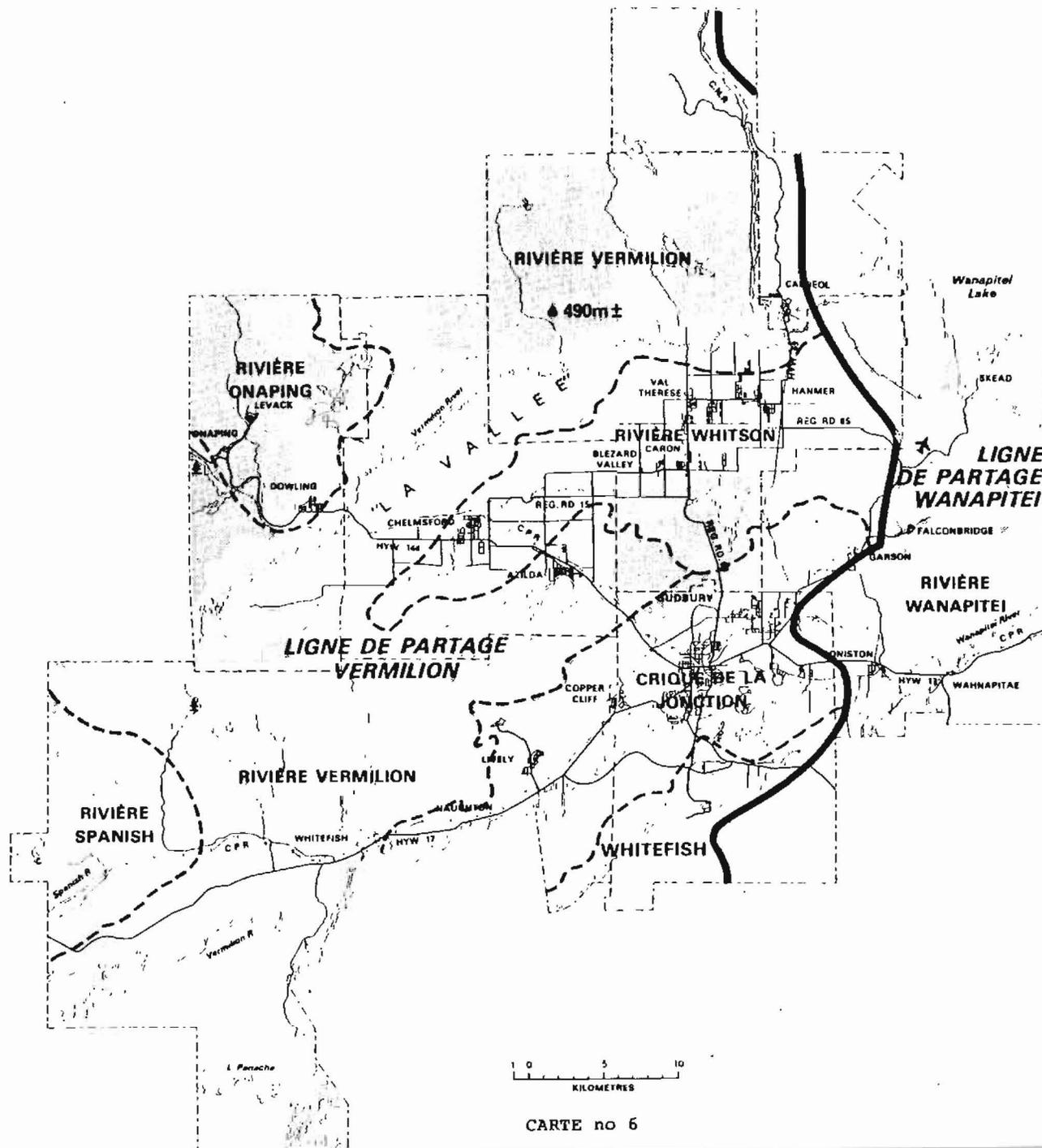
Le township de Hanmer se trouve à 46°41'N et 81°01'O. Déjà en 1910, M. Frank J. Dennie,⁽⁵⁾ prospecteur et pionnier de la région, situe Hanmer:

"Hanmer is situated on the Toronto Branch of the Canadian Northern Railway, three miles south of Onwatin, the Junction of the Trans-continental Line with that branch⁽⁶⁾."

-
3. Plan Officiel de la Municipalité régionale de Sudbury, Sudbury, juillet 1971.
 4. *Note: La municipalité a retenu le mot "commune" comme traduction de "town".*
 5. *Frank J. Dennie est arrivé dans la région à l'âge de 14 ans, en 1888. C'est ce même Frank Dennie qui guide Thomas Edison dans sa recherche de nickel pour la compagnie Longyear des Etats-Unis. La mine Falconbridge reste comme témoin du passage de l'inventeur de plusieurs appareils électriques. Frank Dennie, la connaît cette région car*

en 1914, il la parcourt à pieds en sept jours et demi, trois jours sans aucune nourriture, avec S. Ross, de la rivière Nagagami jusqu'à Hornpain, comme il le note dans son journal. Vers 1910, il est le propriétaire de l'hôtel Hanmer. On l'appelle le fondateur de la ville de Capreol.

6. Frank J. Dennie, Spicilège, 1910, p. 175.



PROFILER DE LA RÉGION

- Élévation au-dessus de 305 m.
- Élévation au-dessous de 305 m.
- ▲ Parc provincial
- Limite majeure des lignes de partage régionales
- - - Système subalterne de la ligne de partage Vermilion
- Source: —
- Carte 22 WD Ministère des ressources naturelles

10



CARTE no 6

2. Description topographique

Dans sa thèse, P.R. Baine fait une analyse détaillée des environs de Sudbury. Il note que la région de Hanmer est composée de dépôts des âges glaciaires avec une formation de roches sédimentaires.

Ce territoire du Bouclier canadien est caractérisé par des affleurements de roches pré-cambriennes⁽⁷⁾. L'aspect physique qui domine la région est le Bassin du nickel, une vallée fertile⁽⁸⁾ de forme ovale, entourée par la Crête du nickel, une arête très rocheuse riche en minéraux. Ce Bassin du nickel couvre environ 27 km de long sur 21 km de large et il s'aligne sur un axe nord-est, sud-ouest.

Le sol du Bassin du nickel est accidenté et ses hauteurs au-dessus du niveau de la mer varient entre 460 mètres au nord-ouest et 230 mètres au sud. La matière organique du sol est pauvre en nitrogène mais 67 à 75% des terres sont constituées d'argile qui font de bonnes terres arables si l'on ajoute l'engrais nécessaire.⁽⁹⁾

On y trouve en abondance l'épinette, le sapin baumier, le peuplier, le pin rouge et le pin blanc surtout dans le township de Hanmer.

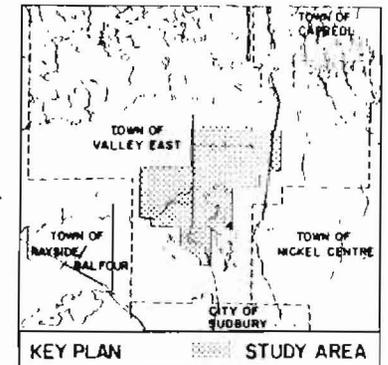
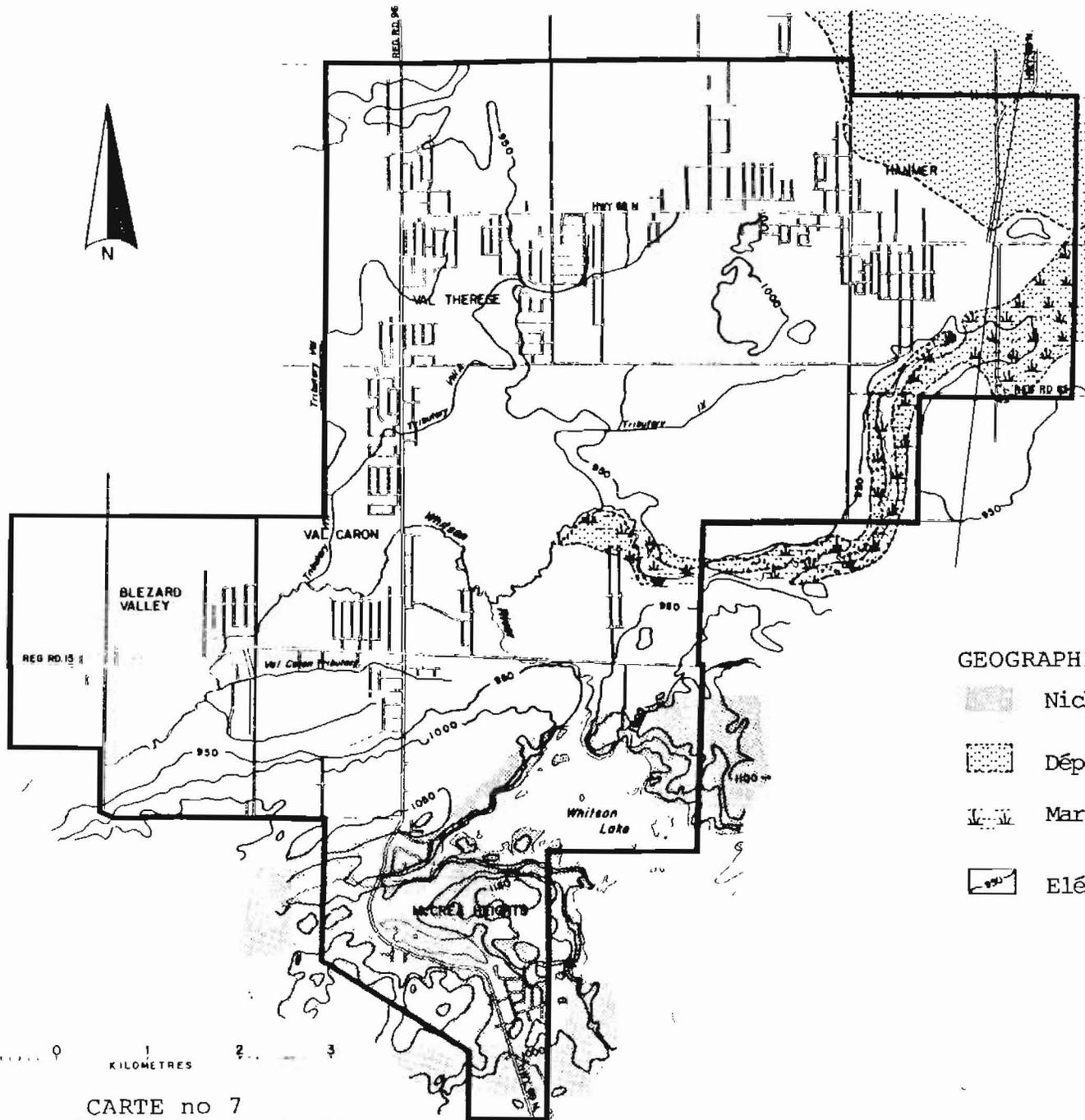
La rivière Vermilion qui arrose la plus grande partie de la région fait le lien avec le bassin hydrographique des

7. P.R. Baine, The Settlements of Sudbury Region, Master of Arts thesis, Toronto, 1952, p.7

8. Voir carte no 6 "Profile de la région", p.10

9. Plan officiel, op. cit., "La région 2 (2-3)" p.2

PLAN D'ETUDE
VALLEE-EST



GEOGRAPHIE PHYSIQUE

-  Nickel
-  Dépôts de sable et de gravier
-  Marécage
-  Elévation

0 1 2 3
KILOMETRES

CARTE no 7

15

Grands Lacs. Les ruisseaux Junction et Whitson sont des affluents secondaires. Quelques lacs, souvent sans nom officiel, surgissent ici et là; entre autres les lacs Onwatin, Vermilion, Hanmer, Frenchman, Whitson, McCrea et Nelson. Le lac Vermilion est tout simplement un élargissement de la rivière⁽¹⁰⁾.

3. Considérations géologiques:

Hanmer fait partie de la formation géologique du bassin de Sudbury. Comment peut-on expliquer la présence du minerai dans la région et les constituants du sol de la vallée?

Différentes théories valables tentent d'élucider le phénomène.

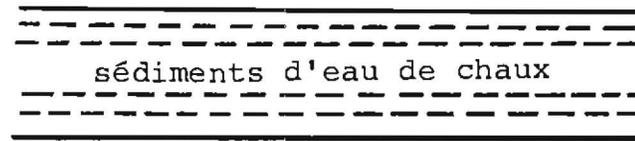
De 1890 à 1910, on explique ces gisements par la théorie du filon-couche⁽¹¹⁾.

10. Voir carte no 6, p. 10

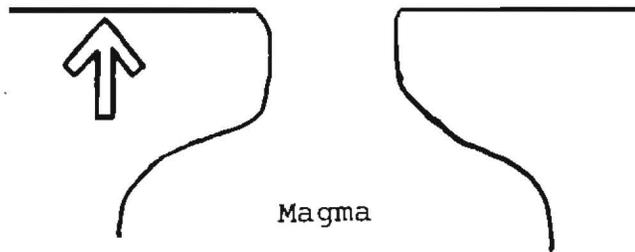
11. Voir figure i, p. 14

i. Filon-couche

Première étape



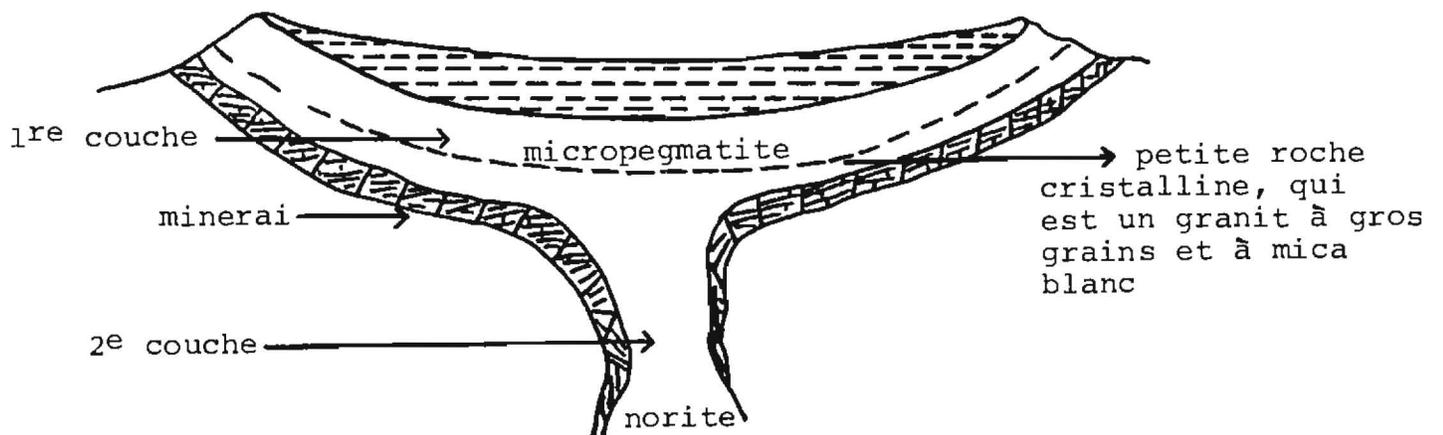
Intrusion



Magma

Masse pâteuse,
épaisse et visqueuse

Deuxième étape

Figure i

Ce magma proviendrait du centre de la terre et parviendrait à la surface par des fissures dans la croûte terrestre. En se refroidissant, ces dépôts formeraient deux couches de matières.

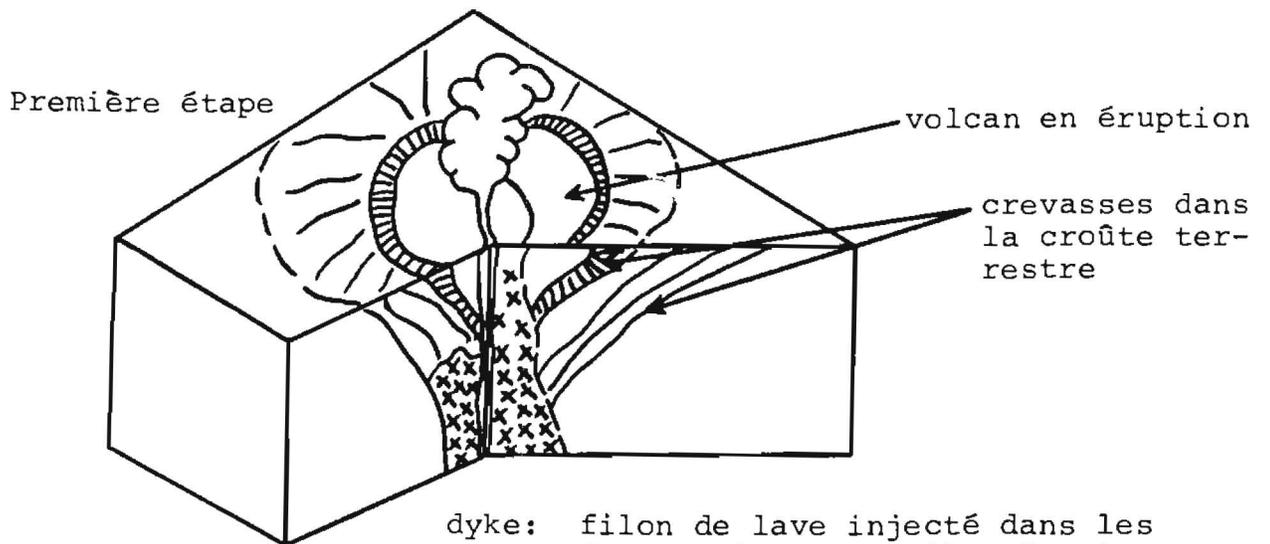
Cependant cette conjoncture ne peut décrire la formation d'Onaping qui reste énigmatique.

La formation de filon-dyke (voir Figure ii, p. 16) voudrait que de violentes explosions volcaniques aient projeté des débris aux extrémités pour expliquer la formation d'Onaping et qu'elle se soit concentrée pour former le bassin de Sudbury. Les fissures de la croûte terrestre auraient une forme elliptique et auraient été remplies par le magma graduellement.

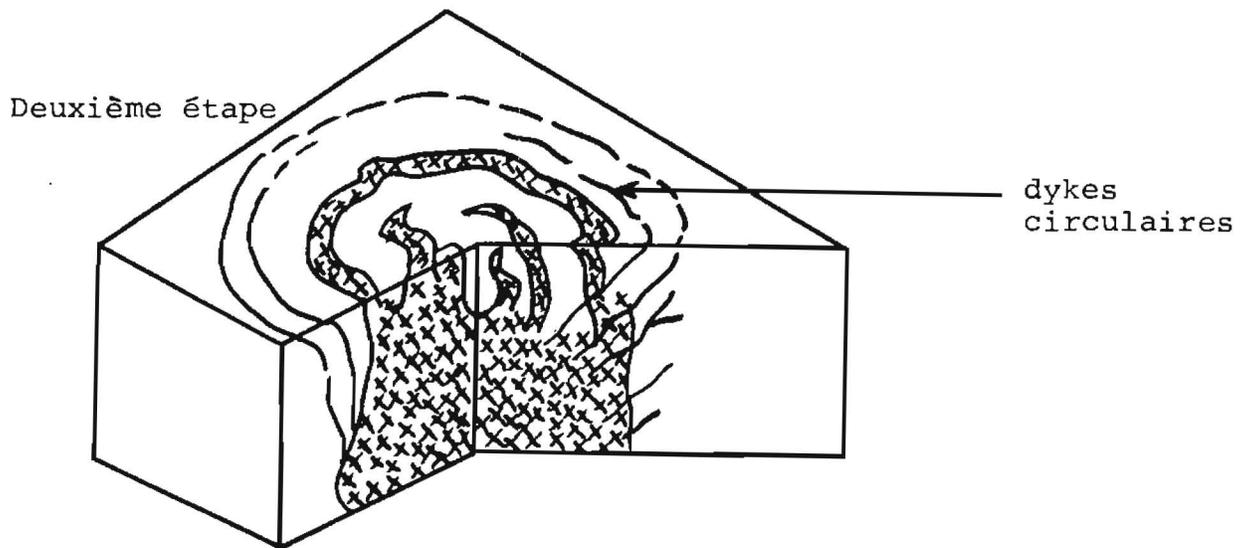
Seulement, il semble bien que l'éruption aurait projeté ses débris au delà des limites actuelles. Alors, on ne pourrait pas expliquer les terres fertiles de la Vallée.

Une autre théorie voudrait qu'il n'y ait eu qu'une seule explosion. Ce volcan en éruption rendu à son point culminant se serait effondré pour former un entonnoir sous forme de chaudière (voir figure iii, p. 17). Le résidu des brèches expliquerait les dépôts aux alentours de la région centrale.

Depuis 1962, le docteur Robert S. Dietz présente une nouvelle explication: astroblème (cratère laissé par l'impact d'un météorite). Sudbury aurait été créé par la chute brutale d'un météorite. Après cet impact qui aurait percé la croûte terrestre, le magma aurait surgi. Le nickel viendrait du météorite. Cependant les gisements sont si considérables que l'on ne peut se faire une idée de l'immensité du météorite.

ii. Filon-dyke

dyke: filon de lave injecté dans les fentes d'un appareil volcanique et qui dégagé par l'érosion se dresse en muraille

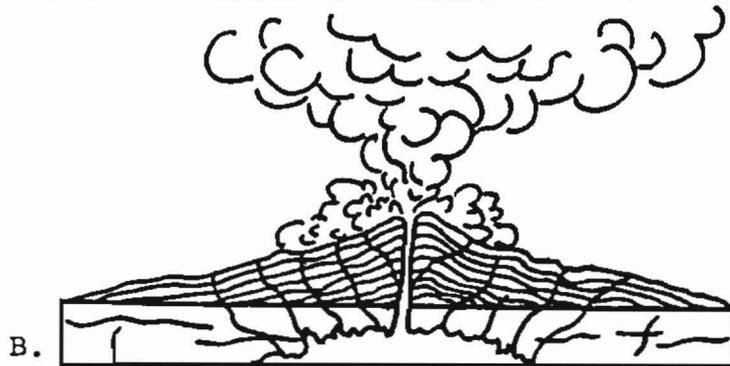


Les fissures et les crevasses ont une forme elliptique et favorisent la formation des dykes.

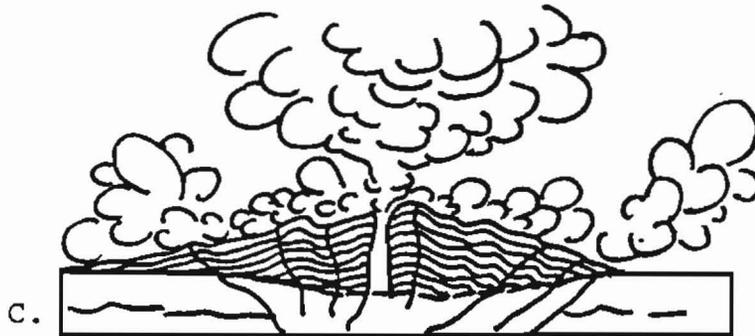
Figure ii

iii. Entonnoir effondré

cratère avant l'éruption



au début, formation de la chaudière



point culminant
lave projetée qui retombe
par les fissures dans
l'entonnoir



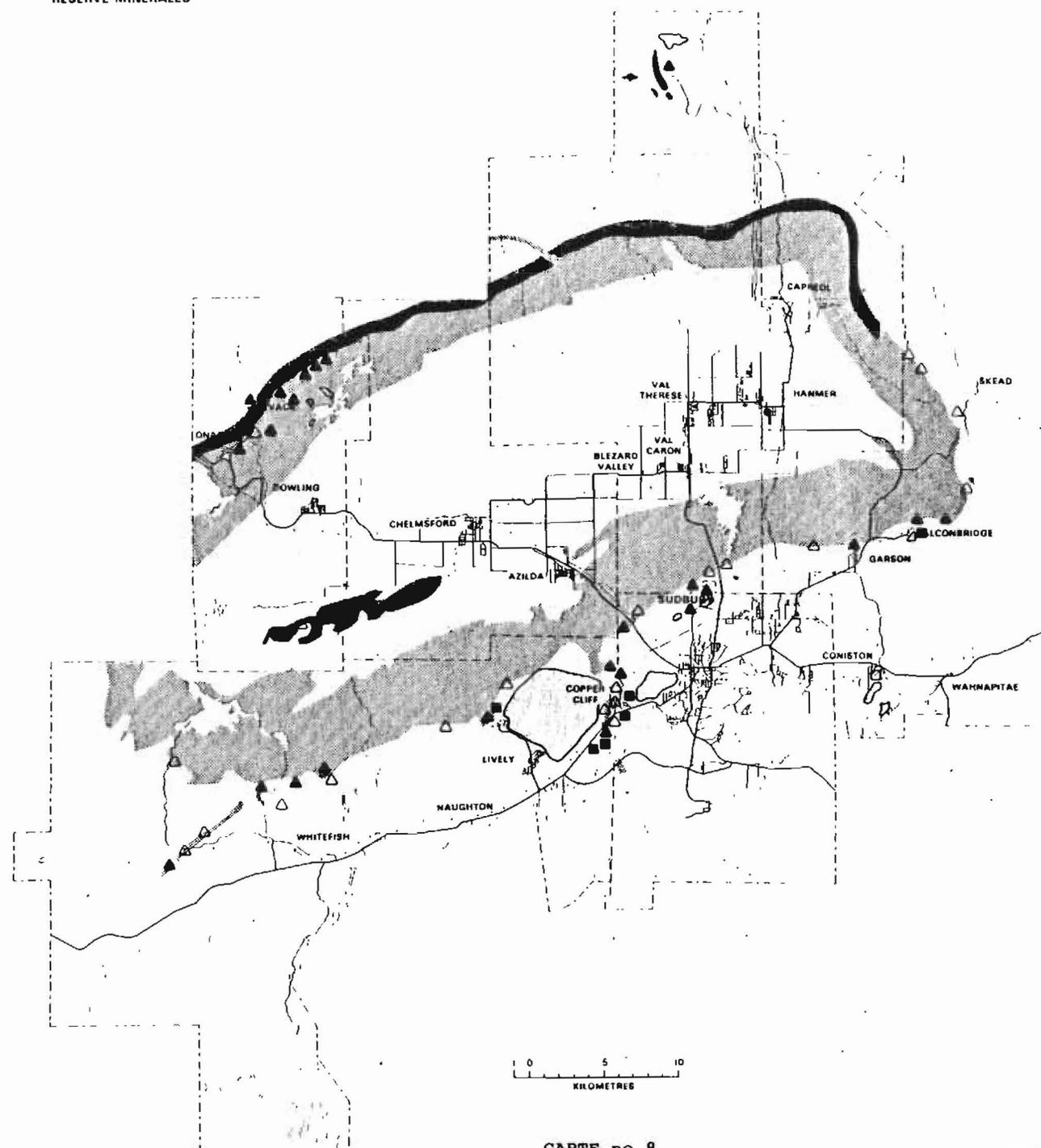
après l'éruption



la chaudière se remplit
d'eau lentement

Figure iii

RESERVE MINÉRALES



TRACÉ DE RÉSERVE MINÉRALES

-  Afléurements nickélicifères
-  Autres gisements de minerais
-  Mine en production
-  Mine désaffectée
-  Usine de traitement de minerais
-  Usine de traitement de minerais (inactif)
-  Zone principal des déchets de minerais

Source. —
Inco Ltd.
Falconbridge Nickel Mines Ltd., avril, 1978
Carte 2170 Ministère des ressources naturelles

Le même savant ferait remonter la chute du météorite à plus de 1720 millions d'années⁽¹²⁾.

4. Aspects climatiques

Le township de Hanmer est situé dans la région qui s'étend dans la zone climatique qui va de North Bay à Sault Ste-Marie. Cette zone a une température moyenne annuelle de 4°C. La moyenne journalière fluctue entre -17°C en janvier et 25°C en juillet. Frank Dennie, un pionnier de Hanmer, note dans son journal que "le 16 février 1914, le thermomètre est descendu à -56°Fahrenheit"⁽¹³⁾.

La précipitation de pluie annuelle est de 84 cm et il tombe 216 cm de neige par année. Il se produit souvent de fortes variations météorologiques dans la région du fait qu'elle se trouve sur le parcours des orages nord-américains.⁽¹⁴⁾

Selon un des premiers prospecteurs, Aeneas Charles, le nord de l'Ontario est une des plus dures régions du monde: au printemps, ce sont les inondations, en été, les maringouins et l'hiver les interminables tempêtes. . .

12. *Note: Ces théories sont tirées d'une étude, A Guide to Golden Age: Mining in Sudbury, 1886-1977, par une équipe de l'Université Laurentienne 1979, R. Stephenson, M. Gauvreau, T. Kiley, M. Lalonde, N. Pellis, M. Zirojevic.*

13. Dennie, Frank. Spécilège

14. Plan officiel de la Municipalité régionale de Sudbury, chapitre II, "La région 2.3", p.7

5. Dimensions humaines

Les habitants de Hanmer sont surtout des Francophones venus de la vallée de l'Outaouais, mais on y retrouve quelques familles d'origine ethnique italienne. Il y a un nombre suffisant de résidents anglophones pour soutenir une école et une paroisse anglaise. Le tableau suivant nous montre la population de Vallée-Est divisée en groupes ethniques. Les proportions pour Hanmer sont essentiellement les mêmes.

Groupes ethniques de Hanmer

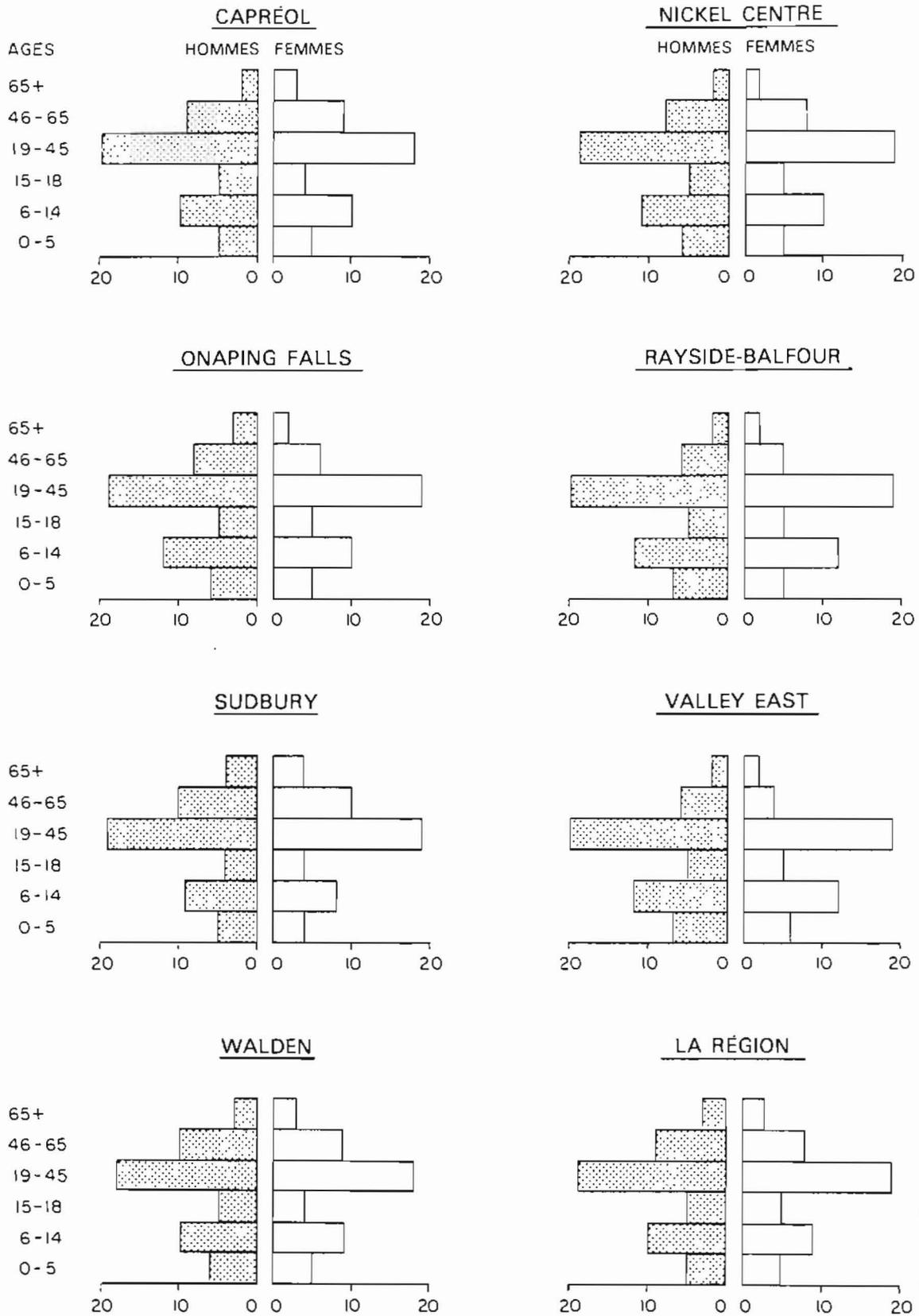
Français	60,6 %
Anglais	27,9 %
Allemand	3,3 %
Ukrainien	1,9 %
Autres	6,3 %

Une caractéristique de la population de Hanmer c'est la jeunesse. Le tableau 1 (p. 21) indique que l'indice d'âge le plus grand est en dessous de 35 ans représentant ainsi un potentiel élevé de main d'oeuvre. On remarque aussi qu'il y a environ 400 hommes de plus. Il y a seulement 2% de la population qui est au-dessus de 65 ans.

Selon la tendance actuelle, la population atteindra 263 000 si le taux de croissance de 1,6% se maintient.

La plupart des gens travaillent en dehors de Hanmer. Selon les statistiques de 1971, 15% de la main d'oeuvre trouve de l'emploi à Hanmer. Les mêmes statistiques indiquent qu'à Hanmer le nombre de femmes qui travaillent est proportionnellement plus bas qu'ailleurs.

41
 RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'ÂGE ET LE SEXE
 PAR MUNICIPALITÉ
 TABLEAU 1



Source: Recensement du Canada 1971

TABLEAU 2
REPARTITION DE LA POPULATION DANS LES AGGLOMÉRATIONS

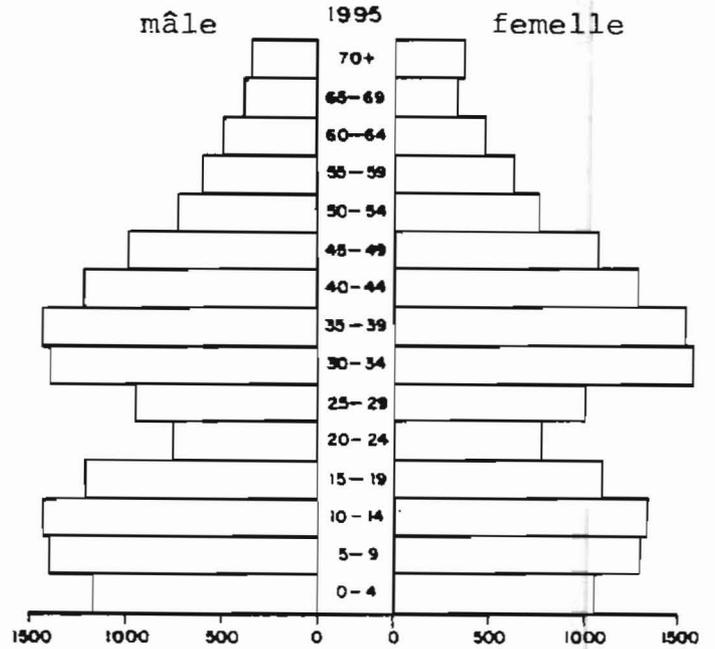
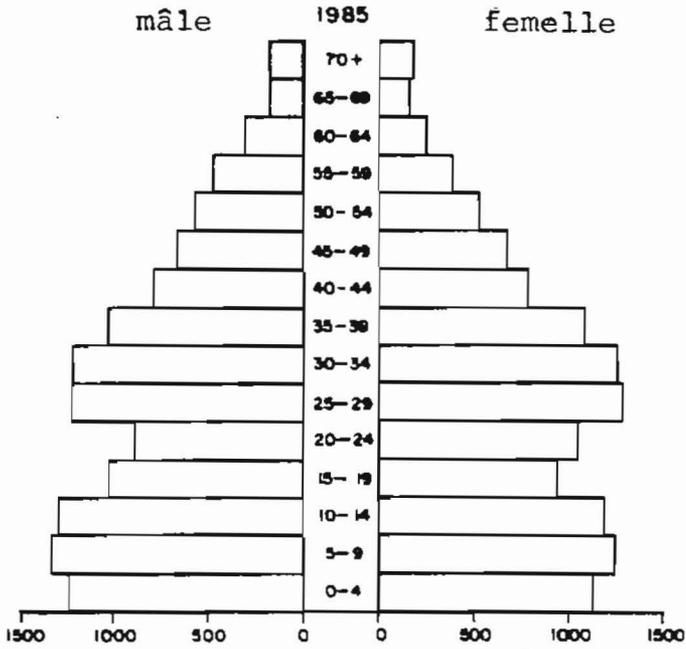
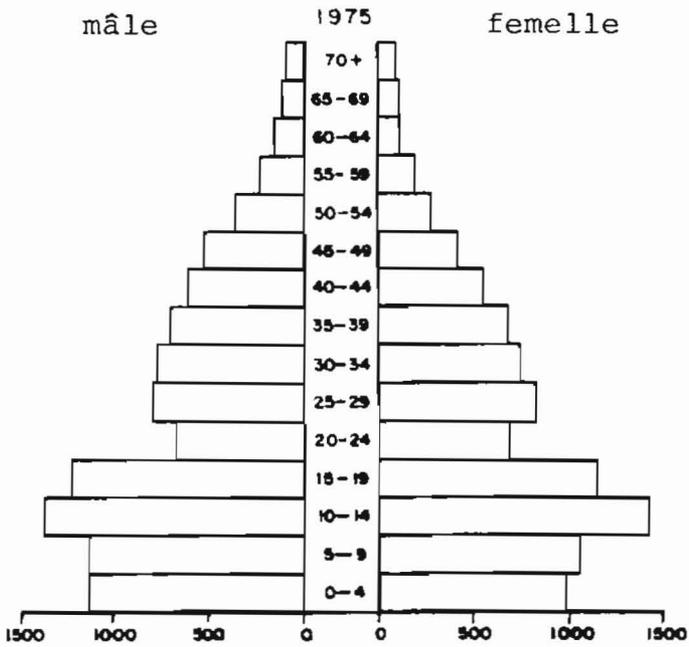
Municipalité/ Agglomération	1976	Pourcentage de la Population Régionale
M.A. CAPRÉOL	4,096	2.45
Capreol	3,650	2.18
Population rurale	446	.27
M.A. NICKEL CENTRE	12,938	7.76
Coniston	2,607	1.56
Garson	5,358	3.22
Falconbridge	910	.55
Wahnapitae	1,139	.68
Skead	450	.27
Population rurale	2,474	1.48
M.A. ONAPING FALLS	6,603	3.96
Dowling	2,174	1.31
Levack	2,375	1.42
Onaping	1,135	.68
Population rurale	919	.55
M.A. RAYSIDE-BALFOUR	15,573	9.34
Chelmsford	8,126	4.87
Azilda	4,382	2.63
Population rurale	3,065	1.84
M.A. SUDBURY	97,618	58.53
Sudbury	90,788	54.44
Richard-McFarlane Lakes	1,850	2.75
Long Lake	1,000	.06
Copper Cliff	3,690	1.11
Population rurale	290	.17
M.A. VALLEY EAST	19,538	11.72
Bleazard Valley	825	.49
Hanmer	5,028	3.01
McCrea Heights	1,194	.72
Val Caron	5,077	3.04
Val Thérèse	3,798	2.29
Population rurale	3,616	2.17
M.A. WALDEN	10,401	6.24
Lively-Mikkola	5,673	3.40
Naughton	828	.50
Whitefish	537	.32
Population rurale	3,363	2.02
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE	166,767	100%

Source: Ministère du Revenu

TABLEAU 3

Vallée-Est

Projection de la population
1975 - 1995



Et les gens qui se sont établis à Hanmer, ont ouvert des quartiers⁽¹⁵⁾. La carte - subdivisions - indique le développement de Hanmer. Dans une étude, la municipalité a montré le zonage de la Vallée.

Le zonage en hectares(16)

	résidentiel	commercial	industriel	récréatif	institutionnel	superfici
Hanmer	209	20	5	29	31	1 806
Val Thérèse	301	9	2	8	16	1 906
Val Caron	189	14	11	67	27	1 874
Blezard Valley	26	8	0	26	4	509
McCrea Heights	<u>40</u>	<u>5</u>	<u>0</u>	<u>5</u>	<u>0</u>	<u>566</u>
total	765	56	18	135	78	6 661

On évalue la densité à Hanmer à 19,5 personnes par hectare⁽¹⁷⁾.

Les gens de Hanmer sont très sympathiques et leur milieu est très accueillant en tout temps.

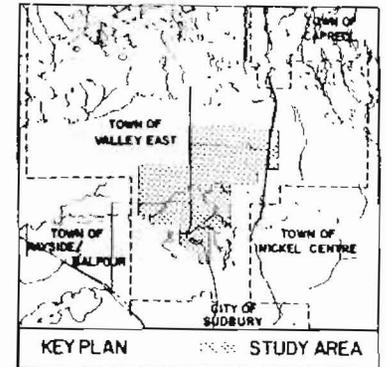
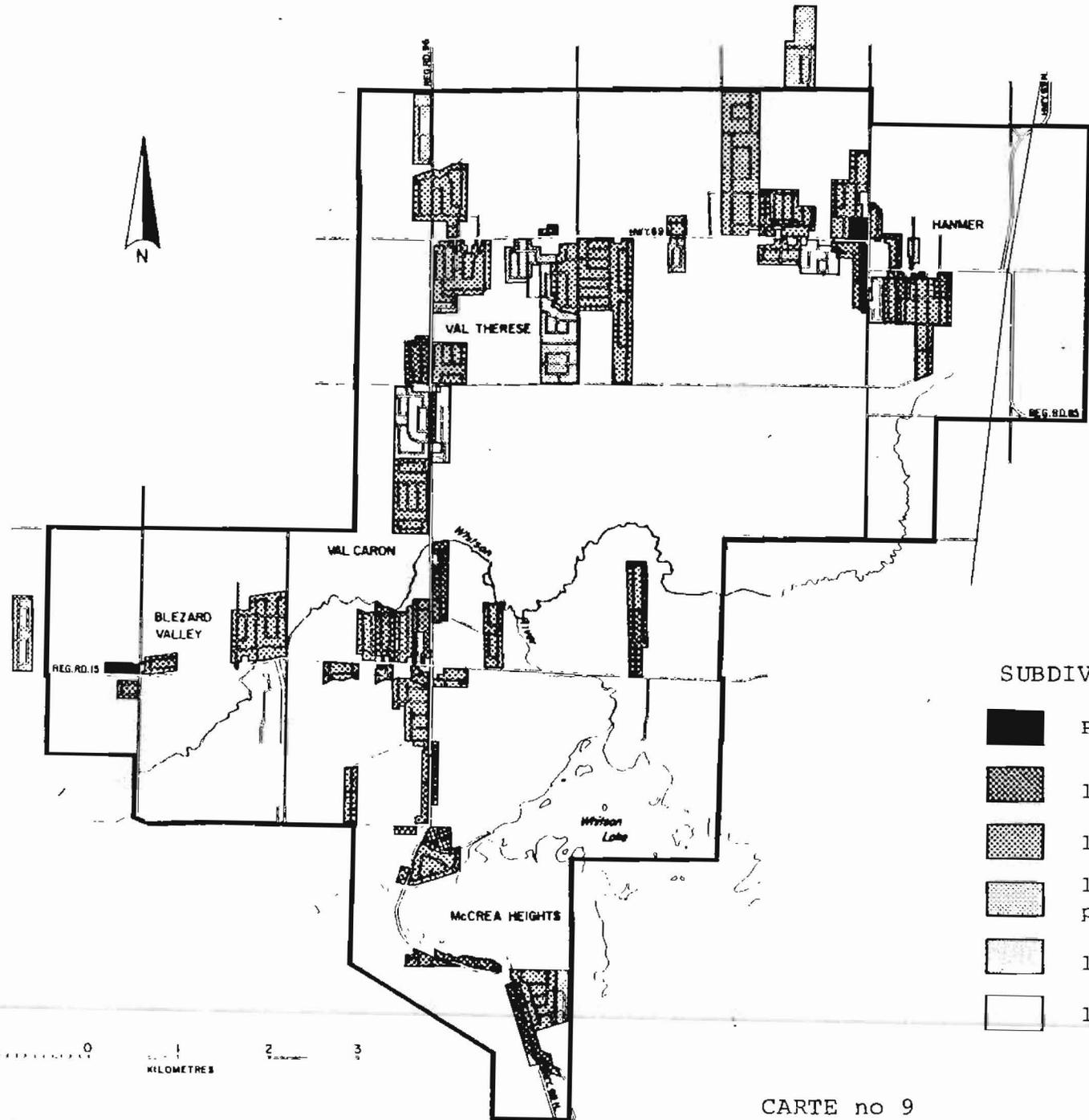
15. Voir carte no 9, Subdivisions, p. 25

16. Hectare: mesure de superficie équivalent à cent acres, ou dix milles mètres carrés (100 x 100).

17. Municipalité régionale de Sudbury, Plan secondaire Vallée-Est, 1978, p.24

PLAN D'ETUDE

VALLEE-EST

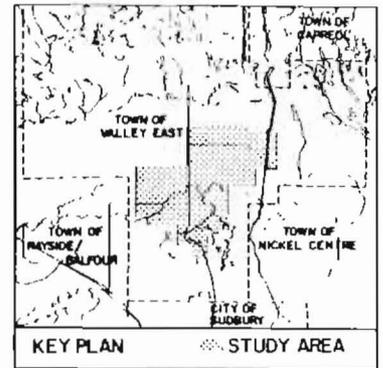
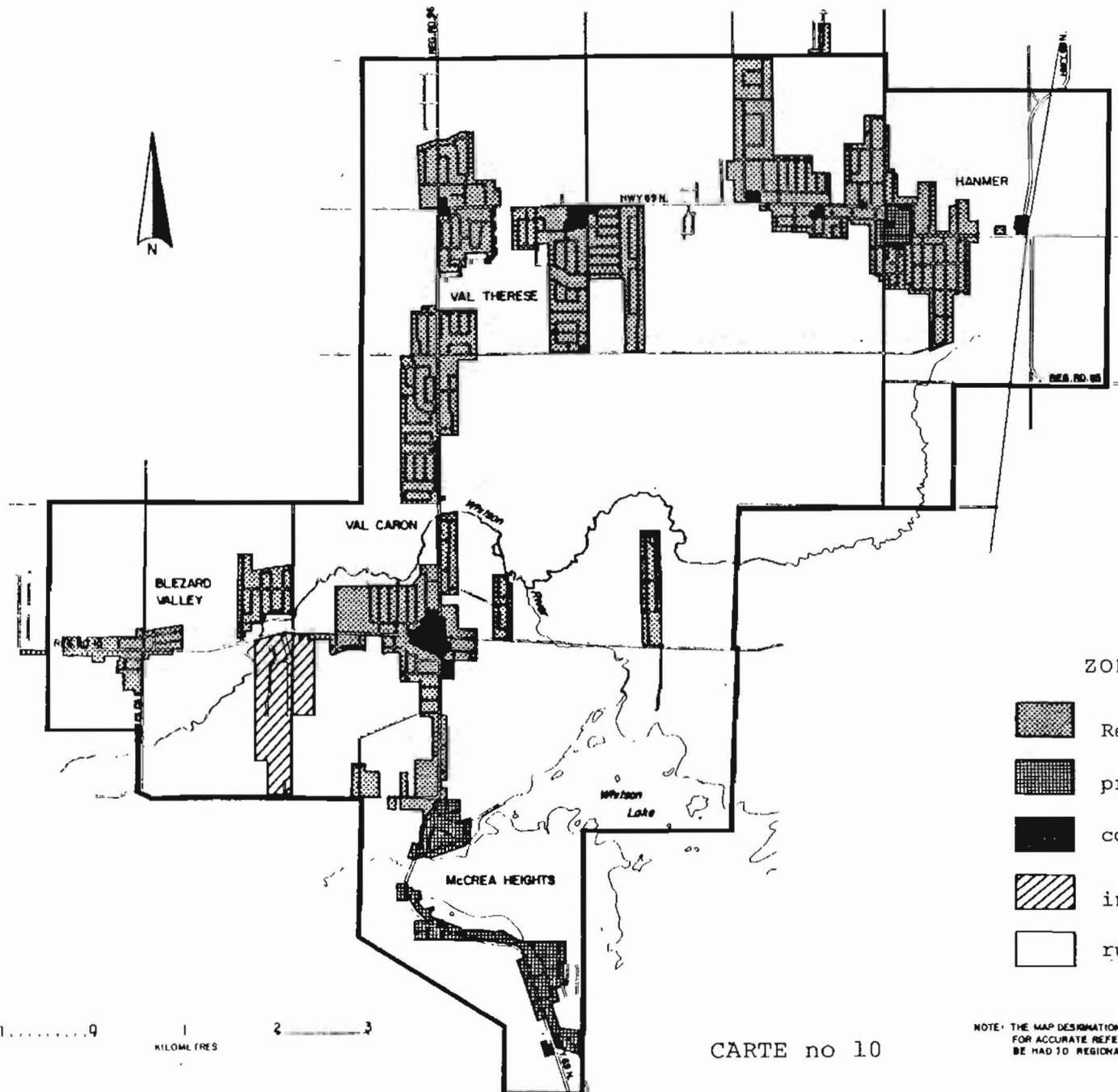


SUBDIVISIONS

-  PRE 1950
-  1950-1954
-  1955-1959
-  1955-1959 inscrit mais pas développé
-  1960-1969
-  1970- pas développé

PLAN D'ETUDE

VALLEE-EST



ZONAGE

-  Résidentiel
-  pré-existant ou actuel
-  commercial
-  industriel
-  rural

1 9
 1
 KILOM. FRES
 2 3

CARTE no 10

NOTE: THE MAP DESIGNATIONS ARE GENERAL ONLY.
 FOR ACCURATE REFERENCE, RECOURSE SHOULD
 BE HAD TO REGIONAL BY-LAW 73-28 AS AMENDED

II

Origines

II LES ORIGINES DE LA LOCALITE

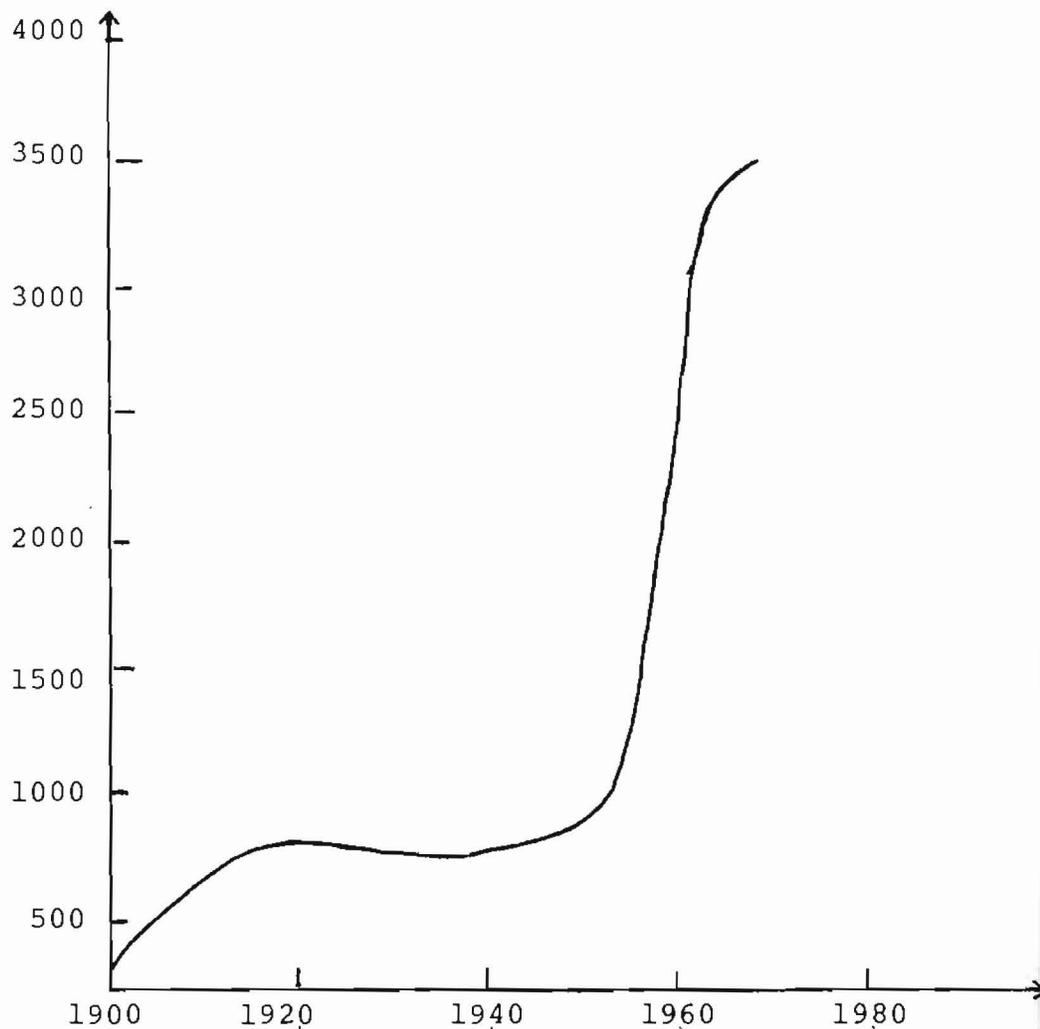
Pourquoi ce township porte-t-il le nom de Hanmer? C'est la coutume pour les cheminots de désigner le long du parcours un point d'arrêt pour la prochaine étape de construction par le nom du premier agent responsable. Selon une tradition orale, il s'agit d'un prospecteur anglais nommé Hanmer.

1. Les pionniers

Nous trouvons le premier dénombrement du township de Hanmer dans le recensement de 1901. Il y a 189 personnes. L'arrivée des premiers colons dans le township de Hanmer remonte au 20 avril 1898. Quatre colons viennent s'y établir: MM. Jacob Proulx, Henri Beaulieu, Napoléon Labelle et Joseph Chartrand. M. Proulx, âgé de 51 ans, a neuf enfants; M. Beaulieu, âgé de 41 ans, en a sept; M. Labelle, 33 ans, en a quatre tandis que M. Chartrand est célibataire. Dès l'automne, MM. Napoléon Ménard et James Drennon viennent de Copper Cliff rejoindre le quatuor. Ces colonisateurs sont pour la plupart des cheminots de la vallée d'Ottawa qui travaillent à la construction du chemin de fer. Ils sont français et catholiques.

Jusqu'aux années cinquante l'accroissement de la population se fait lentement. Les nombreuses naissances semblent être le facteur dominant. Cependant de 1951 à 1961, la population augmente de 34%. Les architectes Sawchuck et Peach croient que les gens viennent s'établir à Hanmer parce que la grève de l'Inco à Sudbury en 1958 les oblige à vivre plus modestement.

La population du township de Hanmer 1911-71 (1)



1. G. Gervais et Y. Tassé. Tableaux de la population nord-ontarienne 1871-1971.

Document de travail 1, Sudbury, 1975.

N.B. Fusion du township de Hanmer et Capreol en 1967...
puis Blezard en 1969 pour former Vallée-Est

Il semble, plutôt, que Hanmer soit l'endroit stratégique pour accueillir le nouveau venu dans la région. A cinq kilomètres de Capreol où le CN a établi un centre de chemin de fer important et permanent et à une trentaine de kilomètres de la ville de Sudbury, Hanmer offre à ses résidents les bienfaits de la campagne sans ses inconvénients. Par la route 69 ou le Chemin du radar, Hanmer est à une vingtaine de minutes de Sudbury. N'est-ce pas l'endroit idéal pour y faire sa demeure!

Ainsi en 1977, comme la carte l'indique, la population de Hanmer atteint 5736 avec une projection de 6000 en 1995⁽²⁾.

La population de Hanmer

1901	189 personnes
1911	643
1921	760
1931	695
1941	710
1951	855
1956	1512
1961	4007
1966	5687
1971	7902
1974	5671
1977	5736
Projection	
1995	6000

2. Municipalité régionale de Sudbury, op. cit., p.48

2. La formation du premier conseil municipal

Dès 1904, les gens de Hanmer veulent organiser l'administration de leurs affaires et constituer la municipalité du township de Hanmer. Ils tiennent une première assemblée publique à l'école no 1 de Hanmer, le 2 janvier 1904. Il s'agit de recevoir les mises en candidature pour le poste de préfet - qu'ils nomment "maire" - et des conseillers pour former un conseil municipal. Les membres de cette première réunion officielle sont les quatorze fondateurs de la municipalité du township de Hanmer inscrits dans les procès verbaux. Il s'agit de Joseph Guertin, Jacob Proulx, Timothé Sabourin, Eugène Lorrain, Joseph Carrière, Raphaël Lacoste, Napoléon Lamoureux, Denis Barrette, Onésime Dubois, Edmond Danis, Ferdinand Gatien, Jean-Baptiste St-Jean, Alexandre Sigouin, et Jules Charbonneau.

MM. Ferdinand Gatien, J.B. Saint-Jean, Alexandre Sigouin et Jules Charbonneau posent leur candidature pour les postes de conseillers, tandis que MM. Onésime Dubois et Edmond Danis sont présentés à la charge de préfet.

Les élections devaient avoir lieu à l'école le 9 janvier suivant entre 9 heures et 17 heures pour élire les membres du premier conseil. Cependant, le 3 janvier, soit le lendemain de la présentation des candidats, M. Edmond Danis retire sa candidature. Comme le nombre de candidats présentés correspond aux charges stipulées, il n'y a pas d'élection.

Le premier conseil élu par acclamation pour le township de Hanmer se compose donc de M. Onésime Dubois, premier préfet et quatre conseillers: MM. Ferdinand Gatien,

J-B. Saint-Jean, Alexandre Sigouin et Jules Charbonneau. M. Onésime Dubois a rempli la charge de préfet pendant huit ans soit de 1904 à 1911 et en 1919.

Le 30 janvier 1904, lors de la première séance ordinaire du conseil a lieu l'assermentation du préfet élu et de ses conseillers. M. Onésime Dubois doit verser un cautionnement de \$400.00 pour entrer en fonction.

Le conseil ainsi constitué reçoit de la Législature ontarienne l'autorité de faire des lois dans les limites de la municipalité, pour assurer la paix, la sécurité et l'administration des affaires municipales. Pour être mis en vigueur, un arrêté municipal - By-Law - doit être adopté par le conseil réuni en séance ordinaire ou extraordinaire selon le régime dit de la majorité en honneur dans tout le Canada.

Muni de ses pouvoirs le conseil adopte le premier règlement pour engager M. J.A. Lemieux comme secrétaire-trésorier de la municipalité. Le conseil autorise le secrétaire-trésorier à procurer le sceau, les livres, une table et cinq chaises à la municipalité. Par le même règlement, le conseil fixe le salaire du secrétaire-trésorier à \$125 par année, du préfet à \$2 la séance et des conseillers à \$1,50 la séance. Le conseil stipule que les séances ordinaires auront lieu le dernier samedi de chaque mois à une heure de l'après-midi, à l'école no 1 de Hanmer.

Tout est en marche...mais tout est à faire! Résumons, ici rapidement, le bilan des activités de la première année du conseil municipal.

L'arrêté municipal no 2 nomme M. Napoléon Ménard estimateur et collecteur des taxes. Le 27 février, le conseil adopte le quatrième règlement pour ouvrir le chemin entre la première concession de Hanmer et la sixième de Blezard. Puis, il nomme des inspecteurs agraires: MM. Eugène Lorrain, Jacob Proulx et Timothé Sabourin; des membres pour former le bureau de santé: MM. Louis Landry, Georges Tremblay et D. Lacoste; et des gardiens d'enclos. Il ouvre une autre école dans la première concession. C'est l'hiver! Il faut emprunter \$125.00 pour payer les grattoirs. Le samedi, 18 juin, il procède à la cour de révision du rôle d'évaluation pour la municipalité. Le conseil engage M. Ivin Charron comme vérificateur pour l'année 1904. M. Olivier Lalonde, sur le lot 1 de la deuxième concession obtient la première licence d'hôtel.

Le conseil a tenu dix séances ordinaires et une extraordinaire pour étudier une requête personnelle d'un pionnier. Ce premier conseil a si bien fait que tous les membres ont été réélus pour deux autres années⁽³⁾.

3. Minute Book Hanmer, 1904-12.

3. Les problèmes d'établissement

Avant d'ouvrir des régions à la colonisation, le gouvernement ontarien envoie des arpenteurs examiner les lieux et tracer les lignes de démarcation. L'arpenteur provincial Joseph M. Tiernan a visité le township probablement à l'été 1894, il décrit le township.⁽⁴⁾

A l'époque, la colonisation se fait progressivement. Dans le district de Sudbury, il y a douze townships et onze à concessions gratuites. Le colon peut acheter une terre pour cinquante sous l'acre, ou bien devenir propriétaire par procuration gratuite. Pour avoir droit à ses lettres patentes, le colon gratifié doit remplir certaines obligations: il est tenu de défricher pendant trois ans, au moins deux acres de terre pour les rendre cultivables; il doit y bâtir sa maison et ne peut s'absenter plus que six mois par année de son domaine. Vers 1925, il n'y a plus de terre à ouvrir dans le township de Hanmer.

C'est l'époque héroïque où il faut marcher 4 kilomètres pour se procurer de l'eau. On se contente pour logis d'une cabane à trois côtés. La grange est bâtie à la hâte avec des sapins attachés par le haut et écartés à la base.

Le premier cheval dans la petite colonie est infirme et M. Beaulieu n'est jamais en sécurité avec une bête qui marche sur trois pattes. Aussi, par prudence, il marche

4. Voir annexe 4, pp. II-8 à II-9

à côté pour l'appuyer de son épaule. M. Labelle a un boeuf blanc tandis que M. Proulx dit en plaisantant: "Moi, je fais le cheval moi-même."

Le ravitaillement, c'est le problème majeur. Il faut parcourir à pied, aller retour, le sentier de Hanmer à Copper Cliff, une distance d'un trentaine de kilomètres. C'est payer doublement les provisions essentielles à la subsistance.

En 1904, au village, en plus du bureau de poste confié à Napoléon Ménard, il y a la boutique de forge de Ferdinand Kingslay. C'est Armand Dubois qui deviendra par la suite propriétaire. Il y a le magasin de Léon Lavallée et ensuite celui de J.M. Robert. C'est vers 1903 que M. Lalonde a fait construire un hôtel qu'il a vendu ensuite à Onésime Tremblay, père.

Parmi les pionniers vivants, mentionnons Majorique Chevrette qui conserve comme des documents précieux le certificat de naissance de son fils Joseph Ernest né le 26 mars 1902 dans le township de Hanmer. Son certificat de naissance vient de la paroisse Saint-Joseph de Chelmsford⁽⁵⁾. Sa mère est Liza Langdon, son parrain est Alphonse Pharand et sa marraine Georgiana Henry.

5. Voir Annexe 7, p. II-16

III

Politique

III L'ASPECT POLITIQUE - LA MUNICIPALITE

Dans l'esprit de beaucoup de gens, la politique évoque un monde réservé aux responsables du gouvernement des affaires publiques et à "l'exercice du pouvoir". S'il y a des gens qui vivent passionnément de politique, d'autres s'y intéressent modérément tandis que d'autres sont complètement indifférents. Il y a des politiciens qui travaillent à la défense de nos libertés civiles et à l'amélioration des conditions de vie de la société tandis que d'autres que l'on appelle "politicailleurs" sont souvent malhonnêtes.

En 1867, l' A.A.N.B. ⁽¹⁾ mentionne que le gouvernement canadien assurera "la paix", le bon ordre et un bon gouvernement". En 1888, la Commission d'enquête sur les institutions municipales déclare que le gouvernement responsable des affaires locales est: "one of the best, in the world."

Quelles sont donc les responsabilités des fonctionnaires municipaux?

1. Les fonctions administratives

Les pouvoirs des municipalités sont importants mais limités par le gouvernement provincial qui précise la portion de sa compétence qu'il lui délègue. Les lois municipales sont donc restreintes aux limites de leur territoire respectif.

1. *Acte de l'Amérique du Nord britannique*

En principe, il y a deux sortes de municipalités: rurale et urbaine. L'organisation urbaine peut varier selon six types différents mais dans l'administration municipale rurale, on retrouve presque exclusivement le type maire-conseil.

Dans une municipalité constituée, les contribuables élisent un conseil composé d'un maire et des conseillers, ordinairement quatre. C'est du conseil municipal, réuni en session qu'émanent toutes les décisions, qu'elles prennent la forme de règlement, de résolution ou d'arrêté-municipal. Ces décrets municipaux peuvent être abrogés, amendés ou annulés par l'autorité du même conseil.

Le maire est le chef exécutif de l'administration et responsable du bon fonctionnement des services municipaux. Son premier devoir est de présider les séances du conseil ensuite de diriger l'assemblée, de participer à l'élaboration de projets de règlement et de voir à la bonne marche de toutes les affaires municipales.

Les conseillers qui représentent les citoyens au conseil participent aux délibérations et par vote collaborent aux décisions. Dans les discussions, ils apportent les plaintes, les demandes de la population et suggèrent les moyens pour améliorer les services⁽²⁾.

Afin d'accélérer l'exécution de ses ordonnances, le conseil nomme des officiers et des fonctionnaires municipaux. Il y a le vérificateur, le secrétaire-trésorier qui

2. Pierre Viau, Les municipalités du Québec (Structures), Montréal, Ed. de la Place, 1968, pp. 23-30.

dans la hiérarchie administrative est probablement le plus connu, le greffier, les estimateurs, les inspecteurs, les gardiens d'enclos etc.⁽³⁾

Les fonctions administratives du gouvernement municipal définies par le Code municipal sont essentiellement identiques dans la plupart des conseils municipaux en Ontario. Cependant chaque municipalité peut apporter certaines adaptations nécessaires à sa région.

2. Les termes particuliers

Ordinairement, en Ontario, une municipalité désigne le territoire géographique sur lequel a autorité un conseil municipal élu par les contribuables.

Dans le Nord-Ontario, la province est divisée en huit districts⁽⁴⁾. Ces districts sont de grandes étendues essentiellement rurales au début, où le gouvernement désigne un Juge qui s'occupe des affaires du territoire. Dans ces districts, selon les besoins, des "townships", des villes et des municipalités sont constitués.

Le mot "township" désigne le territoire où s'est établi un conseil municipal. Le mot "municipalité" indique la personne morale qui a juridiction sur un territoire - le township. La municipalité est représentée par un préfet, qu'on nomme souvent "maire" pour traduire "mayor" et des conseillers élus.

3. Ibid., pp, 5-9

4. *Les districts de Nipissing, Témiskamingue, Sudbury, Algoma, Baie-du-Tonnerre (Thunder Bay), Rivière à la pluie (Rainy River), Kénora, et Patricia*

Le préfet et ses conseillers qui forment le conseil municipal se réunissent en séance ordinaire en moyenne une fois par mois, au début, mais avec l'accumulation des services offerts, les problèmes multiples obligent le conseil à siéger plus souvent. S'il se produit une urgence le conseil appelle une séance extraordinaire.

Pendant ces séances, le conseil, selon les pouvoirs législatifs que le gouvernement ontarien lui a conférés, peut mettre en vigueur certaines lois, des règlements et des arrêtés-municipaux, toujours dans les limites du township. Ces résolutions ou normes municipales sont connues sous le nom de "By-Law" depuis les premiers temps en Angleterre. On appelait, alors, le township, "vill" ou "bye" et les lois promulguées dans un "bye" étaient des bye-laws⁽⁵⁾. Le terme "By-Law" a été conservé dans tous les procès verbaux du township de Hanmer, et nous serions tentés de l'appliquer chaque fois qu'il est question d'un arrêté municipal en Ontario.

C'est dans cette optique que nous pouvons comprendre l'administration municipale du "township" de Hanmer.

3. L'origine de l'administration municipale en Ontario

Pour bien comprendre le fonctionnement et l'organisation du gouvernement municipal du township de Hanmer,

5. P.M. Roussel, Guide du colon du Nouvel-Ontario, Montréal Imprimerie des Sourds-muets, 1925, p. 32

essayons, dans un premier temps, de remonter dans l'histoire jusqu'à l'origine du gouvernement municipal canadien et plus précisément ontarien.

En 1867, le Dominion du Canada groupe un peuple hétérogène, composé de plus de trois millions d'habitants et s'engage dans l'aventure d'une confédération "d'une mer à l'autre".

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui crée le Canada, prévoit l'établissement d'un gouvernement fédéral et autorise en même temps les provinces à maintenir leurs législatures provinciales. Puis, les Pères de la Confédération adoptent la division des pouvoirs proposée en 1864; les deux paliers de gouvernement obtiennent chacun l'autorité de faire des lois dans leur champ de compétence.

Chaque province maintient un troisième palier connu sous le nom de gouvernement municipal. Dans un pays aussi vaste que le Canada et pour faire face aux conditions diverses de chaque région, l'administration municipale doit nécessairement avoir une grande variété de formes.

a. LES INFLUENCES

Nous savons que tout notre système de gouvernement canadien s'est développé à partir de l'influence américaine d'une part et britannique d'autre part. Il n'est certes pas facile de déterminer laquelle est prépondérante.

Nous reconnaissons que les Etats-Unis ont influencé notre mode de gouvernement mais il ne s'agit pas d'une simple imitation. Cependant, un maire élu par vote populaire, pour un mandat d'un an ou deux, des conseillers choisis selon un système rotatif laissant toujours siéger au conseil trois personnes qui s'y trouvent depuis un an pour maintenir la continuité dans l'administration, voilà quelques survivances du modèle américain. De plus, la séparation des pouvoirs exécutif et législatif, confiés à des autorités différentes, et le contrôle de l'une par l'autre, viennent vraisemblablement de la constitution américaine.

Cependant, Horace L. Brittain, reconnaît l'influence britannique dans l'établissement d'un ministère des Affaires municipales au sein du gouvernement provincial. Les ministres assurent une surveillance et développent une collaboration avec l'administration municipale. Cette influence a paru plus évidente après 1929-1934, période de dépression. Cette méthode de contrôle est essentiellement britannique⁽⁶⁾. Par ailleurs, le système parlementaire, réunissant les fonctions législatives et administratives, est une réplique de la constitution politique britannique.

Si, au début, les institutions anglaises dominent et inspirent l'administration canadienne, l'influence américaine a renversé ce rôle au siècle dernier.

6. H.L. Brittain, Local Government in Canada, Toronto, Ryerson Press, 1951, p.7

b. L'EVOLUTION DU GOUVERNEMENT LOCAL

Dès les débuts de la colonisation en Ontario, les Loyalistes revendiquent le privilège d'élire leur gouvernement local, mais cette pratique politique contrecarre la coutume des Français. On sait que l'Acte de Québec en 1774 n'accorde aucune responsabilité aux organisations administratives municipales. L'Acte constitutionnel de 1791 autorise, pour la première fois, les contribuables réunis en assemblée officielle à élire certains fonctionnaires pour diriger les affaires municipales: un secrétaire-trésorier, un vérificateur ou estimateur, et certains fonctionnaires chargés de s'occuper d'une fonction bien définie dans les limites du territoire désigné. Ainsi, après 1795, les contribuables d'une région peuvent déterminer la hauteur des clôtures et établir certains règlements pour obliger les propriétaires à s'occuper de leurs animaux qui errent en dehors des enclos. Cette législation semble être le début de notre mode de gouvernement local. En effet, nous savons que toutes les municipalités ont une même origine: le Parlement provincial, qui conserve une juridiction exclusive sur les affaires municipales⁽⁷⁾.

Dans le Haut-Canada, après la Guerre de l'indépendance américaine, les Loyalistes s'établissent sur les bords du lac Ontario. En juillet 1788, le Gouverneur général divise la région en quatre grands districts et nomme dans chacun un juge et un shériff auxquels il donne tout pouvoir.

7. Romaine K. Ross, Local Government in Ontario, Toronto, C.L.L.P., p.12

La première subdivision de ces districts est le township, un territoire d'environ douze milles (19 km) de longueur sur neuf milles (15 km) de largeur et comprenant 40 000 à 80 000 acres de terre. On divise généralement ce township en six concessions puis en lots d'environ deux cents acres de terre que le gouvernement octroie généreusement aux officiers et aux capitaines d'abord, puis à tous les colons qui s'engagent à défricher. Un des premiers noms de township de l'Ontario est Kingston, nommé en l'honneur du roi George III⁽⁸⁾.

C'est l'Acte d'Union, en 1840, qui remet aux autorités municipales tous les pouvoirs qu'avaient les Cours de circuit, que le peuple appelle les Cours de tournée. Dans le Haut-Canada, le gouverneur, Lord Sydenham, fait établir un régime municipal, en 1845, sur le modèle du conseil municipal électif du Bas-Canada. Cependant, la source de notre système actuel de gouvernement municipal remonte à la loi Baldwin, qui consacre officiellement et définitivement, en 1849, le principe du gouvernement municipal dans le Haut-Canada. Dès 1897, le gouvernement provincial nomme un vérificateur-comptable pour le contrôle des dépenses des municipalités; en 1907, une grande partie du Canada est administrée par des municipalités. On en compte alors 955 en Ontario.

8. J. George Bourinot, Local Government in Ontario
An historical study, London, Johnson Reprint Corp.,
1973, p.31

Créé en 1908, le ministère des Affaires municipales dirige les municipalités jusqu'en 1927 quand la Législature ontarienne crée le Bureau des Affaires municipales. En 1932, cette loi est abrogée par la formation de "l'Ontario Municipal Board" qui assume toutes les responsabilités.

Quelles sont donc les responsabilités des fonctionnaires municipaux?

4. Services publics

Il importe de coordonner tous les services publics pour promouvoir le développement d'un milieu propre, sain et sauf.

a. LE BUREAU DE SANTE

La santé d'une communauté est directement proportionnelle à la bonne ou mauvaise santé de chaque individu dans le groupe. Le progrès, l'avancement et la fierté d'une société dépendent en majeure partie de l'état de santé de chaque citoyen. Dans le township de Hanmer, c'est un domaine important car dès 1905, Samuel Ouelette est nommé responsable du bureau de santé. Il y demeure jusqu'en 1907 quand Napoléon Labelle et Johnny Lacoste assument les fonctions du bureau de santé pour deux ans.

De 1905 à 1907, c'est le docteur Dutrisac qui répond aux appels des malades. Après deux ans, le Conseil lui donne \$50 et le remercie de ses services⁽⁹⁾. A ce moment-là, chaque patient paye son médecin, car ni l'assurance médicale, ni la Croix-Bleue ne sont organisées. A part un cas de diphtérie en 1909, le bureau de santé se maintient sans trop de difficultés malgré qu'aucun médecin ne soit officiellement désigné pour le township. Cependant, en 1918, le Conseil doit se soumettre à l'avis du "Public Health Act, chapter 218, Section 14-1", qui stipule: "Every Municipality in the province shall have a Local Board of health and that a qualified medical practitioner shall be engaged"⁽¹⁰⁾. Le conseil conclut alors une entente avec le docteur Shaw de Capréol: \$5 la visite et toutes les dépenses payées. L'année suivante, le Conseil préfère payer \$50 de salaire pour éviter les complications: visites injustifiées, trop nombreuses etc. En 1921, c'est le docteur J.-B. Préseault qui répond aux appels de la municipalité. Puis, le docteur P.A. Leacy assume les fonctions de médecin de bureau de santé, pour un salaire annuel de \$50, jusqu'en 1937. Après quelques différends, il continue ses services jusqu'à sa mort le premier mars 1948. C'est le docteur Gilles Desmarais qui accepte de le remplacer. Son salaire augmente: en 1954 à \$200; en 1957 c'est \$700 qu'il reçoit⁽¹¹⁾.

9. Minute Book Hanmer 1904-12, p.36

10. By Law No. 77 Hanmer 1913-26, 3.9.17, p.65

11. Minute Book Hanmer 1904-1957, pp.101, 104, 221

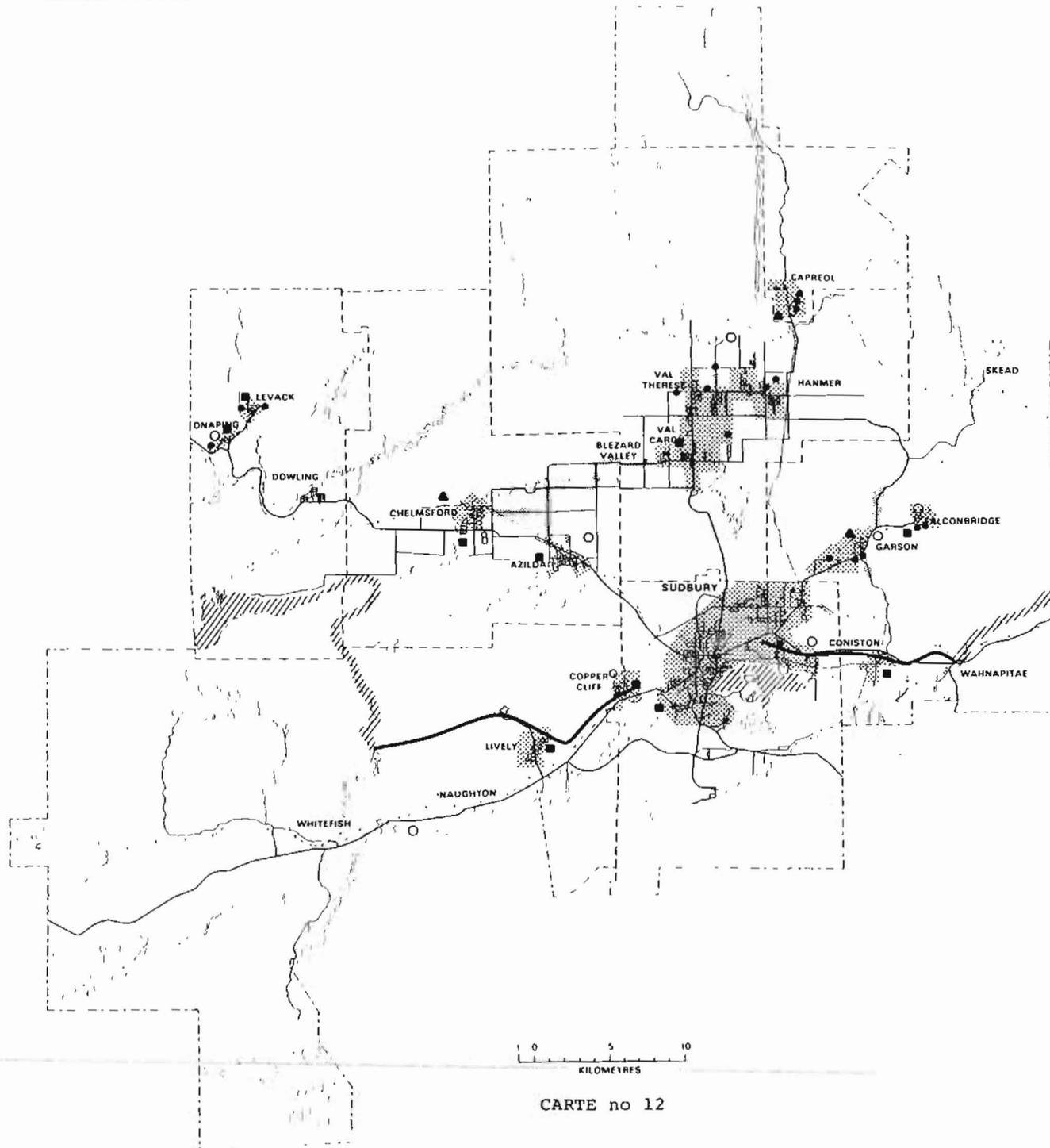
A partir de 1946, la municipalité fait partie du "Sudbury and District Health Unit". Il faut garder en filière les preuves d'inoculations de tous les enfants d'école. Puis, on réussit à monter une salle d'urgence à Capréol. C'est enfin en 1968 qu'une clinique des plus moderne s'élève rue Dennie.

Comme il n'y a pas de système d'égoûts, un arrêté municipal de 1956 (By-law No. 367) oblige tous les résidents à avoir une fosse septique. Un inspecteur du gouvernement est nommé.⁽¹²⁾ De plus on s'occupe de la construction d'un foyer pour les personnes âgées. En attendant, le Conseil donne une rémunération à Mme Gibbord pour le maintien d'une maison d'accueil. Enfin, la somme de \$1 000 est accordée en 1954 pour ce qui est aujourd'hui le Manoir des Pionniers (Pioneer Manor). C'est un devoir de contribuer aux dépenses de l'"Hospital for sick children". On fournit aussi \$100 pour une pension aux invalides des guerres, sans oublier l'Association de la Vallée pour les déficients mentaux⁽¹³⁾.

Voilà autant de secours que les membres du bureau de santé du township apportent à la population. Leur rôle souvent méconnu est très important car ils contribuent au bien-être de chacun.

12. Ibid., pp. 447, 395, 162, 450.

13. Ibid., 1913-26, pp. 267, 458.



TRACÉ DES
SERVICES MUNICIPAUX
EN 1977

-  Zone avec canalisations d'eau et tout-à-l'égout
-  Zone avec canalisations d'eau
-  Réserve d'eau
-  Puits
-  Usine de traitement du tout-à-l'égout
-  Champs d'épandage
-  Sites à terrassements
-  Pipeline principal

Source: —
Bureau du Génie Régional

1 0 5 10
KILOMÈTRES

CARTE no 12

b. LA SECURITE PUBLIQUE

La préoccupation relative à la sécurité publique devient un élément important avec l'accroissement de la population. Il s'agit de collaborer avec la Police de la Province pour éliminer toute violence.

Dans les limites du township, aucun problème majeur ne surgit durant les premières années. Cependant, Joseph Guertin est nommé agent de police (constable) en 1906. L'année suivante, le Conseil l'autorise à porter un revolver, ce qui complique la vie de plusieurs. Le Conseil doit recourir au gouvernement pour sanctionner la nomination de Udore Proulx comme agent de sécurité en 1908 parce que J. Guertin refuse d'abandonner son poste.

Par ailleurs, nous savons que Delphis Rose, ne reçoit aucun salaire en 1911 mais qu'il est autorisé à garder l'argent des personnes qu'il arrête. Y a-t-il une prison dans le township? En 1911, Frank Dennie doit la réparer... L'année suivante, on nomme Philius Pelland, policier, car D. Rose abandonne ce service. Après trois mois, c'est Jos. W. Howell qui semble mieux réussir, pour plusieurs années soit de 1913 à 1926. Henri Charbonneau est nommé agent de police en 1926. En 1934, c'est Alphonse Ross qui remplit les fonctions de chef de police, pour quelques mois seulement. De 1934 à 1956, nous n'avons trouvé aucune mention de police ou d'agent de sécurité. Nous savons cependant qu'en 1956, le Conseil de Capreol entre en pourparlers avec le Conseil de Hanmer à ce sujet. Il semble

que les frais d'un agent seraient trop élevés pour réaliser ce projet, même conjointement. Deux ans plus tard, Oscar Moreau est nommé policier municipal. Cependant, c'est la police provinciale qui contrôle la vitesse des autos dans la région. De 1960 à 1969, nous n'avons rien trouvé dans les procès-verbaux⁽¹⁴⁾.

Ainsi, nous voyons que dès les débuts, dans le township, le Conseil s'occupe de la sécurité de la population.

c. LES INSPECTEURS

La définition que le dictionnaire donne pour ce mot est des plus justes: "titre donné aux agents de divers services publics chargés de la surveillance et du contrôle". Ces inspecteurs reçoivent un certain salaire pour les services rendus à la population. Aussi, les lieux d'inspection se multiplient et nous retrouvons entr'autres des inspecteurs de clôtures, de cours d'eau, de terres, d'enclos, de moutons et de chiens, etc... Quant aux inspecteurs de la voirie, il ne faut pas les compter car chacun a un bout de chemin limité à surveiller.

Dans les arrêtés-municipaux, on appelle "fence viewer" ces inspecteurs de clôtures qui travaillent en collaboration avec les inspecteurs de la voirie. Le 28 octobre 1911, l'arrêté-municipal no 31 stipule que tous les habitants dont les terres bordent le chemin du roi doivent enlever

14. Ibid., 1904-42, pp. 406,267,435

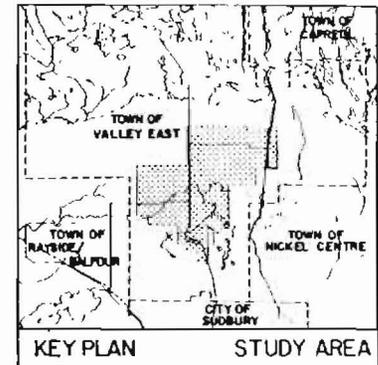
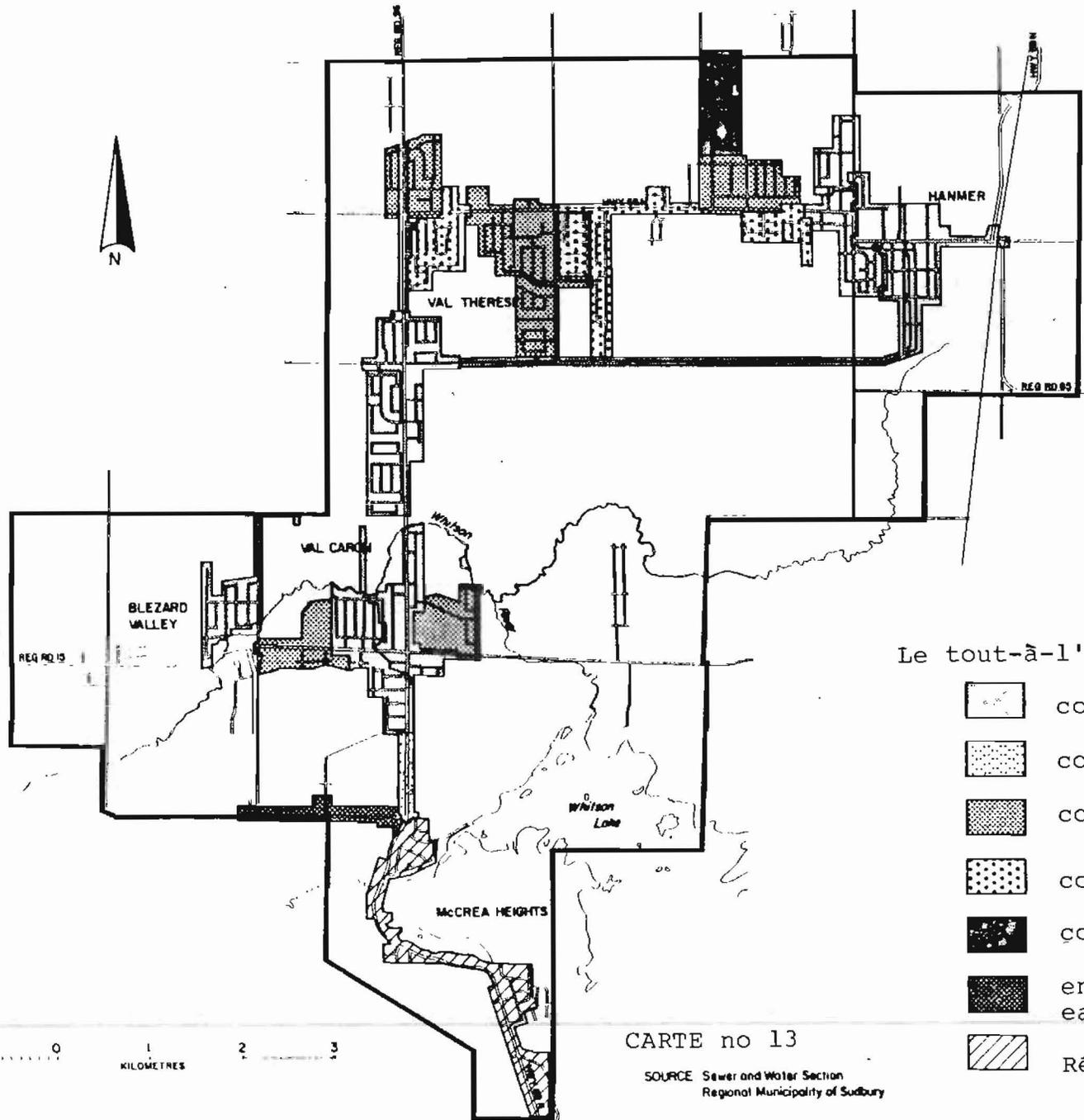
leur clôture le long de la route. En 1917, six hommes se partagent la responsabilité de faire respecter la loi municipale: Francis Carrière, Napoléon Labelle, Edouard Harrison Jos Martel, Sinai Pauzé et David Henri. Il y a aussi les "pound keepers". S'agit-il de gardiens d'enclos, de fourrière? Leur fonction consiste: "to notify owners of animals running at large". Il y a des amendes à payer: par exemple, en 1904, le propriétaire doit payer 25¢ par porc égaré. La moitié de l'amende revient au gardien. Parmi les premiers inspecteurs, on remarque Denis Fournier et Ferdinand Gatien. Il semble qu'ils doivent surveiller un territoire limité puisque Téléphore Proulx s'occupe de la deuxième concession, etc. Même les chiens sont mis en quarantaine pour éviter la contagion de la rage! Le gardien peut retenir pendant huit jours les animaux qu'il trouve. Dans le cas d'un cheval dont la valeur dépasse \$50, il peut le nourrir pendant trente jours. Le propriétaire doit payer l'amende prescrite et la pension de l'animal.⁽¹⁵⁾

d. LE TOUT-A-L'EGOUT

Chaque habitant semble avoir réussi à trouver de l'eau potable pour sa famille dans les premières années. Il n'y a pas eu de problème sérieux sauf quelques cas de fièvre typhoïde. On trouve seulement en 1962 les premiers plans pour le système d'eau et d'égoûts. Ce n'est que le 9 août 1967 que le conseil de Hanmer votera la réalisation du tout-à-l'égoût et cela malgré un coût évalué à \$1 388 200.

15. Ibid., 1904-1942, pp.63, 253, 42, 288.

VALLEE-EST



Le tout-à-l'égout

-  complété en 1973
-  complété en 1974
-  complété en 1975
-  complété en 1976
-  complété en 1977
-  en construction eau seulement
-  Réservoir d'eau

1 0 1 2 3
KILOMETRES

CARTE no 13

SOURCE Sewer and Water Section
Regional Municipality of Sudbury

e. LE SERVICE DE NETTOIEMENT

Un des problèmes qui semble encore d'actualité dans le township, c'est l'enlèvement des ordures ménagères par les éboueurs. Vers 1956, Ben Larivière s'occupe de recueillir les déchets. Chaque famille verse \$1,50 par mois. Cependant, le Conseil doit obliger toute personne qui jette des déchets le long de la route à payer une amende de \$50. Et pour démontrer l'importance de cette loi, le Conseil offre \$10 en récompense à toute personne qui informe la municipalité des infractions. En 1959, A. Charbonneau réussit à satisfaire les besoins des familles pour 80¢ chacune. Mais il faut, après 3 mois seulement, procéder à de nouvelles soumissions. Onze sont présentées, mais Gérard Jutras obtient le contrat. Il n'a pas fini... Il doit couvrir son camion d'une toile pour transporter les déchets, remettre le couvercle sur les poubelles vidées, etc... En 1960, c'est Fernand Jutras qui fait la manipulation des ordures. Il insiste pour que chaque famille enveloppe convenablement ses déchets car autrement il ne les recueille pas. Cinq ans après, c'est Armand Dupuis qui remplit cette fonction. La municipalité distribue mille sacs de polythélène à tous les propriétaires en 1966. L'année suivante Hector Dubois devient le responsable de la municipalité pour la disposition des déchets.

f. LES POMPIERS

Au début du siècle, le feu fait beaucoup de ravage chez nos pionniers. Très tôt, on s'intéresse à la protection contre ce fléau destructeur. En 1944, le magasin Bertrand et la demeure Gatien sont consumés par les flammes. L'année suivante, c'est l'école Saint-Jacques; puis en 1953, le garage et la maison d'Oscar Moreau sont rasés. En 1955, c'est la maison d'Aimé Joubert. En 1956, le magasin de J.A. St-Germain brûle et on ne peut rien sauver. Et tous se souviennent de l'explosion survenue au restaurant Matte, tragédie qui a fait neuf victimes.

Mais on cherche d'abord à protéger les forêts. Dès 1934, E. Tremblay devient responsable d'émettre des permis de feu. Plus tard, un comité est formé, où L. Séguin est officier, tandis que Ernest Gatien et Alphonse Trottier sont volontaires. Napoléon Bertrand reçoit les appels du ministère responsable des feux de forêts durant les années quarante. Dès le début des années cinquante, Jules Ross devient "garde-feu" en chef. C'est alors Jos Ménard qui donne les permis aux brûleurs de papier. Puis on achète un peu d'équipement. Cependant, en 1957, conjointement avec le township de Capreol, Hanmer procède à l'achat d'un camion à feu et projette la construction d'un poste de pompiers au coût de \$25 000. Le comité s'organise, composé du "chef de feu", d'un chef-adjoint, de deux capitaines et de seize pompiers volontaires qui paient \$5.00 pour faire partie de l'Association des pompiers volontaires. Alcide Denis est le premier chef des pompiers et Oscar Piquette son adjoint. Ils prévoient tout de suite une ligne de téléphone privée pour le chef. En 1958, il

est convenu que le poste de pompiers construit dans le township de Hanmer, au coin des rues St-Isidore et Lafontaine, serve aux deux townships.

Si les pompiers, même bien équipés, ne réussissent pas à maîtriser tous les feux, ils collaborent souvent très efficacement à réduire les dégâts et apportent un secours précieux à la population.

g. L'ELECTRICITE

Nous lisons sur une petite carte de l'hôtel de Hanmer, en 1910: "electric light in every room." F.J. Dennie a-t-il réussi à installer l'électricité? S'agit-il d'un "delco?" Nous savons qu'un "delco" est installé au couvent le 16 octobre 1945. C'est alors que la lampe à pétrole disparaît⁽¹⁶⁾.

De 1935 à 1950, la municipalité demande, insiste, envoie des lettres et des délégations à Toronto pour obtenir l'installation du pouvoir électrique entre Hanmer, Blezard et Chelmsford. Enfin, en 1947, le projet se réalise. Son apparition a un effet magique. Les appareils électriques se multiplient dans les maisons.

16. Chroniques du Couvent St-Jacques de Hanmer, 1942-53,
16.10.45, p.56.

Six ans plus tard, on installe des lumières dans les rues du village. Les deux municipalités partagent le coût des lumières des frontières communes. Ce n'est qu'en 1957, que l'on trouve dans les procès-verbaux, les premiers comptes d'électricité, très modestes par ailleurs, de \$2,70.

Ainsi, à Hanmer, l'électricité apporte tous les bienfaits que l'on croît indispensables aujourd'hui.

IV

Economie

IV L'ASPECT ECONOMIQUE

L'économie d'un pays est influencée en grande partie par sa géographie. Ainsi, les régions du Canada sont très différentes des Maritimes aux Prairies. L'Ontario jouit d'un prestige particulier dû à une heureuse combinaison de richesses naturelles, de capitaux, de technologie. Dans le Nord-Ontario, la nature a pourvu le sous-sol d'une grande quantité de minerais sans toutefois négliger la qualité du sol pour favoriser l'agriculture⁽¹⁾. Aussi, pour subvenir à leurs besoins vitaux tels que manger et s'abriter, les gens de Hanmer ont développé l'agriculture. Jusqu'en 1950 l'agriculture est le centre de la vie économique des gens de Hanmer.

1. L'agriculture

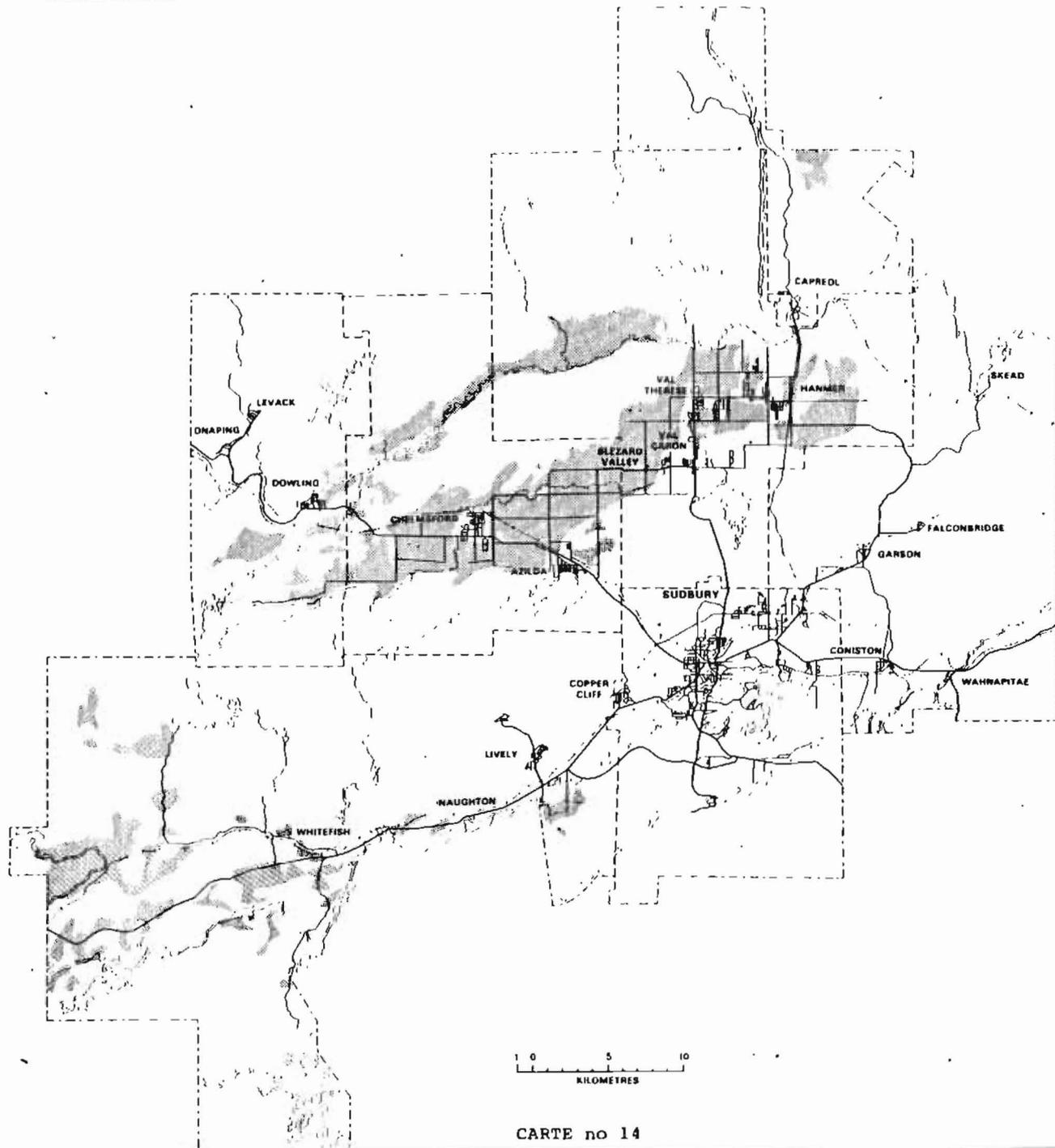
Selon l'évaluation de 1945, il y a 82,1% des familles qui vivent des produits de l'agriculture. En 1960, il n'en reste que 4,8% sur les fermes. 52,5% sont devenus des mineurs et 13,8% travaillent à la construction, tandis qu'un autre 10,6% assurent le transport des différents produits.

Si le développement de la région a été et, dans une grande mesure est encore axé sur l'exploitation des réserves minérales, l'agriculture joue un rôle important dans l'économie de la région, spécialement de la Vallée.

1. Voir carte no 14, Réserve agricole, p. 60

RESERVE AGRICOLE

TRACÉ DE
RÉSERVE AGRICOLE

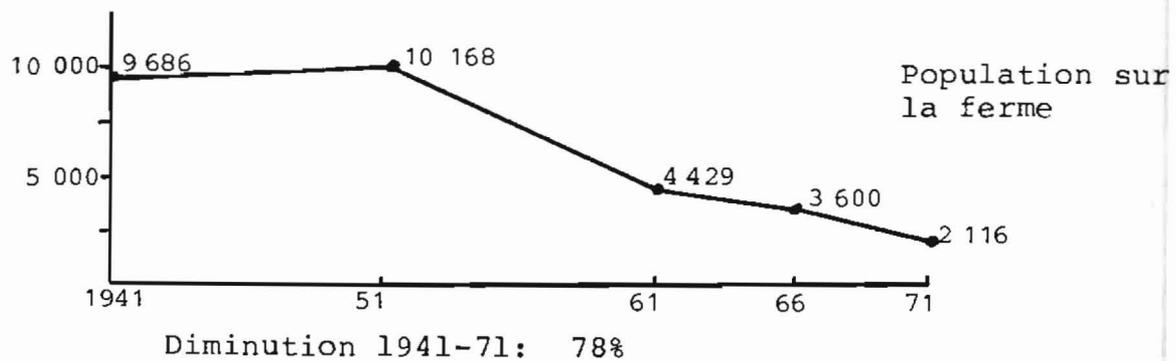
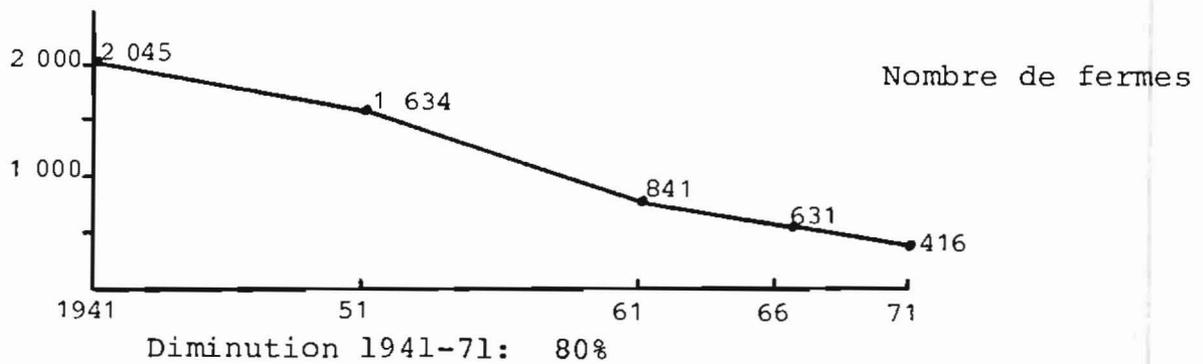
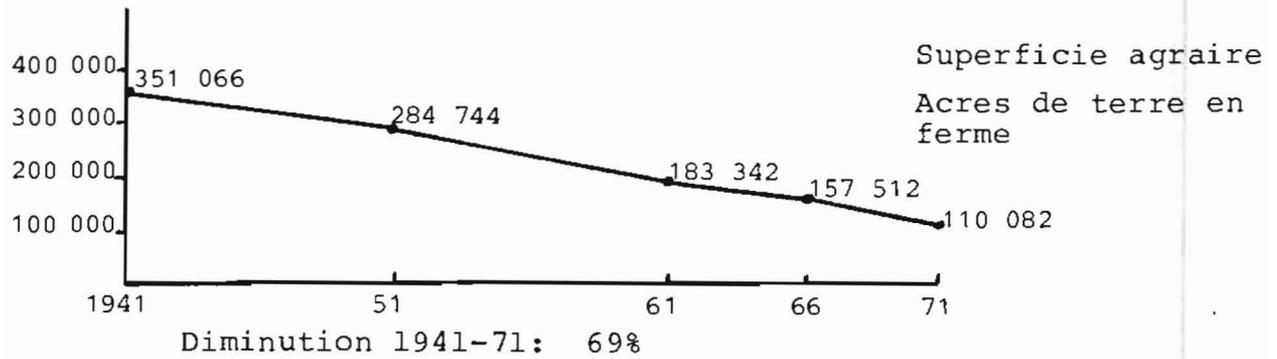


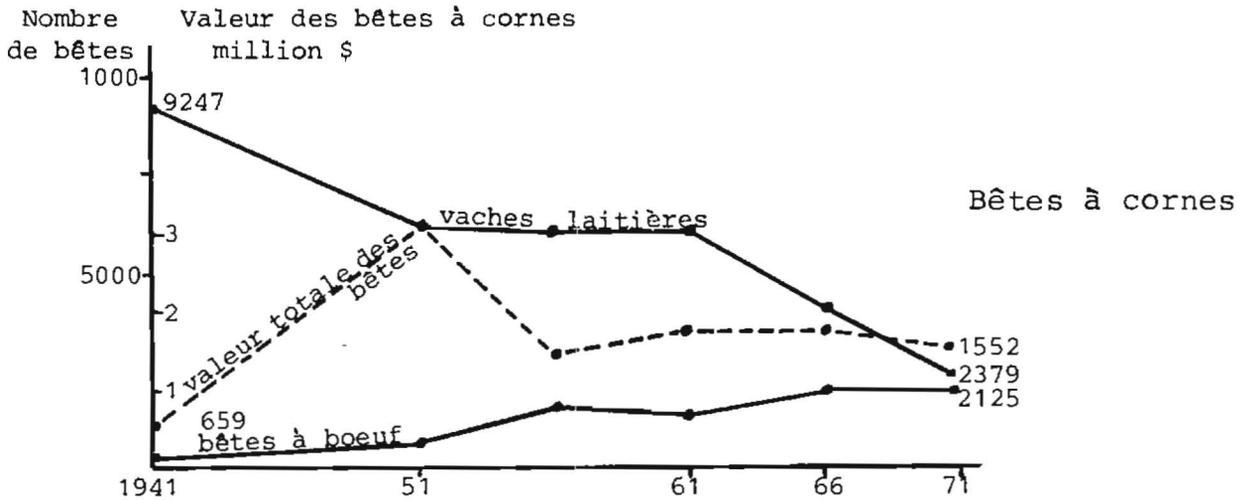
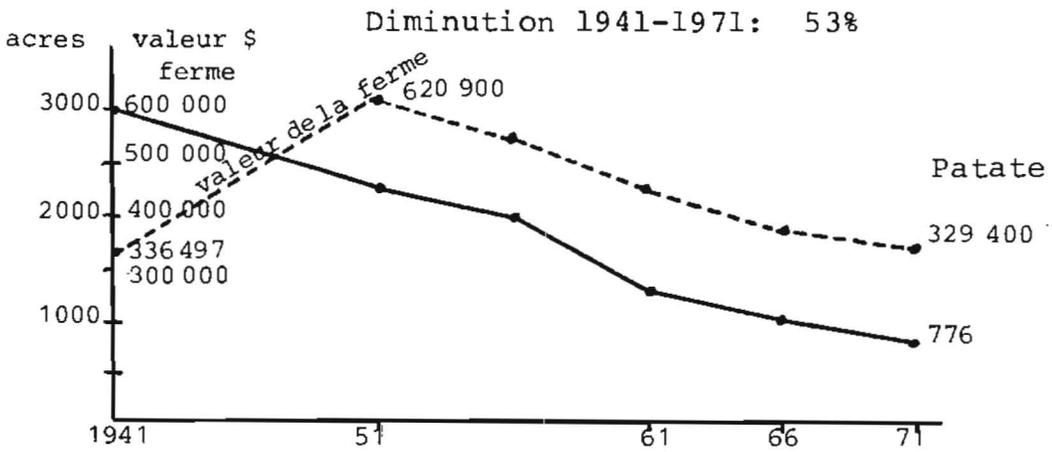
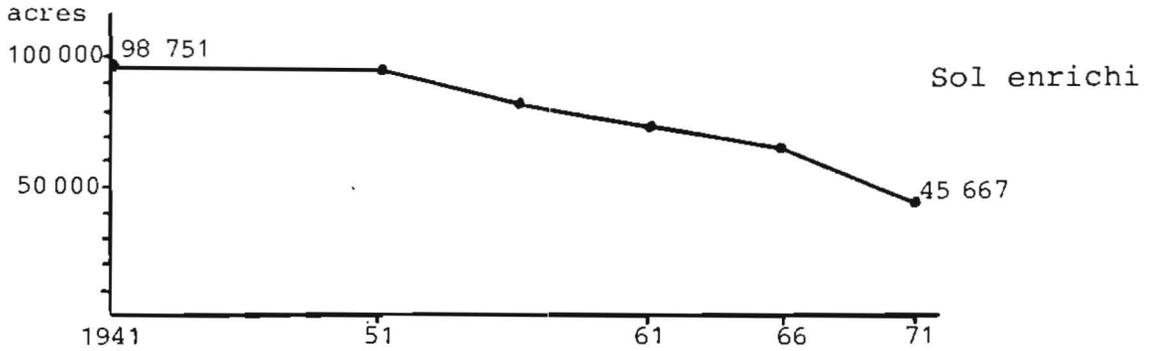
R serve agricole

1 0 5 10
KILOMETRES

L'agriculture dans le district de Sudbury

1941 - 1971





Valeur économique des fermes du district de Sudbury
1951 - 1971

District de Sudbury					
Années	Nombre de fermes occupées	Nombre de fermes selon la valeur des produits vendus			
		\$10 000 - et plus		\$5 000 - 9 999	
		Nombre	% du total	No	% du total
1951	1 634	6	0.4%	31	2.0%
1961	841	20	2.4%	82	9.8%
1966	631	34	5.4%	82	13.0%
1971	416	70	16.8%	31	7.5%

D.B.S. Recensement 1951 - 1971, section de l'agriculture

Déclin de l'agriculture dans le district de Sudbury
1941 - 1971

Nombre de fermes cultivées	80%
Nombre de fermes commerciales	82%
Population sur les fermes	78%
Acres de terre cultivée	69%
Sol amélioré pour la culture	53.8%

Au début, les bûcherons ont préparé le terrain mais la découverte du nickel a transformé la région qui est devenue l'un des plus grands centres miniers du monde.

Ce territoire du Bouclier canadien est favorable à l'agriculture. Selon l'arpenteur provincial en 1894, il y aurait 80% du township qui serait propice à la culture. La matière organique du sol est pauvre en nitrogène mais 67% à 75% des terres sont constituées d'argile qui font de bonnes terres arables si l'on ajoute l'engrais nécessaire. Aussi les colons savent l'apprécier car ils disent: "Notre sol est bon pour tout, des fraises jusqu'au blé de première qualité". Et Baine de conclure que dans la vallée, on trouve la culture de tout: framboises, radis, oignons, choux et carottes. Roussel en 1925, dans son Guide du colon du Nouvel-Ontario affirme qu'à partir des frontières interprovinciales du Québec et de l'Ontario, sur une distance de 560 km en se dirigeant vers l'ouest, vingt millions d'acres de terres arables s'étendent sur une profondeur qui varie de 40 à 100 km⁽²⁾.

2. La patate

Dans le township de Hanmer la culture de la patate réussit bien.

2. P.M. Roussel, Guide du colon du Nouvel-Ontario, p.17



Théodore Despatie, le roi mondial de la patate en 1949.



Le couronnement du roi de la patate par le Dr R. V. Chappel. Debout: Walter Maund. A gauche J. Léo Gauthier, Mme Despatie (née Aldéa Ménard), Théodore Despatie.

En 1949, Théodore Despatie est proclamé, le "roi mondial de la patate". Depuis plus de 28 ans, Théodore travaillait à améliorer sa culture de patates. Lors du banquet à l'hôtel Nickel Range de Sudbury pour le couronnement du roi de la patate, le député provincial S. Gemmel reconnaît le travail de M. Despatie en disant: "le sol de la Vallée est particulièrement bon pour la culture de la patate, mais pour en produire d'aussi remarquables, ça prend plus que de la bonne terre. Ça prend un bon fermier". C'est pour avoir participé au "Royal Winter Fair" que Théodore a gagné le championnat.

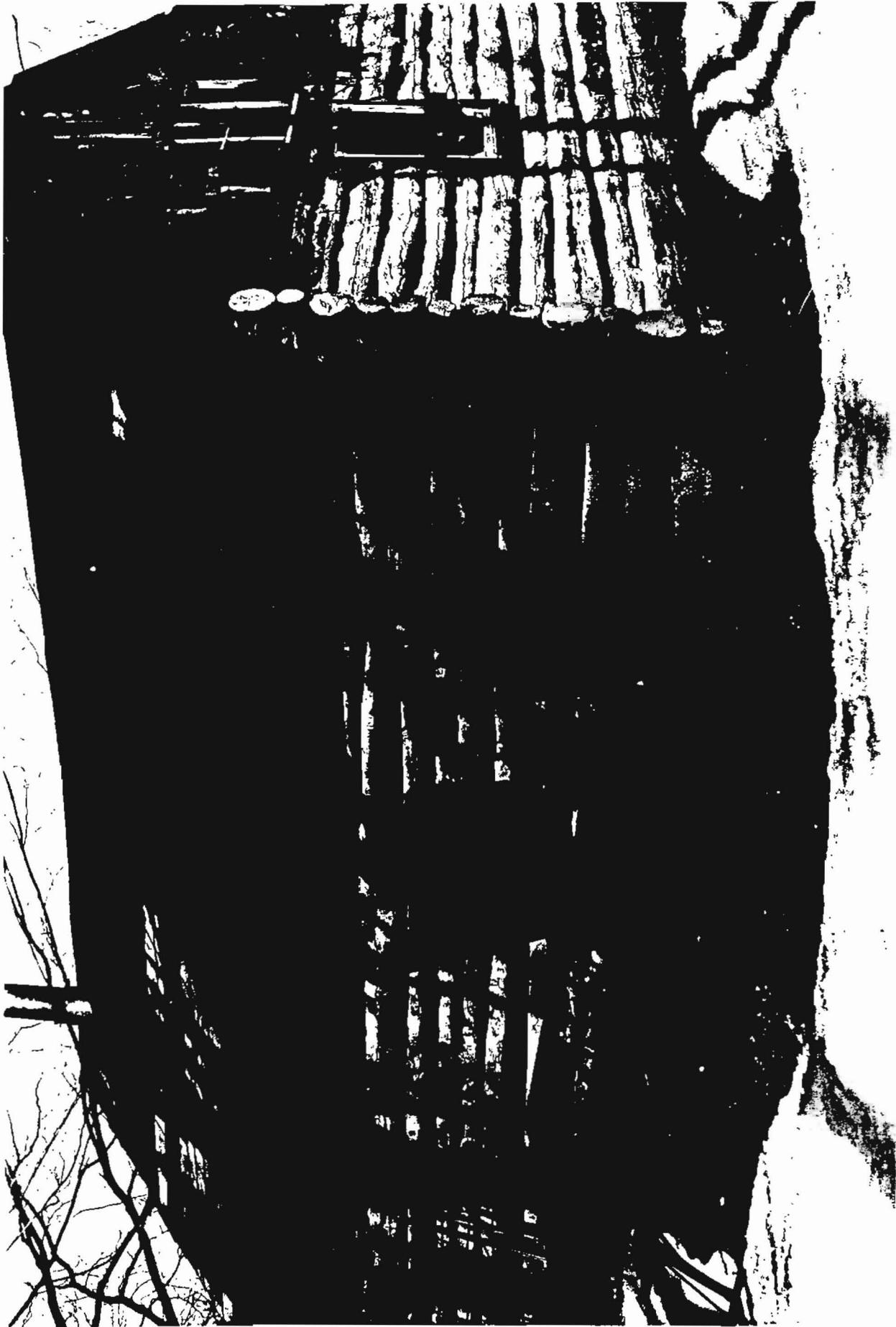
La famille Despatie et les gens de Hanmer ne l'oublieront jamais, car les fêtes du couronnement ont attiré une réputation enviée non seulement à la famille mais à tout Hanmer. Aussi, le Conseil municipal a "versé \$50.00 en don à Théodore Despatie pour l'honneur qui rejaillissait sur tout le township"⁽³⁾.

3. L'érablière

Dès les débuts, Théodore Despatie entaille ses érables pour faire du sirop et du sucre pour la famille. Il construit une cabane à sucre où chaque printemps c'est le rendez-vous. En 1947, ses fils construisent une belle cabane neuve.

Depuis 1967, un de ses fils, Lucien, entretient 1 500 érables sur plus de 0,4 hectare de terre située sur le Dominion Drive. Chaque année, il entaille ses érables au mois de mars. La sève recueillie produit en moyenne de 315 à 360 litres de bon sirop d'érable.

3. Minute Book Hanmer 1945-57, p. 158



La cabane à sucre bâtie en 1947 par Ted, Louis et Lucien Despatie



Lucien Despatie entaille
un érable.



Lucien et ses deux
fils, Richard vers
1972.

Dès avril, les élèves des écoles primaires de la région viennent visiter l'érablière Despatie. Chaque étudiant revient de cette classe-visite avec un carré de sucre, ou un verre de tire, heureux d'avoir passé une journée mémorable à la cabane à sucre.

4. Le magasin général

Pendant près de quarante ans, Joseph A. St-Germain marchand général du village, est témoin du développement constant de la communauté. En contact direct avec toute la population locale, il "vit" les événements avec tous les braves du hameau.

Fils du pionnier du même nom, Joseph, "Jos" acquiert la propriété au coin de Notre-Dame et Boulevard Côté, lorsqu'encore célibataire au début des années '20. (Cette bâtisse avait abrité auparavant un commerce de ferronnerie et une salle de billard).

Il loue "ce coin" à M. Léo Gravel pendant que lui-même passe quelques années à Détroit pour y apprendre un métier. Il y revient définitivement en 1933 avec sa famille, en pleine époque de dépression. Aux instances des gens de la place, désœuvrés par le manque d'emploi, il réussit à remettre la salle de billards sur pied - éclairée à la lampe à gaz "Coleman". Cette dernière doit être "pompée" tous les jours; ses deux pochettes incandescentes attirent les moustiques qui s'y brûlent les ailes ou détruisent les lanternes sans pitié!

Avec un capital de \$10.00, Jos A. St-Germain commande quelques boîtes de friandises qu'il étale sur les tablettes dans la pièce d'en avant; il ouvre ainsi le restaurant, genre "Ice Cream Parlour" de l'époque. On y sert des gros cornets à 5¢ chacun ou même des cornets doubles pour 10¢! La glacière: il faut y penser à l'hiver et retirer les blocs de glace de la rivière. On les conserve dans un immense carré aux murs de planches rempli de bran de scie. Tous les jours il faut y recourir, y extraire un gros bloc - le hacher - le "saler" et "empaqueter" le bidon de crème glacée. Méthode qui connaît ses déboires les jours de grandes chaleurs!

L'établissement grossit et prend bientôt l'allure de magasin général avec les caractéristiques de l'époque: épiceries, merceries, boucherie, quincaillerie: des pompes à eau, des "pointes" à eau (puisque à Hanmer, on y trouve de l'eau potable presque partout) des balais, des clous, de la peinture, des licous pour les chevaux; le nécessaire pour réparer les nombreuses crevaisons de pneus; du pétrole ("coal oil"), des mèches à lampe, etc. Pendant un certain temps on y retrouve même la chaise du barbier - pour la coupe de cheveux du samedi soir.

Les heures d'ouverture: tôt le matin jusqu'à tard le soir! La clientèle: A 8 heures du matin - on ouvre pour les enfants d'école qui se procurent calepin, règle, caramels, 5¢ de gâteau sec au gingembre pour le goûter ou encore 2¢ de pistaches salées. En soirée, les gens du village viennent fraterniser. On y discute politique, température, événements locaux. Le dimanche, lieu de rencontre par excellence et d'ailleurs le seul en dehors de l'église. On ouvre une heure avant la grand'messe pour

permettre aux gens de la campagne de se réchauffer, de reprendre souffle avant de se diriger à l'église pour 10h00. Après la messe on ouvre de nouveau et tous se dirigent vers le magasin. Les chefs de famille viennent chercher une traite pour la famille ou la provision de tabac à pipe Alouette pour la semaine. Tout le monde se connaît par son p'tit nom. On annonce un tir-aux-poules ("shooting-match") pour l'après-midi chez un tel, ou un rigodon dans la 2^e concession chez un autre. Sur le mur, l'image du Sacré-Coeur avec son exhortation: "Ne me blasphémez pas", impose le respect et contrôle les langues...

L'hiver on y retrouve la chaleur de la fournaise. On se raconte des balivernes. L'été on y apporte les bleuets, les framboises pour un marché rapide. On se désaltère avec un crème-soda rouge! En toute saison on vient y attendre l'autobus. On vient y attendre un ami. Afin de ne pas décevoir personne, on ferme vers 11h00 du soir. C'est la routine quotidienne. Un seul jour de l'année voit la porte close: Noël.

Ce magasin du coin, mon père, de raconter Ange-Annette, en a fait sa mission - entièrement au service du public pendant quatre décennies. D'une patience presque exceptionnelle, surtout au comptoir des bonbons à la "cenne", il respecte le choix capricieux du bambin qui a trois sous à dépenser, les yeux très grands et le désir gonflé. A l'occasion, je l'entends rappeler les groupes à l'ordre dans la salle de billards: "Allez, allez, là!" Et parfois: "Sainte pépîne!" C'est là son plus gros juron! Il a fixé un couvre-feu pour les étudiants. Personne reste-là à flâner. Et sur ce point, il reste ferme. Je le vois derrière le comptoir avec son



Magasin général de Joseph A. St-Germain
vers 1940.



Jos St-Germain derrière le comptoir
Madame Lorinda St-Germain (Lemaire)
apporte la touche féminine aux éta-
lages: 1957.



Le feu qui détruit le magasin
général de Jos St-Germain
28 décembre 1956.



Nouveau magasin, reconstruit au même endroit:
coin boul. Côté et rue Notre-Dame, 1957.

tablier blanc - sa pipe fidèle, ses propos accueillants, épaulé par son partenaire affable, ma mère... C'est elle qui veille aux étalages, apportant la touche féminine. Tous les deux jouissent de leur travail. Ils y sont à l'aise et des plus heureux. En 1949 l'électricité vient alléger les tâches. L'intérieur du magasin subit plusieurs transformations et adaptations avec les années. Toutefois une triste épreuve s'abat un jour de décembre 1956. Dans l'espace de quelques heures, en plein coeur de midi, un feu-éclair anéantit la vieille bâtisse d'épinière trois jours après Noël. Tout ce que l'on peut sauver des flammes: trois balais dans un p'tit baril à clous. Des larmes coulent. C'est la fin d'une époque. Mais on a le courage de recommencer. Un nouveau magasin surgit sur ce coin dès l'été 1957. (4)

-
4. Raconté par Ange-Annette St-Germain, - fille de Joseph A. et Lorinda St-Germain et membre de la communauté des Soeurs de la Charité d'Ottawa depuis 1954. Son père est arrivé à Hanmer en 1900 à l'âge d'un an. Ange-Annette est née à l'Ile-du-Calumet, Comté de Pontiac d'où venait sa mère, mais grandit à Hanmer où elle fréquente l'école St-Jacques du village de la 1^e à la 12^e année. Dans ses temps libres: commis au magasin. Institutrice, elle enseigne à Blezard Valley, Coniston, Ottawa, Paincourt. Elle revient à Hanmer, comme directrice de l'école Notre-Dame de 1966 à 1976. Présentement à Windsor, elle dirige l'école Ste-Thérèse.

5. Une ferme laitière

La ferme laitière des Charette est une entreprise qui dura presque cinquante ans dans la paroisse de Hanmer. Située à environ trois kilomètres à l'est du village dans le township de Capreol - alors non organisé - cette ferme laitière est toujours la propriété de Canadiens français passant de père en fils ou entre membres de la parenté.

En 1911, Alexandre et Bernadette Lavallée obtiennent du gouvernement un terrain gratuit (Free grant-settler lot) de 1,4 hectare. Notons que la moitié-est du lot 10 est dans le township de Capreol. D'abord ces braves colons défrichent le lot.

En 1919, Isidore et Domithilde Bertrand achètent cette ferme pour l'ajouter au lot adjacent. On sait qu'ils possédaient déjà la moitié-ouest du lot 9 obtenu aussi sous le "free grant settler act". La ferme de 2,4 hectares (240 acres) passe ensuite aux mains de leurs deux fils: Emmanuel qui épouse Rosanne Bérubé et Napoléon marié à Bernadette Lelièvre en premières noces et à Blanche Dubois en secondes noces. Ce sont eux qui commencent le commerce de la vente du lait en 1920 sous le nom de Laiterie Capreol. Une grange de cinquante par onze mètres, deux silos et une usine de pasteurisation sont bâtis successivement.

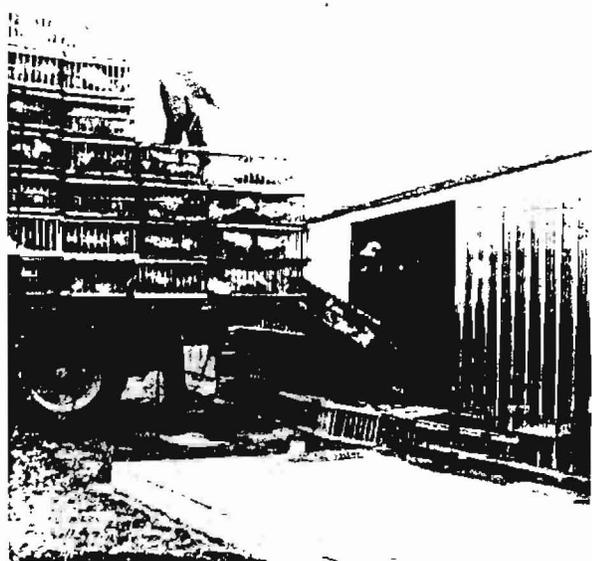
En 1942, Emile Charette dont l'épouse est Marie Dubé achète la ferme Bertrand de son beau-frère. C'est en 1946 que deux des fils Charette achètent la ferme: Fernand marié à Gilberte Turenne et Albert époux de Yvonne Le Rossignol. Ils font progresser le commerce qui compte alors 85 vaches Holsteins pures races. Ils y construisent une nouvelle usine de pasteurisation et deux maisons neuves. En 1958,



M. Fernand Charette devant sa grange vers 1942



M. Albert Charette à droite avec Léo Démoré, son employé et un boeuf pure race: Holste



L'arrivée des 4 000 poules à la ferme, 5 novembre 1958



Le camion des Charette pour la livraison du lait

ils y ajoutent un poulailler moderne pour recevoir 4 000 poules. Le lait et les oeufs sont vendus de porte en porte en camion à Hanmer et à Capreol, beau temps, mauvais temps, sept jours par semaine. Comme le lait sur la ferme ne suffit pas, les Charette achètent du lait des fermiers environnants: des Landry, des Lachance, des Denis, des Plante, des Deschênes, des Charbonneau et d'autres encore. A ce moment là Maurice Bigras du même rang, propriétaire d'une grande ferme possédait la laiterie Garson et pasteurisait son lait à l'atelier des Charette pour le distribuer de la même façon dans Garson-Falconbridge. Le commerce du lait des Charette est des plus prospères pendant près de 25 ans.

Plusieurs facteurs contribuent à la décision des propriétaires de cesser l'entreprise. D'abord, les fermiers se font de plus en plus rares dans la paroisse car ils laissent la terre pour travailler aux mines de l'Inco et de Falconbridge où c'est plus lucratif et les heures de travail sont moins longues. Ce sont des facteurs très attrayants pour les jeunes. Il est très difficile, alors pour les Charette de trouver de la main d'oeuvre pour les fermes.

La production locale du lait ne suffit plus, il faut acheter du lait de l'extérieur et le gouvernement exige que ce lait soit transporté par un camion citerne. De plus il exige aussi que les fermiers conservent leur lait dans des réservoirs en acier inoxydable. Comme la plupart des fermiers ne peuvent rencontrer un tel surcroît de dépenses, ils abandonnent la production pour s'embaucher dans les mines.

L'hydro de l'Ontario en 1965, veut acheter une partie de la ferme Charette pour y bâtir une centrale, mais plutôt que de contester l'expropriation en cour, les frères Charette vendent 1 hectare à l'Hydro. L'autre 1,4 hectare de la ferme est insuffisant pour produire assez d'alimentation pour un troupeau de 85 bêtes.

En 1969, les propriétaires, face à tous ces problèmes, décident d'abandonner le commerce du lait et des oeufs. On vend le commerce à la Laiterie de Sudbury et les vaches et les machines sont vendues une à une.

Aujourd'hui, la ferme n'est pas cultivée, les fondations d'une grange sont défaites, les deux silos sont solides comme des sentinelles, le poulailler, la laiterie, les remises sont abandonnés. Fernand Charette et son épouse demeurent sur la ferme sans la cultiver.

Le sol que ces braves ancêtres ont défriché à la sueur de leur front se recouvre peu à peu de branches et selon eux dans 25 ans ce sera encore une terre à défricher. (5)

6. Le financement de la municipalité

Si la municipalité a pour fonction d'organiser et d'administrer les services essentiels au bien-être, au progrès et à la sécurité de la collectivité, il lui faut des fonds, car elle n'en produit pas d'elle-même. Elle

5. Texte de Mme Fernand Charette, (née Gilberte Turenne). Voir biographie: "Une femme d'action", p. 108

a deux sources de revenus: les taxes et les subventions des gouvernements provincial et fédéral.

L'impôt foncier est la plus ancienne contribution exigée par les municipalités pour obtenir les revenus nécessaires pour assurer tous les services voulus. L'estimateur prépare chaque année le rôle d'évaluation -- document officiel dans lequel est consignée la valeur des immeubles situés dans le township. Quand le secrétaire-trésorier prépare le budget, il se base sur la valeur estimée des propriétés. Le conseil vote ensuite le taux des taxes pour l'année. C'est la taxe foncière générale qui sert à défrayer les coût d'administration de la municipalité et les autres dépenses dont la population bénéficie.

Le conseil peut aussi obtenir certains revenus des permis et des licences qu'il émet: taxi, magasin, etc. Les subventions du gouvernement viennent compléter les fonds de la municipalité. Ces subventions sont octroyées selon les besoins des écoles, des chemins...

7. Le travail à Hanmer

a. LES EMPLOYES MINICIPAUX

Pour nous donner une idée de la prospérité dans la municipalité, nous jetterons un coup d'oeil sur les salaires. Si nous pouvions comparer le prix des denrées de l'époque, nous pourrions élaborer davantage.

Il semble bien que le salaire le plus élevé de 1904 soit celui du secrétaire-trésorier: \$125 par l'année. Nous voyons un décalage à partir des années cinquante. Les affaires se multiplient et les services de la municipalité augmentent en proportion. Alors, en 1957, on engage un deuxième secrétaire. Et en 1967, on commence à séparer le trésor du secrétariat. Parallèlement, le maire et ses conseillers, en 1904, reçoivent respectivement \$2 et 1,50 pour chaque assemblée. Jusqu'en 1935, cette rémunération ne varie pas beaucoup. En 1945 le maire et ses conseillers reçoivent \$5 chacun. En 1950, le maire reçoit \$500 pour l'année, et en 1955, \$175 par mois.

Ce que l'on donne à un homme pour une journée de travail pour la municipalité est aussi très significatif. Disons d'abord qu'en 1904, une journée de travail c'est dix heures. Ce n'est qu'en 1937 que l'on réduit à huit heures une journée de travail. Au tournant du siècle, un homme gagne donc 50¢ par jour, pour dix heures de labeur! Ce n'est qu'après 1956 que le journalier est payé à l'heure et selon le genre de travail qu'il accomplit. Dès 1912, un homme qui travaille pour la municipalité avec une paire ("team") de chevaux reçoit \$3.50 par jour, en 1950 il reçoit \$8.50 tandis qu'en 1955, avec un camion de trois tonnes, sa journée vaut \$24,00. Pendant les années soixante le travailleur se spécialise et la rémunération doit convenir.

Mentionnons de plus quelques différences selon le genre de services rendus. En 1917, le vérificateur des comptes reçoit 35¢ l'heure, l'inspecteur de clôture 20¢ l'heure et ses dépenses, l'assesseur 40¢ l'heure, les officiers du bureau de santé 30¢ l'heure.

Vers 1965, on accorde des vacances aux employés. Deux semaines de vacances pour les employés qui ont dix ans de service.

b. LES COMMERCES

Quels sont les commerces que l'on trouve à Hanmer? Un permis d'hôtel est donné à Olivier Lalande (lot 1, concession 2) en 1904.

Avant 1950, les habitants, en majorité cultivateurs, vivent tranquilles sans trop de changement à leur train de vie. Un premier taxi reçoit un permis à cette époque: ses tarifs sont 50¢ le premier mille et 20¢ les autres milles. En 1956, un autre taxi est autorisé et en 1968 un autre encore.

Un Cocktail Bar est ouvert en 1955 puis en 1956 un restaurant; en 1959 un Snack Bar; des étalages de frites, légumes et une épicerie en 1961, enfin, une pâtisserie et goûter en 1963. Le grand centre d'achat commencé en 1957 et réalisé pour le centenaire de la Confédération en 1967 devient le centre commercial pour toute la population.

La distribution du lait est passée entre plusieurs mains. La Maple Leaf Dairy obtient un permis en 1955. Quatre ans plus tard, la Palm Dairy obtient aussi son permis. En 1958, la municipalité exige que les laitiers renouvellent chaque années leur permis. Ainsi Standard Dairy, Capreol Dairy obtiennent un permis.

Fait notoire, cependant, en 1969, 367 permis de construction ont été donnés mais seulement 197 en juillet 1976.

8. Le coopératisme

"L'avenir des Franco-Ontariens est dans le pouvoir économique; et le pouvoir économique est dans les coopératives" diront certains économistes. Pour M. Gaëtan Gervais, professeur d'histoire à l'Université Laurentienne: "vouloir l'épanouissement culturel et social des Franco-Ontariens, c'est du même coup réclamer leur développement économique". La famille et la terre ont fait survivre le Francophone en Ontario mais c'est aussi en partie ce qui l'a condamné à un état d'infériorité économique.

Une structure économique qui peut nourrir l'espoir d'un demi-million de Franco-Ontariens, c'est possiblement la coopération. Les coopératives doivent donc devenir un outil privilégié de notre développement économique car "sans ce pouvoir", dit encore le professeur Gervais, "la culture française est vouée à la disparition. Les Franco-Ontariens doivent à tout prix s'approprier un pouvoir économique; c'est par là que passe notre avenir".

M. Sam Steinberg en donne la preuve tangible aux 165 finissants de l'Université de Montréal, en Commerce: "vous les Canadiens français, vous vous mettez dos à dos, nous, les Juifs, nous travaillons main dans la main. Je suis venu et vous vous êtes engouffrés dans mes magasins par manque de coopération. Jeunes Canadiens français, je vous

dis trois choses: travaillez, épargnez, étudiez et demain vous serez maîtres dans votre province. Il continue: vous n'étudiez pas et ce sont mes compatriotes qui sont les premiers dans les universités. Vous n'étudiez plus, vous jouez. Vous ne voulez plus travailler, vous les Canadiens français, vous voulez la journée de huit heures, de six heures et bientôt de quatre heures. Vous serez nos serveurs et nous continuerons de vous dominer". Voilà la recette du président de la chaîne de magasins en alimentation Steinberg et des magasins Miracle Mart. Donc, nous pouvons conclure avec M. Gérard Lafrenière, directeur du Centre d'éducation permanente à l'Université Laurentienne que le fondement essentiel de l'avenir du Franco-Ontarien est dans le mouvement coopératif.

Il faut bâtir une certaine infra-structure économique qui puisse servir d'agent de ré-incarnation des valeurs culturelles que nous partageons. Actuellement, la force économique des Franco-Ontariens (environ 460 000 - 5,5% de la population ontarienne) est à peu près nulle. Comme force politique, nous sommes à toutes fins pratiques inexistantes. Sur 125 députés à Queen's Park il y a 5 francophones. Sur environ 100 000 fonctionnaires, 4% sont des francophones. Il est donc essentiel de faire face au problème de façon collective car ce n'est que collectivement que nous serons relativement forts. Nous pouvons nous doter d'une foule d'institutions économiques qui redonneraient une dimension réelle à notre existence de Franco-Ontariens. Ces instruments nécessaires, nous les avons déjà: ce sont les caisses populaires et le mouvement coopératif..

Qu'est-ce qu'une coopérative?

Une coopérative est une association de personnes qui possèdent et contrôlent démocratiquement une entreprise qu'elles opèrent et utilisent en vue de satisfaire aux meilleures conditions possibles, des besoins personnels et communautaires.

Selon les principes fondamentaux de la coopération, les coopérateurs ont comme devise: "Chacun pour tous, tous pour chacun". Les coopératives apparaissent donc comme des entreprises différentes aux entreprises capitalistes à trois points de vue: la propriété, l'administration et le partage des bénéfices⁽⁶⁾.

a. LE CERCLE AGRICOLE

Après la Seconde Guerre mondiale une centaine de cultivateurs forment le cercle agricole. Chaque fermier paye sa carte de membre: \$1.00 par année.

Le premier président du cercle agricole est Jules Ross. Eugène Bourgeault lui succèdera. Jos St-Michel agit comme premier secrétaire et le dernier sera Emilien Lelièvre. Les assemblées ont lieu à l'hôtel Tremblay.

Dès le début on organise des concours de labours. Vers 10h00 le matin les fermiers arrivent avec leur charrue et leurs deux chevaux. Chacun a une planche de

6. Entrevues préparées par un groupe d'étudiants, l'Université Laurentienne.

labour à faire. Voici certains critères pour l'évaluation du meilleur guéret. D'abord pour participer, il faut être membre. Il n'y a pas de limite de temps pour accomplir le travail. Il faut tracer un sillon profond et deux petits coups pour tout recouvrir. Les guérets relevés doivent se toucher. Il semble bien, selon un des participants, qu'il ne faut pas malmener ses chevaux. Le laboureur perd des points s'il crie et s'il fouette ses chevaux. Un agronome de Warren vient juger le labour.

On remarque parmi les concurrents, Madame Wilfrid Quesnel (née Hélène Landry) qui gagne souvent le prix de participation. Vers 1939, Jos Kingsley participe, pour la première fois avec son tracteur neuf. Chaque année ensuite il y a des tracteurs qui remplacent les chevaux. Fait que plusieurs se souviennent en 1944, il y a 44 tracteurs.

Quel trophée gagne le cultivateur qui fait le plus beau labour? Parfois, c'est une grande assiette en argent. Alcide Pharand reçoit ce trophée vers 1947. Un pionnier, Armand Dubois fait la présentation. Madame Pharand (née Gabrielle Plante) conserve précieusement ce souvenir. Parmi les gagnants d'une assiette d'argent, mentionnons Alexis Denis, Delphis Landry et Fernand Charette.

Les femmes préparent le souper aux fèves au lard, avec du pain chaud et des tartes pour toute la paroisse. C'est une fête annuelle inoubliable.

Une autre activité du cercle agricole, c'est le déjeuner-causerie. Un invité adresse la parole et les cultivateurs mangent les meilleures crêpes de l'année.

Le cercle agricole voulait encourager les cultivateurs à travailler ensemble et à s'entr'aider.

b. UNE COOPERATIVE DE PATATES A HANMER

Au début des années cinquante, les membres du cercle agricole organise une coopérative de patates. Les débuts sont prometteur. On projette la construction d'un édifice spacieux à l'endroit où est aujourd'hui l'hôtel Nickel Belt. Le deuxième étage devait servir de salle municipale. Les membres doivent verser \$100,00 pour être coopérateurs.

Eugène Bourgeault est le président avec Roméo Pharand et Nelson Landry comme collaborateurs. Le commis est Adrien Joliat.

En ce temps là, un "habitant" qui sème 125 poches de 34 kg (75 livres) peut récolter 1000 poches de bonnes grosses patates.

Cependant, cette première tentative de coopérative est un échec car les coopérateurs ont tout perdu.

Puis on assiste à l'abandon des terres par les cultivateurs qui s'embauchent à la mine de plus en plus vers les années soixante.

c. LA COOPERATIVE ALIMENTAIRE DE HANMER

C'est à l'ACFO régionale que revient le mérite d'avoir lancé vers 1975 l'idée de coopération pour l'alimentation à Hanmer.

La première rencontre est décevante. Cinq personnes seulement se sont rendues. Par la suite, le nombre d'intéressés a augmenté à un rythme assez constant jusqu'à une centaine. L'entreprise sera rentable et Hanmer fonde une coopérative alimentaire le 16 novembre 1976. Le Conseil d'administration nomme Mme Claudette Normand gérante. Après trois ans, grâce à la collaboration de tous les membres, la coopérative d'alimentation de Hanmer compte 162 membres qui partagent le même besoin de s'engager tout en réalisant des économies importantes.

La coopérative alimentaire de Hanmer est un magasin où les clients sont à la fois consommateurs et propriétaires. On y fait son épicerie chez-soi. Ce magasin "coop" offre une bonne variété de produits. Il est situé sur la route 69. La part de \$100.00 que chaque membre verse lui accorde le titre de propriétaire. En devenant membres, les coopérateurs s'engagent à fournir quatre heures de travail bénévole et à déboursier \$9 par mois. Les heures de bénévolat sont consacrées à l'entretien et aux tâches reliées à la vente tandis que les frais mensuels couvrent les coûts d'administration tels que le loyer, le téléphone, l'électricité. Ces obligations entraînent des privilèges qui dépassent de beaucoup les attentes.

A la coopérative toutes les denrées alimentaires sont vendues aux membres qui réalisent des économies de 15 à 40% des prix réguliers de détail. Le prix de vente au consommateur est le prix d'achat de la coopérative. De plus, grâce au pouvoir d'achat de la coopérative on peut se procurer aux prix du gros une variété d'articles par catalogue.

En plus de ces avantages financiers, le mouvement coopératif offre une éducation toute spéciale à ses membres. Ils deviennent des consommateurs avertis car ils apprennent l'art de bien acheter, de bien manger et d'économiser en même temps.

Les membres éprouvent également une satisfaction personnelle à travailler en équipe favorisant la joie du partage et l'accueil chaleureux.

"A la coopérative d'alimentation à Hanmer, on se sent bien chez-nous", disent les coopérateurs.

d. UNE CAISSE POPULAIRE

Qu'est-ce qu'un Caisse populaire?

C'est une coopérative d'épargne et de prêts où les gens d'une même paroisse déposent leurs économies petites et grandes, pour les prêter à bon compte à ceux d'entre eux qui en ont besoin.

Pourquoi l'appeler "Caisse"?

Pour montrer que c'est la mise en commun des épargnes recueillies.

Pourquoi "Caisse populaire"?

Parce qu'elle existe pour tout le monde. Tous les honnêtes gens, pauvres et riches, y sont admis. Tous administrent leurs épargnes - cents et dollars - mises ensemble.

Pourquoi l'appeler "coopérative"?

1. Parce que pour la fonder et pour la maintenir, il faut le concours, la collaboration de plusieurs citoyens;

2. parce qu'elle ne fait affaire qu'avec ses sociétaires et qu'avant tout, elle s'occupe de leur bien-être.

Pourquoi "d'épargne et de crédit"?

1. Parce qu'elle sert de réservoir à l'épargne populaire;

2. parce qu'elle prête à ses sociétaires.

Quel est le but de la Caisse populaire?

1. Enseigner l'épargne et la rendre facile à tous;

2. combattre l'usure;

3. prêter aux sociétaires dans le besoin;
4. supprimer l'achat à crédit;
5. favoriser l'agriculture en aidant le cultivateur à améliorer sa culture, son bétail, etc;
6. aider le colon courageux à s'établir;
7. développer chez l'ouvrier l'habitude de l'épargne et lui rendre accessible la petite propriété;
8. faire pratiquer la charité chrétienne. La Caisse populaire doit être une école de véritable amour du prochain;

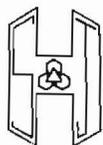
Quel est son champ d'action?

La paroisse seule. Il serait imprudent et dangereux d'en sortir.

Pourquoi pas en dehors de la paroisse?

Parce que, dans une paroisse, les gens se connaissent mieux; ils connaissent donc mieux la mentalité, la moralité, l'honnêteté, la solvabilité, les besoins réels de chaque sociétaire.

i. LA CAISSE POPULAIRE SAINT-JACQUES DE HANMER

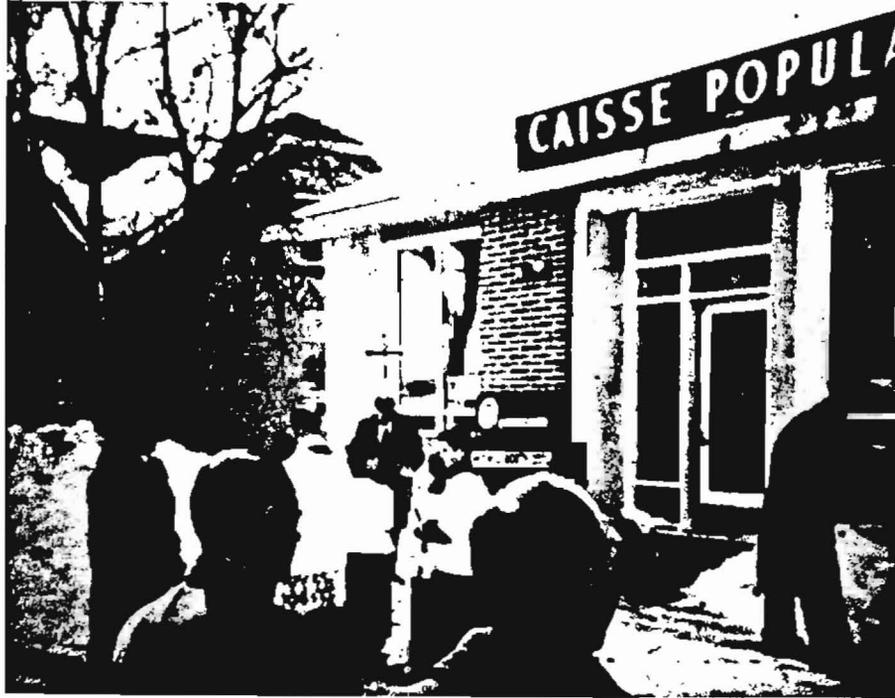


La Caisse Populaire St-Jacques
de Hanmer Limitée
4471, avenue Notre-Dame
Case postale 880
Hanmer, Ontario P0M 1Y0

Fondée le 7 février 1947, la caisse populaire de Hanmer a surmonté d'énormes difficultés avant de devenir l'institution active qu'elle est aujourd'hui. Un gérant, Aimé Joubert surchargé de travail et une administration inexpérimentée dans sa maison ont engendré des obstacles insurmontables qui ont causé la fermeture de la caisse en 1952, cinq ans à peine après sa fondation. Pendant sept ans, la caisse est à l'état dormant. Elle n'offre aucun service bien que les fonds des sociétaires soient restés en caisse.

Le 1er juin 1959, on convoque une assemblée générale dans le but de choisir entre la réorganisation de la caisse ou sa dissolution. Notons qu'en dissolvant la caisse, les sociétaires ne reprennent que 50% de leurs dépôts. Les membres optent donc pour la réouverture. Pour donner suite à cette décision, la caisse embauche comme gérant, M. Guy Thibert. Temporairement, on s'installe au sous-sol de la demeure de M. Thibert.

On lance une campagne de recrutement afin de créer de l'intérêt pour le mouvement et d'attirer de nouveaux membres. Depuis cet élan, la caisse progresse et compte aujourd'hui 4 500 sociétaires.



Bénédiction de la Caisse populaire St-Jacques
et inauguration officielle le 11 mars 1962. La
caisse est située à l'angle de la rue Notre-Dame et
du boulevard Côté.

Une fois bien rétablie la caisse prend une part active au développement économique de la communauté francophone. "La caisse est une petite industrie en elle-même" selon M. Guy Thibert. Elle se propose comme objectif le regroupement des Francophones et l'entraide financière. Ces buts, elle les poursuit fidèlement.

La caisse prête main forte aux divers projets entrepris par les Francophones de la région. Par exemple, la direction a appuyé l'organisation de la coopérative alimentaire de Hanmer, dont la clientèle est sensiblement la même que celle de la caisse. Afin de réduire les coûts d'habitation, quelques personnes se groupent et fondent une coopérative d'habitation. La caisse populaire prête les fonds nécessaires au projet, avance les argents pour la construction d'une dizaine de maisons. Les membres continuent à vivre dans ces maisons mais n'ont pas su maintenir les activités de la coopérative d'habitation qui malheureusement ne fonctionne plus.

Au début des années 70, la municipalité de Hanmer, dont la population se chiffre autour de 12 000 personnes se retrouve sans médecin. "Notons que, normalement, un médecin dessert 3000 personnes" nous dit M. Guy Thibert, "et nous voici sans médecin dans une ville qui devrait en avoir quatre à son service. M. Thibert réussit à convaincre un médecin à venir s'installer à Hanmer à condition qu'Hanmer dispose d'une clinique médicale. Grâce à une permission spéciale, la caisse entreprend la construction d'un centre médical et investit \$125 000 dans le projet. Le centre médical abrite aujourd'hui

trois médecins: les docteurs Lloyd Kerry et son épouse Barbara Logan et Marcel Choquet, deux dentistes Jan Vavra et K.C. Chen, un optométriste, le docteur Andrew Albiani ainsi qu'une avocate Me Nellie Maria Lanteigne. Au sous-sol de la Caisse, il y a le laboratoire médical.

En décembre 1974, la Caisse se dote d'un système d'ordinateurs (S.I.C. Système intégré des caisses). C'est un changement du système de comptabilité des cartes à un système d'ordinateurs qui fonctionne dans la plupart des caisses populaires de l'Ontario et du Québec et dont la Centrale est à Montréal dans le complexe Desjardins. De plus le premier avril 1980 la Caisse Saint-Jacques ouvre un comptoir au Centre commercial sur la route 69.

Le feu détruit en octobre 1968, l'intérieur de la Caisse qui avait été rénovée en 1962. En attendant la réparation, la Caisse continue à desservir ses sociétaires dans une maison mobile louée et stationnée sur le terrain de la Caisse. Le 9 septembre 1969, un vol à mains armées est perpétré et les bandits quittent les lieux avec une somme de \$8000.

La Caisse populaire Saint-Jacques de Hanmer est affiliée à la Fédération des Caisses populaires de l'Ontario depuis le 7 février 1947. La charte est signée par le ministre de l'Agriculture.

ii. L'ADMINISTRATIONConseil d'administration

La société est administrée par un bureau appelé conseil d'administration. Il est composé d'au moins cinq personnes qui sont choisies par et parmi les sociétaires.

Le conseil d'administration voit à l'administration et à la bonne orientation de la caisse. Il s'assure si l'esprit de la caisse populaire est respecté, voit à l'observance des règlements, s'occupe de tirer le meilleur parti possible des valeurs. Il représente la caisse dans ses relations extérieures.

Commission de crédit

Les sociétaires nomment aussi parmi eux trois personnes pour former une commission dite commission de crédit. La Loi des syndicats coopératifs de Québec confie à cette commission le contrôle absolu des prêts aux sociétaires. Les commissaires de crédit doivent étudier les demandes d'emprunt, décider des prêts, voir aux rentrées des créances. La commission de crédit dirige donc le service de prêts ou de crédit de la caisse populaire.

Conseil de surveillance

L'assemblée générale des sociétaires nomme en outre un conseil de surveillance composé de trois sociétaires. Le conseil de surveillance tire son pouvoir de l'assemblée générale qu'il représente au cours des opérations. Il voit si les autres commissions ou conseils sont soucieux de bien observer les règlements de la caisse populaire et de mettre en pratique les décisions de l'assemblée générale. Il vérifie fréquemment la caisse, contrôle chacune des décisions de la commission de crédit ainsi que le rapport mensuel du gérant. Il doit inscrire ses remarques et suggestions au procès-verbal.

iii. LES STATISTIQUES⁽⁷⁾

Le tableau (p. 97) indique que les réalisations de la Caisse populaire de Hanmer, face au mouvement coopératif sont nombreuses mais ne doivent pas s'arrêter là. Une caisse doit toujours demeurer au service de ses sociétaires.

Trop de gens, hélas, ne connaissent pas ou peu le mouvement coopératif. C'est aux caisses populaires qu'il revient de diffuser l'idéologie du coopératisme, de sensibiliser la population aux avantages économiques et de susciter l'intérêt des Francophones pour les

7. Renseignements donnés par le personnel de la caisse populaire St-Jacques de Hanmer, 1980.

CAISSE POPULAIRE ST-JACQUES

Année	Actif (au 31 déc.)	Bénéfices	Nombre de sociétaires	Billets et hypothèques Nombre d'emprunteurs	Personnel
1949	13 735.28	320.87	227	55	1
1950	29 550.29	660.96	—	—	1
réacti- vation 1960	18 892.01	605.58	460	35	1
1961	100 091.46	5 227.26	504	87	1
1962	154 375.65	436.58net	—	—	2
1963	190 398.38	1958.73net	—	—	2
1964	249 593.93	1915.08net	825	162	2
1965	354 214.33	5 378.24	904	210	3
1968	904 052.54	17 787.37	1664	398	4
1969	1 009 850.00	15 038.00	2009	342	5
1970	1 512 389.00	31 124.00	2555	483	6
1971	2 339 164.00	67 804.00	3044	520	8
1972	3 156 163.00	52 303.00	3317	—	8
1973	3 706 100.00	52 579.00	3568	558	9
1974	3 945 782.00	37 308.00	—	—	9
1975	4 740 022.00	13 784.00	3294	514	8
1976	5 702 166.00	28 287.00	3648	524	8
1977	7 196 947.00	62 590.00	3915	544	9
1978	7 742 426.00	80 642.00	3856	562	9
1979	8 346 105.00	54 676.00	3942	598	9

coopératives. Puisque c'est une question d'éducation selon M. Vincent Théoret gérant de la caisse populaire de Sturgeon Falls pourquoi ne pas intégrer le coopératisme à l'école par des cours certes mais aussi en pratique?

9. Le moulin à scie

Vers 1915 il y a un moulin à scie (dans le township de Hanmer). Alexandre Bigras est l'entrepreneur. C'est aujourd'hui devenu l'entreprise de la famille Lajambe. On peut se faire une idée du développement de ce moulin à scie en regardant l'émission de télévision "Villages et visages", no 13 Hanmer. La bande magnétoscopique est disponible à l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (OTEC), C.P. 200, succursale Q, Toronto, Ontario M4T 2T1.

10. Les communications

Les communications sont des moyens de liaison essentiels à la vie d'une collectivité. Il faut pouvoir communiquer à l'intérieur du township, avec les municipalités environnantes et aussi avec l'extérieur pour assurer un développement continu.

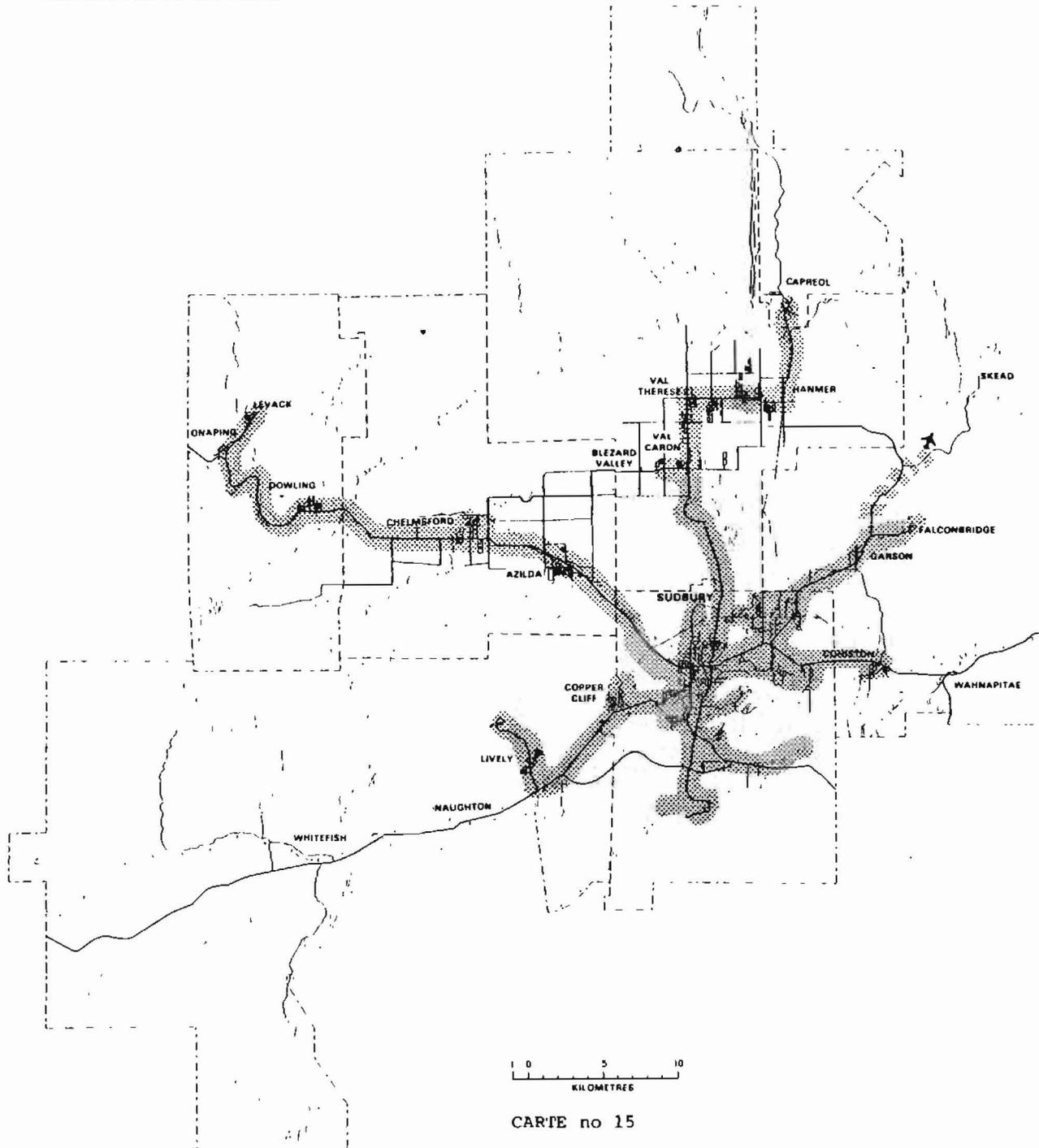
a. LE TRAIN

Les réseaux nationaux de chemins de fer CN et CP assurent la communication entre les régions du pays, mais il est de première importance de créer des routes primaires et secondaires qui rayonnent vers l'extérieur vers les zones éloignées. Il faut relier Hanmer aux routes principales de la Province: la 17, la 69 et la 144.

Nous croyons que le développement du township de Hanmer vient de la construction du Canadien-Nord qui passe par Capreol. C'est pendant les années de prospérité, avant la Première Guerre mondiale que la section du Lac Supérieur, Port Arthur, Capreol et Ottawa a été construite. Comment expliquer autrement que le township de Hanmer soit constitué deux ans avant celui de Blezard? Le township de Blezard doit son développement au Pacifique-Canadien qui passe à Chelmsford. De là les colons s'établissent dans Rayside puis dans Blezard. En effet, la portion du Canadien-Nord entre la Jonction de Sudbury et Sellwood, via Millnet, est l'entreprise du "Canadian Northern Ontario Railway Company." En octobre 1908, on transporte le minerai de fer de Moose Mountain Mine à Sellwood, au Depot Harbour près de Parry Sound et de là par bateau aux Etats-Unis. Cette route de chemin de fer de Millnet à Port Arthur a été construite entre 1909 et 1915.

La petite "station" de Hanmer a été érigée probablement en 1908, au plus tard en 1912. L'agent préposé à ce terminus pouvait habiter dans la petite gare. Selon

TRACÉ DES
ZONES DE SERVICES DE
TRANSPORTS PUBLICS en 1977



les archives du CN, cette partie a été ouverte à l'automne de 1915. Cependant, les gens disent que le premier train a passé à Hanmer au mois de décembre 1913. Cette petite gare est un centre d'intérêt pour les habitants de Hanmer. Le passage du train attire toujours la curiosité de plusieurs badaux, jeunes et moins jeunes. Nous savons que cette "station" de Hanmer a été démolie vers 1950, mais le train continue toujours de passer.

b. LES CHEMINS

Dans une municipalité à ses débuts, les chemins à ouvrir et à entretenir sont l'affaire de tout le monde. Dans ces projets d'ouverture de chemin, les pionniers rencontrent des difficultés souvent énormes. En 1906, par exemple, il faut contourner une côte dans la troisième concession sur le deuxième lot et Ernest Gatien doit vendre du terrain au conseil. De plus, le conseil ne peut accorder plus que dix dollars pour construire le pont dans la première concession. Il faut se débrouiller. Chaque colon doit entretenir son bout de chemin et collaborer à la corvée pour la construction des routes principales. Dès l'automne 1904, la Trois de Hanmer, depuis la propriété de E. Gatien jusqu'à la Deux est carrossable. En juin de la même année, le Conseil prévoit l'ouverture de sept chemins.

Mais pour bâtir ces chemins, le Conseil nomme chaque année des inspecteurs de voies (pathmasters).

Parmi les premiers, on remarque J.B. Fex, John Bélart, Ophilia Lacoste, Joseph Deschesne, James Drennan, Pierre Caron et Paul Daoust. Ces inspecteurs doivent vérifier et exiger que la largeur de terrain prescrit par la loi pour un chemin soit donnée par tous les propriétaires concernés. Ils doivent contraindre certains fermiers à enlever leur clôture du chemin public. Le conseil donne \$2 par jour à ces agents voyers pour les rémunérer dans leur travail.

Vers 1915, le gouvernement provincial vient en aide aux municipalités pour l'amélioration des routes. Ainsi, en 1919, la troisième concession est pavée et en 1965, la route 69 nord est reconstruite, pavée et élargie...

c. LE TELEPHONE

Au début du siècle, le téléphone devient un moyen de communication des plus rapide. Frank Dennie, en 1911, réussit à communiquer depuis son hôtel à la gare de Hanmer, mais dans le Moyen-Nord, c'est vers 1916 que la première ligne relie la région de Chelmsford. Une douzaine d'années plus tard, la Docon Telephone de Capreol est autorisée à organiser le service de Hanmer. En 1956, un règlement est voté pour permettre à la compagnie Bell Téléphone de voir à l'entretien de toutes les lignes de téléphone. Puis, en 1958, c'est la cause française qui retient l'attention du conseil municipale qui demande à la compagnie Bell une standardiste de langue française.

d. LE COURRIER

En 1904, le Bureau de poste du township de Hanmer est confié à Napoléon Ménard. A cette époque, le courrier est distribué jusque dans les routes rurales les plus éloignées. Le facteur qu'on appelle "postillon" distribue le courrier avec des chiens en hiver. Il arrive que pour rendre service, le postillon devienne l'épicier de Madame, le quincailler de Monsieur, pharmacien et dépanneur à l'occasion et le courrier...?

e. L'AEROPORT

Pour terminer ce bref exposé sur les communications, notons que la municipalité donne la permission à Ultra Flight de construire un aéroport qui comprend un terrain d'atterrissage et offre aux passagers un service qui s'améliore chaque année.

v

Activités socio - culturelles

V L'ASPECT SOCIO-CULTUREL

1. Les loisirs

Avant de s'occuper d'organiser des loisirs, une communauté doit atteindre une certaine aisance pour pouvoir se procurer du repos, des vacances, des loisirs. Avant 1960, il n'y a rien d'organisé en fait de jeux. Il y a, sans doute, comme dans tout groupement, des fêtes champêtres, des parties de balle et des bingos centrés autour de la paroisse.

La première fois que nous trouvons l'expression "association athlétique", c'est en 1949, quand le Conseil pense à la construction d'une salle municipale qui pourrait servir à l'athlétisme. Entre-temps un comité conjoint Capréol-Hanmer s'occupe d'une patinoire, d'un terrain de jeu dans la section du parc Carol-Richard, sur le lot de la municipalité. Voici les membres du premier comité récréatif: R. Ladéroute, G. Portelance, L. Déchamp, J. Valade, Ted Trudel, R. Ouelette, Z. Brousseau. Leur première préoccupation est l'aspect social, culturel, physique d'un centre récréatif au service de tous les groupes: jeunes et vieux, hommes et femmes.

Le progrès marqué dans l'organisation des loisirs avec son aréna, sa salle de quilles, son mouvement de scoutisme, son théâtre, ses parcs, sa salle de billards, son terrain de balle, sa bibliothèque démontre que le statut social de la population de Hanmer au moment de la formation de la ville de Vallée-Est a atteint un stade de développement où les loisirs deviennent une nécessité.

2. La FFCF à Hanmer

La Fédération des femmes canadiennes-françaises joue un rôle important dans la société de Hanmer depuis 1959.

La section de la FFCF à Hanmer est dynamique. La fédération encourage les élèves francophones en offrant, chaque année, une récompense pour l'excellence en français. Les femmes de la Fédération s'occupent d'oeuvres de bienfaisance: à l'occasion de Noël elles distribuent des paniers d'épicerie aux familles nécessiteuses; aux funérailles, elles servent le repas à la famille d'un paroissien défunt; elles collaborent aux activités paroissiales.

Le mouvement de la FFCF a aussi son aspect social. Il permet aux femmes canadiennes françaises de la région de se connaître, de se récréer tout en nouant des liens d'amitié.

La section de Hanmer organise à l'automne de chaque année, un thé-bazar dans le but d'amasser des fonds pour les activités. Une autre source de revenus vient des banquets que les femmes de la Fédération servent.

Pendant l'année internationale de l'enfant, la section Saint-Jacques de Hanmer a adopté un garçonnet d'Haïti. Les marraines paient pour son maintien et son éducation.

En 1979, la section organise un souper de fête pour les membres accompagnés de leurs époux pour célébrer son vingtième anniversaire de fondation.

La section compte une cinquantaine de membres. Toute femme francophone âgée de 16 ans et plus est invitée à joindre les rangs de la section. Depuis janvier 1980, Elzire Dupuis est présidente⁽¹⁾.

1. Texte préparé par Gilberte Charette, ex-présidente, 1980

3. Une femme d'action!



Gilberte Charette est née à Verner, Ontario le 27 mars 1918, fille de M. et Mme Ephrem Turenne, famille fermière de cet endroit.

Elle fait ses études primaires dans cette paroisse et obtient son diplôme d'école secondaire de l'Ecole secondaire de Sudbury. En juin 1936, elle reçoit un brevet d'enseignement de l'Ecole normale de l'Université d'Ottawa.

Pendant 23 ans, elle se dévoue à l'enseignement dans les écoles séparées des régions de Nipissing et de Sudbury, agissant comme directrice d'école pendant 10 ans.

Toujours, elle prend une part active à la vie communautaire là où elle se trouve.

Elle est maintenant à sa retraite de l'enseignement.

Monsieur et Madame Fernand Charette ont trois enfants: Denise, Gilbert et Gisèle.

C'est au sein de la Fédération des femmes canadiennes-françaises que nous connaissons mieux Gilberte. Elle en est membre depuis vingt ans et son grand dévouement dans cet organisme soit comme présidente de section ou présidente régionale pendant dix ans est grandement reconnu. Elle est actuellement vice-présidente nationale et en novembre 1977, elle a été élue présidente provinciale de la FFCF de l'Ontario.

La cause française lui tient toujours à coeur. Avec son exécutif national, ses compagnes ou conjointement avec d'autres comités de citoyens, elle travaille à la rédaction de plusieurs mémoires présentés à différents paliers de gouvernements revendiquant les droits des Francophones dans notre province. Elle se fait l'appui

de son association provinciale, l'ACFO, dans leurs démarches auprès de nos gouvernements.

Elle organise des congrès régionaux dans la région de Sudbury et une journée féminine le 5 juin 1975 à laquelle toutes les femmes francophones de la région sont invitées à participer. A ces rencontres, des sujets relatifs à la promotion et à l'éducation de la femme sont à l'étude du jour.

Elle représente les femmes canadiennes-françaises à diverses rencontres d'organismes féminins: au congrès de l'AFEAS à Sherbrooke en août 1976, dans l'Ouest canadien à Fort San en octobre 1977 et au congrès des Francophones hors Québec en mai à Ottawa. En 1977, elle recevait la médaille de jubilé d'argent de la reine pour son travail au sein de sa fédération. Le 5 mai 1979 elle est récipiendaire de l'Ordre de la Fidélité française.

Elle est toujours très active dans son milieu, siégeant sur le comité de liturgie de sa paroisse, s'occupant d'activités culturelles et agissant encore chaque année comme juge au concours de français de 8^e année.

4. Saynète à l'occasion du 75^e anniversaire de la paroisseON RECOLTE DANS LA JOIE ET LA PAIX DU SEIGNEUR

(Saynète à l'occasion du 75^e anniversaire de la Paroisse, racontant une tranche de son histoire. Les noms mentionnés réfèrent aux habitants de Hanmer surtout entre 1930 et 1955, époque où la population était plutôt agricole.)
composé par Soeur Ange-Annette St-Germain

1980

Personnages: 2 animateurs Marie - Jean

M. J.

F: une Framboise

B: un Bleuet

P: une Patate

Ed: "l'Education"

Cr: quelques Croisés

V: un violonneux

J & M (assis sur les marches de l'estrade, avec cartons, plume)

M: Qu'est-ce que tu fais-là, Jean?

J: Je suis en train d'écrire le thème du 75^e anniversaire de la paroisse de Hanmer.

M: Le thème? Qu'est-ce que c'est donc?

J: Regarde ...

M: [lisant] On récolte la ...

(entre la Framboise, elle regarde, écoute)

F: Qu'est ce que j'entends? On récolte? Ai-je bien compris? Un 75^e anniversaire à Hanmer?

(elle s'avance): On récolte?

75 ans! 75 ans! vraiment...
moi, je viens à ça:
je suis rien que "la Framboise"
mais je trouve que sans moi
il n'y aurait rien à fêter à Hanmer!

J: (à sa compagne) Entends-tu ça, Marie?

F: (continu son monologue)...parce que la Framboise,
elle a joué un grand rôle dans l'histoire de Hanmer.

M: (en regardant la F.) Voyons! Voyons!

F: (continue)...parce qu'il y a 40 ans, tout le monde
avait des framboises dans son jardin - 2 rangs, 10
rangs - et ça se vendait!!! Fallait voir ça chez
Gatien dans la "Trois", chez Côté, chez Proulx, chez
Quesnel, chez Charbonneau... chez Pharand, oh la! la!
même au village: chez Dennie, chez Chénier, chez
Plante, va, une vraie mine d'or. Quand la récolte
avait été bonne, on s'achetait un nouveau chester-
field, on réparait le toit, on s'accordait un
voyage jusqu'à Sturgeon, des fois même jusqu'à
North Bay? !!

J & M: jusqu'à North Bay? !!

F: (continue, songeuse) Mais l'As des framboises,
c'était bien M. Armand Dubois avec ses vingt rangs
de 100 pieds de long - des grosses comme ça! ici,
en plein village, derrière sa boutique de forge.

Quelques enfants chanceux réservaient leur place
pour les cueillir, d'année en année - imaginez: 5
"cennes" du p'tit "casseau" - ... les sous s'entas-
sait dans la tirelire pour payer l'abonnement aux
revues de l'école: le Héraut, l'Abeille, ou bien
le "Vouloir". Aussi, fallait mettre de côté sa con-
tribution pour le cadeau de fête de M. le curé au
mois de novembre: les noms apparaissaient au ta-
bleau avec le montant ...

(Entre le Bleuet, la Framboise s'assit sur un tabou-
ret, et écoute ...)

B: Tu te penses bien fine, la belle Framboise, mais je
crois que l'As véritable, c'est moi, le Bleuet.

M: On aura tout vu!

B: ...on venait des milles à la ronde pour me cueillir - surtout dans la "Quatre" - là où on a construit un aéroport après la guerre - les familles entières venaient y camper; et puis sur la montagne, près du lac Vermillon; et puis au lac à "Green".

Beaucoup de rêves dépendaient de ma récolte - Le catalogue d'Eaton, on le connaissait par coeur - et on avait décidé depuis longtemps ce qu'on voulait pour les vacances d'été.

(Le Bleuets vient s'asseoir près de la Framboises)

... Tiens, je me souviens des salopettes rouge-vin de Lucille Tremblay, avec les 2 barres dorées; et le manteau de Rose-Yvonne Côté, "vieux rose" avec une "fish-tail" ... oh! que c'était chic - et puis les souliers avec les talons pleins, ou "wedgés", comme on disait.

J: Vraiment?

M: Dire qu'on se pensait à la mode avec des talons comme ça l'an passé.

B: Je vous assure que Gabrielle Pitre en portait des fameux de beaux il y a 40 ans passés!

... toujours est-il qu'on se hâtait au bureau de poste chez Ménard, soupirant en attendant de voir s'ouvrir le guichet: "Mon paquet est-il arrivé de chez Eaton?"

M: Dire qu'il n'y a même plus de catalogue d'Eaton!

B: *(continue)*: ...plus les bleuets étaient cueillis tôt plus on avait le gros prix. On les vendait à la livre au magasin du coin chez Jos St-Germain ou bien on étampait les paniers qu'on expédiait à Toronto - de la gare de Hanmer.

J: Une gare à Hanmer?

(entre la Patate, très solennelle)

P: Bien sûr, une gare à Hanmer - et c'est bien moi, ne vous déplaie, qui a le gros mot à dire dans la réussite et le bien-être des gens de Hanmer.

M: Toi, la Patate!

J: J'ai hâte d'entendre ça ...

F & B: Mois aussi.

P: Moi, je ne suis pas seulement un p'tit fruit de rien du tout, j'ai même un titre: je suis une Reine

oui - Reine, la PATATE MONTAGNE VERTE!

M: Comment peux-tu être une Reine?

P: Attends un peu, je vais te conter ça!

D'abord chaque année, les enfants avaient hâte de me voir sortir de terre - et pour cause - j'accordais une semaine ou deux de vacances de plus aux enfants d'école.

J: T'avais plus de pouvoir que le directeur d'Education!

P: Oui - plusieurs enfants rentraient à l'école à la mi-septembre - mais la maîtresse s'y attendait.

M: Fallait bien ramasser les patates ...

P: Oui - à 30¢ la poche - et puis, on avait même construit un immense entrepôt près de la gare pour nous expédier dans tout le Canada - c'est ça qui est devenu l'Hotel Nickel Belt, tu vois.

Puis un jour: *(toute contente)*

oh! quel jour!

j'ai participé à un grand concours à Toronto - et je fus proclamée la plus belle pomme de terre du monde!

Une patate du sol de Hanmer!

Oui - toute la famille Despatie en fête - et son chef, papa Théodore, couronné le Roi Mondial des patates.

Tout le village est à l'honneur.

J'ai même la preuve - tiens, r'gardez ça!
(diapo à projeter, famille Despatie)

J: Framboise ...

M: Bleuet ...

J: Patate ...

M: On récolte ...

(entre l'Education) (il porte un gros sac rempli
de feuilles roulées, des diplômes)

On récolte ... des fruits de la terre, oui,
des fruits de l'esprit aussi,
On récolte par l'éducation;
c'est moi, l'Education!

J: Qu'est-ce que tu as dans ton sac, l'Education?

Ed: Des diplômes, mon cher.
Dans une paroisse qui a 75 ans on a trimé fort, on
a trimé dur, on a sué!

J & M: puis on a RECOLTE?

Ed: oui, mes amis; des maîtresses d'école
(il sort des diplômes en récitant des noms)
Alma, Martha, Avela, Lisa
Rhéa, Jeanne, Cécile
(chacun vient voir dans le sac et sort d'autres
diplômes)

F: Georgette, Gabrielle, Madeleine

B: Juliette, Gilberte, Lucille

Ed: Jacqueline, Agathe, Ghislaine

P: Lily, Augustine, Ange-Annette, Thérèse, Réjane, Antoinette

Ed: Hanmer, c'est une vraie pépinière de maîtresses d'écoles!
Dolorès, Denise, Hortense, Hélène, Stella, Rollande,
Armelle, Elizabeth, Yolande

J & M: Ouf! arrête!

F: Voyons donc, pas de garçons là-dedans?

Ed: Bien oui -

J & M: Ça r'commence!

Ed: Glenn, Maurice, Ovila
-deux "inspecteurs d'école" - Aimé, puis Onésime
-deux prêtres - Ovila, puis Arthur, puis Gérard
-un évêque: Mgr Adolphe
-puis un maître d'école curé - qui a nom Jean-Marie;
Emilien le greffier,
-deux dentistes, des secrétaires, des infirmières

J & M: Oui, oui, on a compris -
la RECOLTE ... ! et quelle RECOLTE!

B: J'avoue qu'à Hanmer, on a toujours eu du coeur - on
n'a pas peur de travailler.

P: On sait faire des sacrifices.

M: Des sacrifices? qu'est-ce que c'est ça?

J: Sais-tu que ma mère me disait qu'elle avait été une
Croisée à l'école.

M: Une Croisée? ça faisait des sacrifices?

(3 ou 4 croisés entrent en chantant: Je suis Croisé...)

Je suis Croisé
C'est là ma gloire
Mon espérance et mon soutien
Il faut combattre pour la victoire
Je suis Croisé, je suis Croisé

*(ensuite, ils défilent en turlutant l'air seulement
et sortent de la scène.)*

M: On se promène dans le passé, hein!

*(pendant qu'ils défilent, on commence la pro-
jection de diapos, photos de groupes à l'école,
à l'église, mariages, etc.)*

J: Oh, ça c'était la PAIX autour de l'école, autour de
l'église

M: et la JOIE? - pas de T.V. pour les faire rire -
comment s'amusaient-ils, nos devanciers?

F.B.P.Ed.: Nous autres, on le sait -
(Ils se parlent - tout bas, en rond)

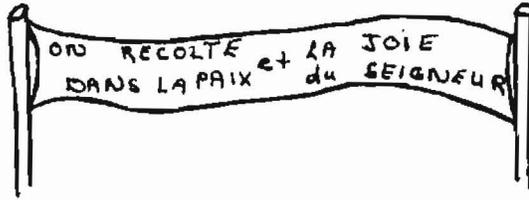
*(puis Ed. se dirige vers le rideau, le soulève;
un violonneux sort en giguant;*

*-ils "swingent" tous: Bleuets avec Framboise
Patate avec Education*

-se promènent deux par deux autour du violonneux

-reviennent en avant - se saluent - changent de partenaire, etc.

Pendant ce temps, J & M viennent se placer sur le bord de l'estrade - en élevant la banderolle)



ON RECOLTE DANS LA JOIE ET LA PAIX DU SEIGNEUR

Tous les personnages s'alignent à l'avant et ensemble - avec cœur: On récolte dans la joie et la paix du Seigneur!

Rideau.

VI

Religion

VI L'ASPECT RELIGIEUX

On comprend que l'établissement de toutes les paroisses canadiennes est intimement lié à l'histoire de la colonisation dans le pays. Dès que quelques colons prennent possession d'un nouveau territoire à défricher, le missionnaire arrive sur leurs traces pour les encourager, les fortifier en leur offrant les secours de la religion.

"Tout le système de colonisation repose sur deux hommes: le prêtre et le colon qui marchent côte à côte et se prêtent un mutuel appui." Autour d'un clocher se groupent les colons. La paroisse a été d'un grand secours aux défricheurs de la première heure. Un missionnaire, colonisateur, M. F. Hébert écrivait en 1850 dans son rapport

"Sans organisation, sans la présence d'un prêtre au milieu d'eux, nos Canadiens ne tiendraient pas longtemps aux misères et aux privations de tout genre de cette vie des bois qui précèdent l'établissement d'un nouveau centre et cette salutaire influence se continue dans la suite, quand la paroisse est érigée."⁽¹⁾

Le curé de la paroisse a donc comme mission de garder la fraternité à la fois spirituelle et temporelle. L'historien Francis Parkman de dire que "la paroisse est la forteresse inexpugnable de notre nationalité dans le passé et partout et toujours le boulevard de notre foi".⁽²⁾

1. P.M. Roussel, Guide du colon du Nouvel-Ontario, op. cit., p.7

2. Ibid., p.4

"C'est la paroisse qui a fait le Canadien français et qui l'a conservé. Elle fut le groupement naturel, la véritable cellule sociale dont la multiplication a fait notre peuple. Elle fut et elle est restée chez nous la pierre angulaire de l'édifice national."⁽³⁾

Dans le Nouvel-Ontario, les Pères Jésuites sont les premiers à rejoindre les colons qui s'établissent le long du Canadien-Nord ou du Grand-Tronc-Pacifique. La race canadienne française a profité du zèle de son clergé dans les paroisses. L'assurance de trouver une église, un cimetière catholique, un missionnaire parlant leur langue, a décidé les fils de nos campagnes à se faire défricheurs et laboureurs dans des endroits isolés. Ailleurs, ils ont facilité l'exploitation des richesses naturelles en y introduisant en même temps la civilisation.

1. La paroisse

1979! C'est "unis dans la foi, dans la joie et dans l'Amour", que le diocèse du Sault-Sainte-Marie célèbre son 75^e anniversaire de fondation. Trois évêques se sont succédés comme pasteurs. Monseigneur David Joseph Scollard de 1904 à 1934; Monseigneur Ralph Hubert Dignan de 1934 à

3. Ibid., p.11

1958, et Monseigneur Alexandre Carter depuis 1958. Dans le diocèse, il y a une centaine de paroisses dont une quarantaine pour le secteur français. Selon les statistiques de 1973, le clergé français se compose de 60 prêtres dont 44 séculiers et 15 religieux pour une population de 85 998 Catholiques français.

1980! La paroisse Saint-Jacques de Hanmer fête son 75^e anniversaire puisqu'elle est la première née dans le diocèse nouvellement érigé. En 1905, le township de Hanmer obtenait la fondation d'une paroisse après avoir été desservi par deux missionnaires: le Père Chartier s.j. et Monseigneur Stéphane Côté. Chaque premier lundi du mois, Monseigneur Côté, curé de Chelmsford, venait dire la messe dans la demeure de M. Brizard. La communauté paroissiale s'est détachée de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Blezard.

C'est M. l'abbé J. A. Roy qui devient son premier curé jusqu'en 1913. Après avoir construit une modeste chapelle, le curé offre les services de la religion aux paroissiens. Dans les registres de baptême, la première baptisée à Saint-Jacques est Amanda Dubois, fille de Philius Dubois et de Marie Bédard, le premier août 1906. Dix-sept enfants ont reçu le baptême cette année-là.

Le premier mariage célébré à Hanmer est celui de Louis Denis et Léonie Lelièvre, le 15 octobre suivant.



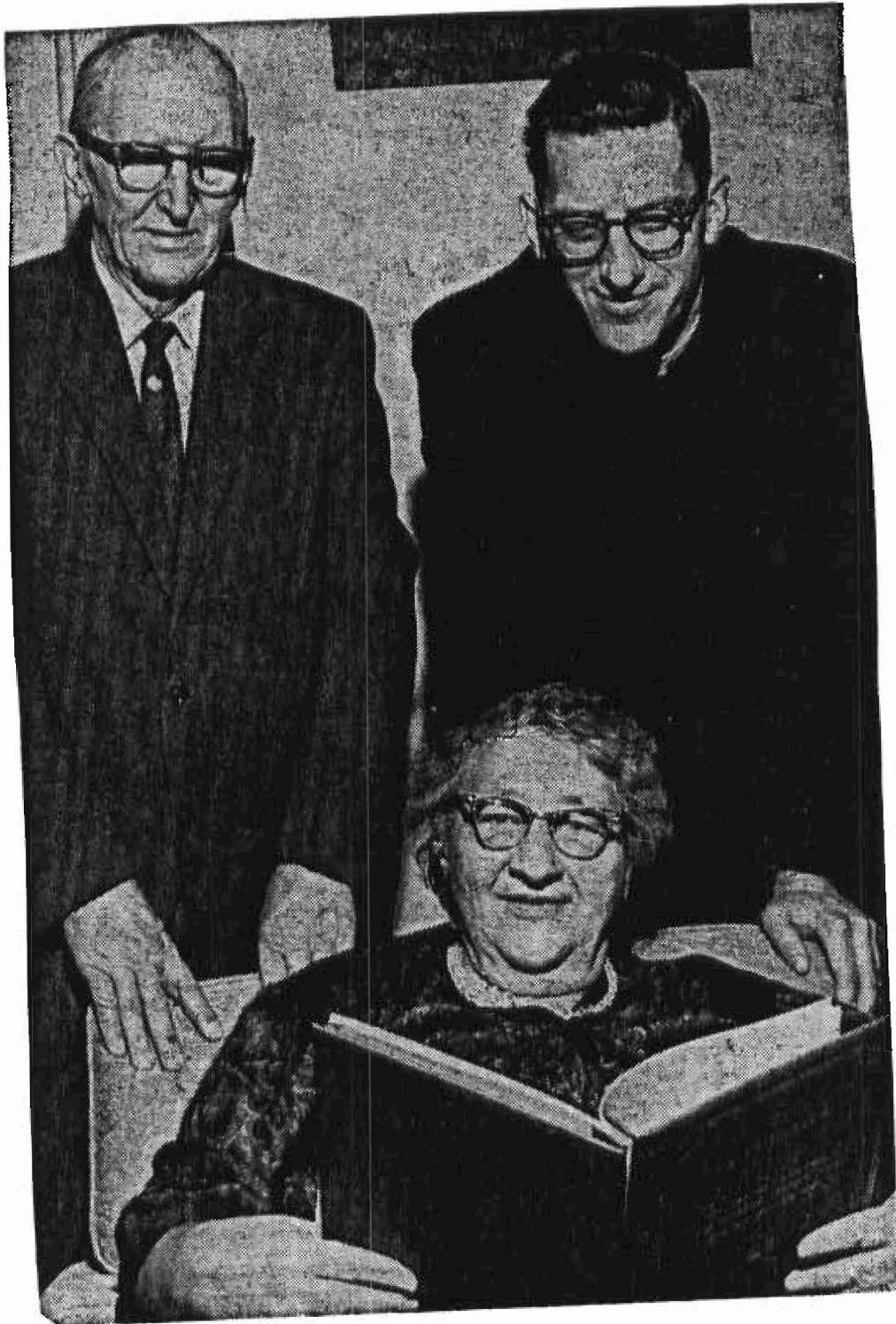
Le premier mariage à Hanmer 15 octobre 1906,
Louis Denis épouse Léonie Lelièvre

Les pères des époux: Simon Denis et Jean Lelièvre sont les témoins. Les funérailles de Mme Rosina Ranger en mai 1907 sont les premières.

Depuis sa fondation - jusqu'en 1979 - la paroisse a enregistré 3495 baptêmes, 991 mariages et 1625 décès.

Onze prêtres ont été curé de la paroisse assistés de onze vicaires ⁽⁴⁾. Le 15 décembre 1929, M. l'abbé John Bourgeois est enterré au pied de la croix du cimetière. Foudroyé, par une crise cardiaque, M. l'abbé Lucien Daoust meurt le 10 septembre 1967. Il repose lui aussi au cimetière paroissial.

4. Voir la liste des curés et des vicaires de la paroisse Saint-Jacques de Hanmer, pp. 129-130.



En 1965, Mgr Adolphe Proulx avec ses parents M. Augustin Proulx et Mme (née Marie-Louise Tremblay) regardent un album de famille.

Du 19 juillet 1937 au 11 janvier 1959, c'est l'abbé Siméon Charpentier qui est curé. Homme fier et tenace, tous se souviennent encore de ses sermons: fréquentations, quêtes, bois de chauffage... c'est un acteur. Grand patriote, il confie au journal Le Devoir ses meilleurs articles. Il a la flamme des précurseurs. Après 22 ans de zèle parmi ses paroissiens de Hanmer, il repose au cimetière paroissial.

La paroisse Saint-Jacques a donné à l'Eglise quatre prêtres: le Père Arthur Bérubé s.j., l'abbé Ovila Campeau, l'abbé Jean-Marie Charbonneau et Monseigneur Adolphe Proulx, présentement évêque du diocèse de Hull.

1960! La paroisse a enfin son église pour Noël.

1961! ... La paroisse Saint-Jacques est divisée. Le site de la nouvelle paroisse Sainte-Thérèse est à l'endroit même où les premiers habitants se sont établies, dans la Troisième concession où en 1905 M. l'abbé Stéphane Côté avait béni la croix⁽⁵⁾.

Depuis 1975, M. l'abbé Jean-Marie Charbonneau est le pasteur de la paroisse. M. l'abbé Pierre Cholette l'assiste depuis le 28 juin 1977.

5. Voir la photo de cette croix dans Le township de Hanmer, par Huguette Parent s.c.o., La société historique du Nouvel-Ontario, documents historiques, no 70, 1979, p. 2.

La paroisse est avant tout une communauté de personnes qui participent à la vie liturgique et aux organisations charitables. Dès ses débuts et tout au long de son histoire mais surtout depuis Vatican II, la paroisse est le



M. l'Abbé Siméon Charpentier curé de Hanmer
de 1937 à 1959.

centre d'activités nombreuses suscitées par les besoins et les intérêts des paroissiens.

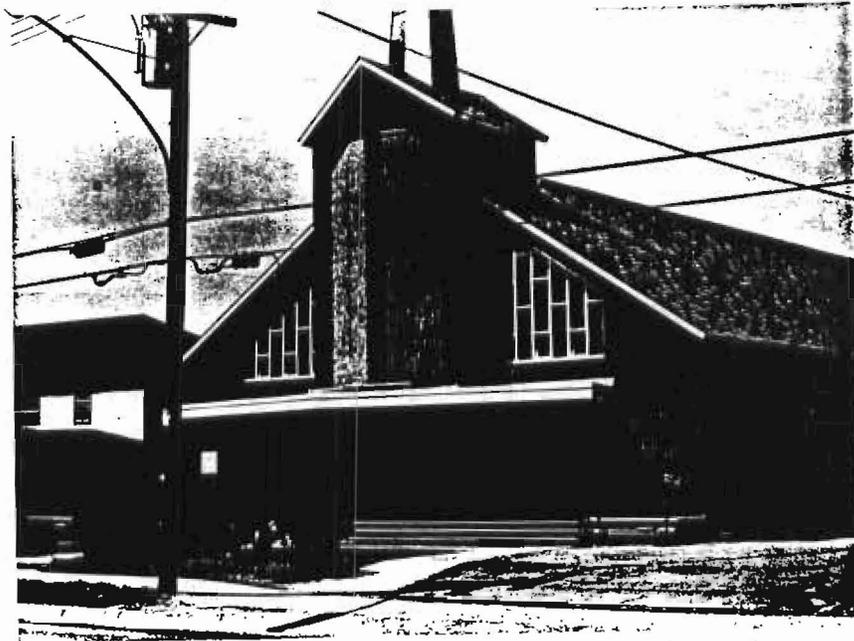
La liste des organisations paroissiales est très longue. Il suffit de mentionner, entre autres, les scouts, les louveteaux, les guides, les Dames de Sainte-Anne (appelées plus tard Dames chrétiennes), les Enfants de Marie, le Cercle agricole, la Ligue du Sacré Coeur, le Cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc, les Chevaliers de Colomb, la J.O.C., la Fédération des femmes canadiennes-françaises, le club d'âge d'or, le service d'orientation des foyers, le Marriage Encounter, les groupes de prières dit charismatiques, les chorales et le conseil paroissial et ses nombreux comité.

A Hanmer, il y a une paroisse anglaise, St. Kevin. Le Père Donald J. Tait est le pasteur.

Le tableau ci-dessous indique, en pourcentage, la population de la Vallée par dénominations religieuses⁽⁶⁾.

Catholique	77.3%
Eglise-Unie	8.2%
Anglican	4.8%
Luthérien	2.5%
Baptiste	1.5%
Pas de religion	2.3%
Autres	3.4%

6. Statistiques Canada, Recensement 1971



2. La construction de l'église

En arrivant dans sa nouvelle paroisse, M. l'abbé J. A. Roy cherche un endroit pour la future église. Déjà en 1902, un pieux et généreux colon, M. Louis Denis époux de Marie-Jeanne Beaudette, avait donné du terrain pour la construction de l'église et l'emplacement du cimetière. On y élève une chapelle qui réunit les paroissiens jusqu'en 1913 quand Ludger Ménard la démolit. Le bois sert à la construction de l'école "rouge", plus tard l'école St-Jacques.

En 1916, M. l'abbé Ernest Nayl s'occupe de la future église que l'on veut spacieuse et belle. Deux grandes guerres et la dépression obligent les paroissiens à se contenter de ce sous-bassement qui contenait 150 bancs. M. P.J. O'Gorman est l'architecte. Tout le matériel a été acheté de la compagnie Evans Lumber de Sudbury. Mgr D.J. Scolland l'a bénie le 28 octobre 1916.

Dès l'arrivée en 1959, de l'abbé Lucien Daoust surnommé le "Bâtitteur d'églises" la construction de l'église tant attendue soulève la générosité et la ferveur des paroissiens. Tous collaborent si activement que le 25 décembre 1960, le rêve de nombreux paroissiens est réalisé. L'église est un magnifique édifice qui fait la gloire de Dieu et la fierté de Hanmer.

Fait notoire, le 29 août, 1960 "tous les passants s'arrêtent...; les gens du voisinage se groupent...; les soeurs sortent du couvent... c'est le clocher de l'église en construction qui est en place" (7)!

Paroisse Saint-Jacques de Hanmer

Curés et vicaires depuis la fondation

Curés

J.A. Roy	1 ^{er} août 1906 au 29 septembre 1913
Ernest Nayl	1 ^{er} janvier 1914 au 4 février 1923
J.H. Bruneau	4 février 1923 au 19 septembre 1926
John Bourgeois	24 septembre 1926 au 15 décembre 1929
Lionel Séguin	9 février 1930 au 6 juillet 1937
Siméon Charpentier	19 juillet 1937 au 11 janvier 1959
Marc Boyer	25 janvier 1959 au 5 juillet 1959
Lucien Daoust	9 juin 1959 au 10 septembre 1967
Gabriel Forest	1 ^{er} octobre 1967 au 1 ^{er} juillet 1968
Ovila Campeau	juillet 1968 au 2 février 1975
Jean-Marie Charbonneau	3 février 1975

7. Chroniques du Couvent St-Jacques de Hanmer, 1953-60, p.182.

Vicaires

Léo Legault	janvier 1958 à octobre 1958
Louis Laurencelle	juillet 1959 à mai 1964
Serge Perreault	été 1962
Victor Venne	juin 1963 à juin 1965
Roger Goudreau, diacre	été 1964
André Tremblay	été 1965
Denis Savignac	juillet 1965 à juillet 1966
Irenée Pelletier	août 1966 à août 1967
Gérard Jourdain	septembre 1967 à mai 1976
Richard Faucon	août 1974 à juin 1977
Pierre Cholette	juin 1977

3. Les religieuses à Hanmer

De septembre 1942 à juin 1976, il y a des soeurs au service de la jeunesse de Hanmer. Elles habitent le couvent situé au 30 boulevard Côté entre le presbytère et l'école Saint-Jacques. Cependant, depuis 1976, les religieuses qui demeurent à Hanmer sont en service à Val Thérèse et à Sudbury. Ces religieuses qui sont-elles?

Ce sont les Soeurs de la Charité d'Ottawa dites Soeurs Grises de la Croix. Les Soeurs Grises de la Croix sont une des six branches de Soeurs Grises, communauté fondée par la Bienheureuse Marguerite d'Youville.

a. LA BIENHEUREUSE MARGUERITE D'YOUVILLE

Marguerite est née le 15 octobre 1701 à Varennes, Québec. Elle est la fille aînée du Capitaine Christophe Dufrost de Lajemmerais et de Renée Gauthier fille du Gouverneur de Trois-Rivières.

A sept ans, elle est orpheline de père. Puis, elle étudie chez les Soeurs Ursulines de Québec. Et à vingt ans, Marguerite épouse François d'Youville, fils du Sieur de La Découverte. Après neuf années de vie conjugale (et mère de deux enfants) elle devient veuve. Malgré sa grande pauvreté, Marguerite trouve les moyens et le temps de secourir des plus malheureux.

En effet, Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville, fonde vers 1737, à Ville-Marie - Montréal - l'Institut des Soeurs de la Charité dites Soeur Grises pour prendre soin des vieillards, des infirmes, des incurables, des idiots, des orphelins et des enfants-trouvés qu'elle groupe sous le seul nom de "Pauvres". Cependant ce n'est que le 15 juillet 1755 que Son Excellence Mgr de Pontbriand érige canoniquement la société de Madame d'Youville en Institut que sa Majesté le Roi Louis XV incorpore juridiquement par les lettres patentes des Hospitaliers de la Croix. Elles deviennent les soeurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal. Son Excellence approuve aussi leurs constitutions et l'habit qu'elles désiraient porter. Elles étaient déjà dix professeurs engagées au service des Pauvres de Madame d'Youville quand le 23 décembre 1771, Marguerite d'Youville retourne à la Maison du Père Eternel. Ce soir là, une croix lumineuse, au dessus de l'Hôpital-Général annonce le deuil des Soeurs Grises à tous les Pauvres de la ville.

Mère d'Youville est déclarée par l'Eglise, Vénérable, le 28 avril 1890 par Sa Sainteté le Pape Léon XIII. Et le 3 mai 1959 le Souverain Pontife Jean XXIII la déclare Bienheureuse et mère de la charité universelle.

Dans plusieurs villes, on retrouve la présence nominale de MÈre d'Youville. A Sudbury et dans la région, il y a plusieurs écoles, le Foyer d'Youville pour les orphelins, et une rue d'Youville.

En 1979, le ministère des Postes a émis un timbre en l'honneur de la Bienheureuse Marguerite d'Youville⁽⁸⁾.

b. SOEUR ELISABETH BRUYERE

Fondée en 1826, Bytown comptait six mille habitants au deux tiers catholiques.

En janvier 1844, le Révérend Père Pierre Adrien Telmon o.m.i. devient curé de Bytown. Dès son arrivée, il constate: "C'est l'école qui presse le plus". Il décide de confier à des religieuses l'éducation des jeunes filles.

8. Petit catéchisme historique de la communauté des Soeurs de la Charité d'Ottawa.

Mgr Patrick Phelan p.s.s., évêque du diocèse de Kingston, demande aux Soeurs Grises de Montréal quelques religieuses pour fonder à Bytown une école "d'Education des filles".

On appelle fondatrices les quatre premières religieuses professes, avec une postulante et une prétendante. Ce sont Soeur Thibodeau, Soeur Rodriguez, Soeur Saint-Joseph et Soeur Elisabeth Bruyère, la Supérieure. Elles arrivent à Bytown le 20 février 1845.

Selon les constitutions des Soeurs Grises de Montréal, toute fondation en dehors de Montréal serait indépendante au spirituel et au temporel. Il reste que Soeur Elisabeth Bruyère transporte à Bytown l'esprit de Mère d'Youville qui circule encore comme une sève vivante dans toutes les communautés de Soeurs Grises.

Elisabeth Bruyère est née le 19 mars 1818 à L'Assomption, Québec. Sa mère est Sophia Mercier et son père Charles Bruyère (Bruyguier) commerçant de fourrure et capitaine de navire.

A 6 ans, la mort lui ravit son père. En 1834, Elisabeth a 16 ans lorsqu'elle enseigne à la petite école de rang. Au mois de mai 1841, elle fait profession religieuse chez les Soeurs Grises de Montréal. En 1845, elle est nommée parmi les fondatrices de Bytown.

Dès son arrivée à Bytown, Soeur Elisabeth Bruyère fonde la première école, puis en 1849 le pensionnat, en 1865 l'orphelinat et les oeuvres de charité se multiplient.

Le 7 mars 1882 Mgr J. Thomas Duhamel, à Rome, donne à la communauté le nom de Soeurs Grises de la Croix.

"Ce nom, écrit-il, signifiera que vous êtes grises c'est-à-dire enivrées de la Croix; il signifiera que vous aimez la Croix, que vous la portez avec courage et que vous vous y attachez jusqu'à la mort"⁽⁹⁾.

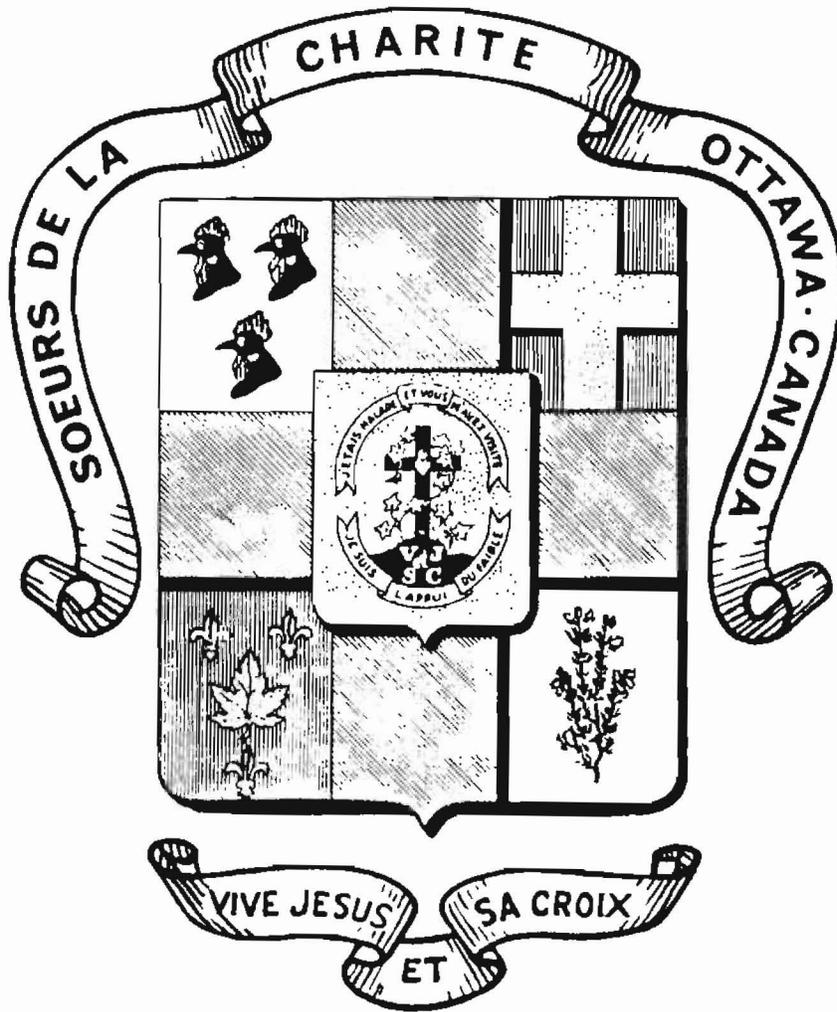
Dès 1858, Mgr Eugène-Bruno-Joseph Guigues premier évêque de Bytown approuve les premières constitutions et Sa Sainteté le Pape Léon XIII, en janvier 1889, en approuvant leurs constitutions, en fait une Congrégation de droit pontifical dont les membres émettent des vœux simples et publics de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Les armes et devise de la communauté ont été choisies par Mère Bruyère ainsi que les couleurs. "Vive Jésus et sa Croix" est la devise des Soeurs Grises de la Croix. Ce n'est qu'en 1928 que la communauté a adopté comme sigle s.g.c.. En 1968, elle reprennent s.c.o. pour Soeurs de la Charité d'Ottawa.

Le blason approuvé par Mgr Emard archevêque d'Ottawa, et M. Régis Roy, hérauldiste distingué, a été adopté en 1927. L'interprétation et le symbolisme de ce blason est d'une signification historique intéressante.

"Dans les Cantons en chef: Fêtes de coq des de Lajemmerais et Croix pointillée ou d'or des de Varennes", telles sont les armes familiales de Mère d'Youville.

9. Guy Laviolette, Mère Elisabeth Bruyère, Apostolat de la Presse, 1969.



Dans les Cantons en pointe, la Feuille d'érable entourée de lis c'est le Canada-Français, lieu d'origine de l'Institut; et la branche de bruyère représente la fondatrice particulière à Ottawa.

La grande Croix sans ornement et atteignant jusqu'aux bords de l'écu, c'est le nom de Soeurs Grises de la Croix, et l'esprit de simplicité et de dévouement.

Dans le sceau, la croix au coeur de feu, c'est Jésus, le Chef; le lierre embrassant la croix représente les Membres de la Congrégation; les maximes entourant cette croix: "J'étais malade et vous m'avez visité, Je suis l'appui du faible", donnent le but secondaire de la Communauté: oeuvres d'Education et de charité.

Le 5 avril 1876 Mère Elisabeth Bruyère meurt. Elle laisse à ses Soeurs un testament spirituel mis en musique par Soeur Aline de Marie le 20 février 1978, la dernière version.

"Mes chères enfants, soyez charitables, vous aimant les unes les autres. Rendez service au prochain pour l'amour de Dieu... Le bon Dieu n'abandonnera pas la Communauté si vous êtes humbles et obéissantes. Si vous renoncez à votre propre volonté, l'esprit de Dieu vous remplira".

Mgr Duhamel accorde à la Communauté le privilège de garder le coeur de sa fondatrice que la souffrance et l'amour ont prodigieusement dilaté. Il est encore à la Maison-mère des Soeurs Grises de la Croix au 9 rue Bruyère à Ottawa.

Testament Spirituel de Mère Elisabeth Bruyère

20 février 1978

S. Aline de Marie

Refrain

Mes chères enfants,Soyez cha---ri---ta---bles. Vous ai-mant
 les unes les au².....tres. Mes chères enfants....Soyez cha-ri-
 ta-----bles, Vous ai-mant.....Les unes les au²-----tres. D.C.
 1- Ren-dez service au pro---chain Pour l'a---mour de Dieu.
 2- Le Bon Dieu n'a-ban-donnera pas la comm---mu---nau---té
 3- Si vous é---tes² hum--bles et o---bé---is---santes, obé-is--san-tes.
 Si vous re--non--cez..... à vo--tre pro--pre vo-lon-
 té, l'Es-pirit de Dieu vous rem--pli-----ra ! D.C.

S. Aline de Marie

A sa mort, Mère Elisabeth Bruyère laisse une communauté de 23 couvents et 198 soeurs professes vivantes. Parmi ses oeuvres, il y a 22 écoles paroissiales, 10 pensionnats, 27 cours privés, 17 cours secondaires, 2 hôpitaux, 3 dispensaires, 3 foyers d'enfants, 3 foyers de vieillards, 2 missions apostoliques.

"Le procès de béatification de Mère Bruyère est commencé". C'est la bonne nouvelle en 1978⁽¹⁰⁾.

c. LES SOEURS GRISES DE LA CROIX A HANMER

C'est en 1923 que le curé Joseph H. Bruneau fait une première demande à Mère Saint-Albert, supérieure générale des Soeurs Grises de la croix, des Soeurs pour fonder un couvent dans sa paroisse. La Communauté a déjà une soixantaine de couvents à entretenir et même avec plus de huit cents religieuses, la Congrégation ne peut pas répondre au désir de la paroisse. Il faut attendre.

En 1935, l'Abbé Lionel Séguin réitère le demande à Mère Saint-Bruno. Il semble bien que la Communauté était prête à fonder un couvent à Hanmer, mais une lettre du curé L. Séguin en mars 1936 demande de remettre la fondation à plus tard. On veut réparer l'école et connaître le nouvel évêque du diocèse Mgr Raphaël Hubert Dignan.

10. Le Droit, mardi, le 24 janvier, Ottawa 1978, p.5

Au mois de juin 1942, le curé l'Abbé Siméon Charpentier accompagné de Mgr Oscar Racette de Verner se rendent à Ottawa demander au Conseil général quatre religieuses pour septembre. Ils insistent car ils sont décidés, si les Soeurs Grises de la Croix refusent, de s'adresser aux Filles de la Sagesse. Mère Saint-Bernadin-de-Sienne convient donc d'envoyer deux soeurs pour septembre et deux autres l'année suivante.

Soeur Anne-Marguerite est la première supérieure fondatrice avec Soeur Rose-Marguerite. Dans l'allocution de l'itinéraire à Ottawa avant leur départ, elles reçoivent comme consigne: "Les Soeurs Grises de la Croix ont été longtemps désirées, il faut donner une bonne impression".

Le 1er septembre 1942, les fondatrices arrivent à Hanmer.

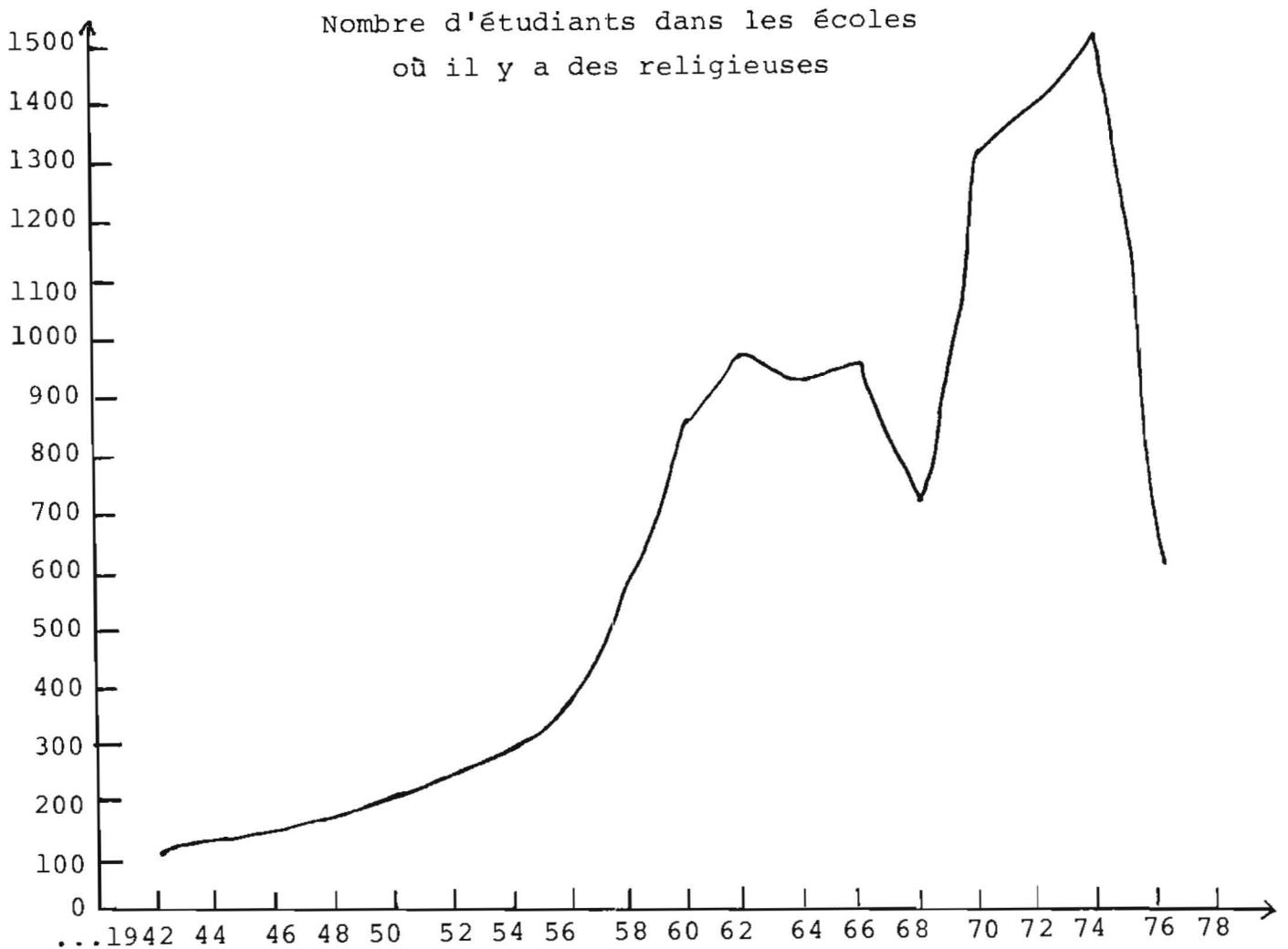
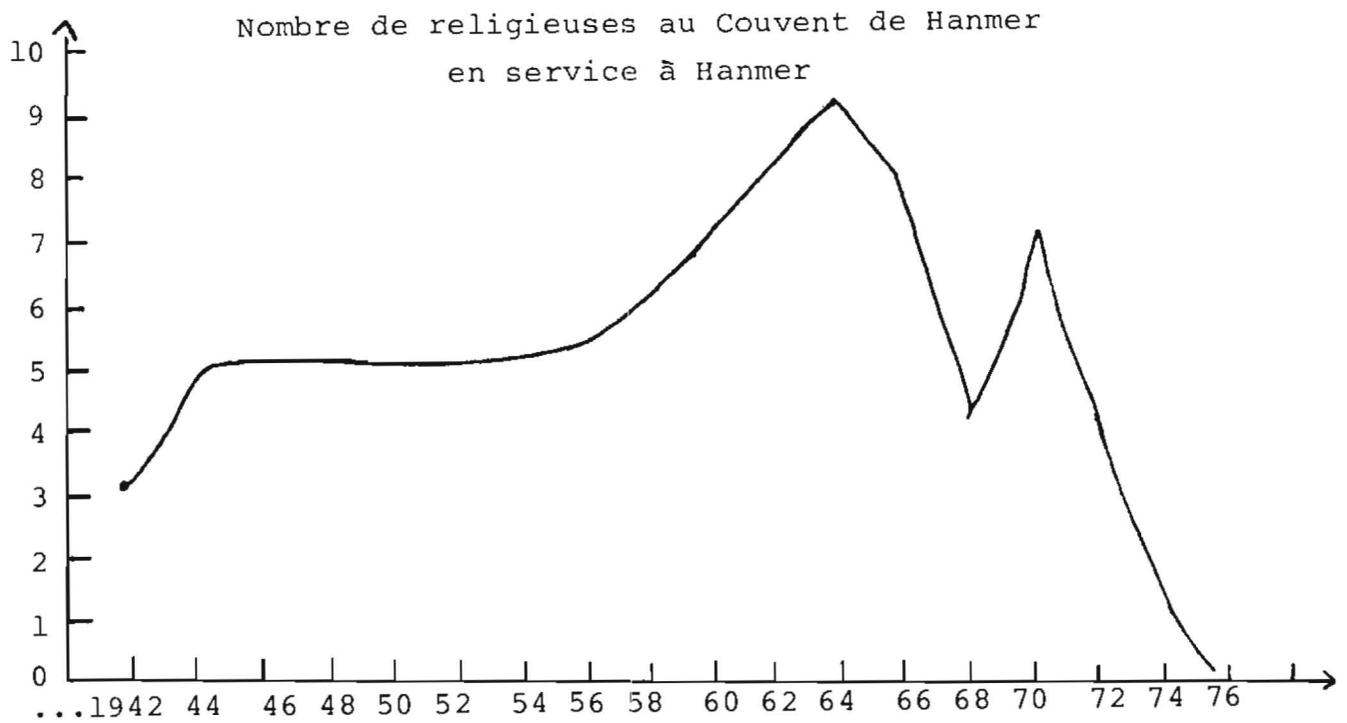
Soeur Anne-Marguerite donne à la Supérieure générale ses premières impressions: "Nous avons une belle école de campagne. Nous serons très heureuse car tout le monde paraît bien disposé. Nous allons nous efforcer de vous faire honneur".

A l'école, les élèves sont bons et dociles. Soeur Anne-Marguerite se charge des grands: 10 élèves de Lower School et 7 en Middle School - ce qui correspond à l'école secondaire de 9^e à la 12^e année. Soeur Rose-Marguerite a 25 élèves de la 6^e à la 8^e année. Il reste 85 élèves confiés à deux institutrices laïques.



1942: l'Abbé Siméon Charpentier, devant le couvent avec les fondatrices: Soeur Anne-Marguerite, Soeur Rose-Marguerite et Soeur Saint-Anicet.

Mlle Majore et Jeanne Bélanger - tandis que Rhéa Despatie Henri Brunet et Mlle Dupras ont dû quitter. L'inspecteur Rémi Millette se montre content et sympathique pour le travail accompli pendant cette première année.



Que font les Soeurs dans une paroisse?

Le couvent à côté de l'église paroissiale est la résidence des religieuses. On entoure toujours d'un peu de mystérieux la vie de ces femmes qui vivent dans la paroisse tout en n'étant pas de la communauté paroissiale. Elles sont en service, "en mission" comme elles disent. Tous savent qu'on peut avoir recours à elle quand on est mal pris. Justement on a surnommé Mère d'Youville la "magicienne des gens mal pris."

Depuis le mois août 1962, le couvent de Hanmer est rénové et agrandi pour accueillir les neuf religieuses. Comme dans la plupart des couvents en entrant, à gauche, il y a la chapelle. C'est le centre vital du couvent où les soeurs se rassemblent plusieurs fois par jour pour prier. A droite un parloir pour accueillir les visiteurs. Si on longe le grand corridor on voit à droite la cuisine et le grand réfectoire. A gauche, c'est la salle de communauté où les soeurs travaillent, se reposent et peuvent écouter, le stéréo, la radio ou la télévision. Au deuxième étage, les chambres des soeurs sont simples: un lit, un lavabo et une table de travail.

La religieuse est d'abord et avant tout une priante. Les gens viennent lui confier leur peine, leur souffrance, leur joie et elle les confie au Seigneur dans sa prière. Deux fois par jour, elles récitent le bréviaire: le matin laudes et le soir vêpres. C'est la prière de l'Eglise à laquelle les religieuses s'unissent en récitant les psaumes. Tous les jours, elles assistent à la messe paroissiale et ordinairement une fois la semaine l'Eucharistie est célébrée dans leur chapelle. De plus, chaque religieuse doit faire une

deux heures d'oraison et une visite au Saint-Sacrement chaque jour. Il y a une lecture de la Bible ou de la vie des Saints et la récitation du chapelet à ajouter à cela. Et chaque mois, c'est une journée de silence pour la retraite. Chaque année, pour faire le point, les soeurs passent huit jours de silence, de prières en retraite. Aussi, elle jouit d'une retraite de 30 jours après une quinzaine d'années de vie religieuse. Ainsi, dans une paroisse, un couvent c'est une maison de prière. "La soeur" est une personne anonyme, elle arrive sans être attendue, elle se dévoue pour tous; elle part sans avertir. Elle appartient à tout le monde.

A Hanmer, les soeurs enseignent, au primaire, au cours privé et au secondaire. A l'école, en plus des classes, c'est la préparation aux sacrements: première communion, première confirmation. Puis le concours de français, les séances de fêtes: Noël, mères, curé. La section junéville Louis-Hippolyte Lafontaine bourdonne d'activités. L'oncle Jean visite la section. Il y a aussi la croisade eucharistique, la J.E.C. et maintenant l'A.C.L.E.

L'été, personne au couvent. Les soeurs étudient à l'Université pour mieux rendre service. Pendant les années soixante des religieuses d'autres communautés ont participé à la vie scolaire à Hanmer. Soeur Rachel Cardinal et Soeur Alice Thibeault et Soeur Patricia Gionet ont enseigné à l'Ecole secondaire Hanmer. Ce sont des Soeurs du Sacré-Coeur.

Soeur Estelle Racine, une Soeur de Sainte Croix, a passé cinq ans en service à l'Ecole secondaire Hanmer.

Depuis septembre 1974 Soeur Rachel Labonté, Fille de la Sagesse est la seule religieuse enseignante à Hanmer⁽¹¹⁾.

11. Chroniques du Couvent St-Jacques de Hanmer, 1942-1970.

VII

Education

VII L'EDUCATION

Dès 1904, les familles de la première et deuxième concessions s'organisent et demandent la formation pour la construction d'une nouvelle école. De plus, on planifie des réparations aux écoles S.S. No 1 Hanmer, S.S. No 2 Blezard, S.S. No 2 Capréol.

Chaque année, le Conseil fixe le taux des taxes scolaires. Nous savons qu'en 1911 le taux est de 1% de l'évaluation foncière de la municipalité. En 1917, le taux statutaire est de 5 millièmes. Il y a ensuite un taux fixé pour chaque section: ainsi, en 1926, nous li-sons PSS No 2, Hanmer 2 3/4% et en 1927, 20 millièmes; par ailleurs la S.S. No 1 Hanmer est en 1926 2 1/4%, en 1927 25 millièmes. Pour les écoles séparées le taux est plus élevé en 1920, soit 40 millièmes. Pour mettre les livres à jour, on annule en 1911, 1915, 1930, 1934 et 1941 les taxes de plusieurs familles. Ces personnes sont parties, ou n'ont jamais résidé dans la municipalité.

A partir de 1941, chaque école doit présenter un budget de ses dépenses avant le 1er mars de chaque année.

En 1958, encore des problèmes: il faut établir les limites des townships de Bowell, de Wisner et de Hanmer pour réorganiser l'école publique P.S.S. No 1 et 2.

Puis les écoles se multiplient, mais les conseils scolaires prennent de plus en plus d'importance et la seule responsabilité qui revienne au Conseil municipal est de percevoir les taxes et de les remettre aux conseils scolaires qui voient à l'administration des écoles.

Déjà en 1948, la municipalité est en faveur de l'établissement d'une Université dans le Nord-Ontario, institution qui pourrait se situer dans la ville de Sudbury. Nous connaissons ses humbles débuts et son développement insoupçonné au début. L'université Laurentienne comprend des édifices des plus modernes face au lac Ramsey.

Depuis longtemps, l'école buissonnière requiert l'assistance d'un officier d'assiduité. Le premier mentionné est Napoléon Lepage en 1920. Il est ensuite aidé de Jacob Proulx, Emery Ranger et Henri Proulx, Moise Pharand, Baptiste Fex et Louis Ménard jusqu'en 1929. Il semble que ce travail soit bénévole jusqu'en 1930 quand on mentionne que l'officier reçoit 50¢ l'heure pour services rendus. Cependant, en 1933, on préfère donner \$16 par année. A partir de 1936 chaque école nomme son officier d'assiduité qui reçoit \$4 chaque fois qu'il est appelé.

On trouve aussi des brigadiers scolaires après 1965 seulement, lesquels reçoivent en 1967 \$80 par mois⁽¹⁾.

1. Minute Book Hanmer 1904-68, pp.60,433,104,99,58,214.

1. Ecole St-Michel

L'école Saint-Michel ouvre ses portes pour la première fois à 370 élèves et 13 professeurs de la première à la neuvième année inclusivement le 6 septembre 1960. Les travaux de construction ne sont pas terminés et le coût s'élève à \$260 000. Cet édifice comprend dix salles de classe, deux salles pour l'enseignement de l'art ménager et industriel et un magnifique gymnase. M. Ernest Taillefer, le contracteur, remet au Conseil scolaire une statue de Saint-Michel.

Le 27 avril 1961 c'est la bénédiction de l'école et l'ouverture officielle. Parmi les invités, on remarque M. l'Abbé Lucien Daoust, curé de la paroisse, l'Abbé L. Laurencelle, vicaire, M. J.D. Bougie, inspecteur, M. Théodore Despatie, président du Conseil scolaire, et MM. Onésime Tremblay et Eugène Bourgeault commissaires.

A l'occasion de la distribution des bulletins et à la fête des curés les parents ont l'occasion de se rendre à l'école et s'émerveiller du bon travail de leurs enfants. Le 26 mai, 38 croisillons et 16 cadets sont reçus membres de la Croisade eucharistique.

MM. J.A. Dubé, en 1961 et Germain Guindon, en 1967, succèderont à M. J.D. Bourgie comme inspecteurs.

Chaque année le concours de français fait des heureux. En mars 1962, c'est Colette Despatie et Raymond Proulx qui remportent les honneurs au concours régional.

En septembre 1962, il n'y a plus de neuvième année à l'Ecole St-Michel.

En septembre 1966, les 7e et 8e années seront désormais à l'Ecole Notre-Dame.

En novembre 1966 les élèves ouvrent un compte d'épargne à la caisse populaire.

Inscription à l'école St-Michel

1960 - 370	1970 - 347
1961 - 360	1971 - 381
1962 - 400	1972 - 372
1963 - 411	1973 - 324
1964 - 396	1974 - 314
1965 - 397	1975 - 288
1966 - 342	1976 - 406
1967 - 350	1977 - 435
1968 -	1978 - 410
1969 - 349	1979]
	1980] 409

2. Ecole Notre-Dame

C'est le 8 septembre 1959 que l'école Notre-Dame accueille 368 élèves. Cependant huit classes sont en rotation. Soeur Marie-du-Mont-Carmel est la première directrice remplacée par Soeur Sainte-Aldegonde en 1960, et en 1966 par Soeur Ange-Annette St-Germain et depuis 1976 c'est M. Jean-Guy Couture qui dirige l'école.

Quelques années plus tard, il faut déjà agrandir. J.R. Thibault, administrateur, confie la construction à Raymond Bélanger. A. Fricks est l'architecte. Tout est prêt, en janvier 1967, les quatre classes de l'école Saint-Jacques déménagent à Notre-Dame. L'ouverture officielle de la section intermédiaire se fait en octobre 1967. En 1969, on ajoute un gymnase.

Tous se souviennent que la semaine du 23 mai, 130 élèves et 20 adultes montent dans trois autobus en route pour l'Exposition universelle de Montréal. Voyage inoubliable!

Inscription à l'école Notre-Dame

1959 - 368	1971 -
1960 - 289	1972 - 695
1961 - 257	1973 - 700
1962 - 370	1974 - 640
1963 - 452	1975 - 610
1964 - 396	1976 -
1965 - 447	1977 - 600
1966 - 408	1978 -
1967 - 390	1979 - 614
1968 - 705	
1969 - 683	
1970 - 695	

3. Ecole St-Jacques

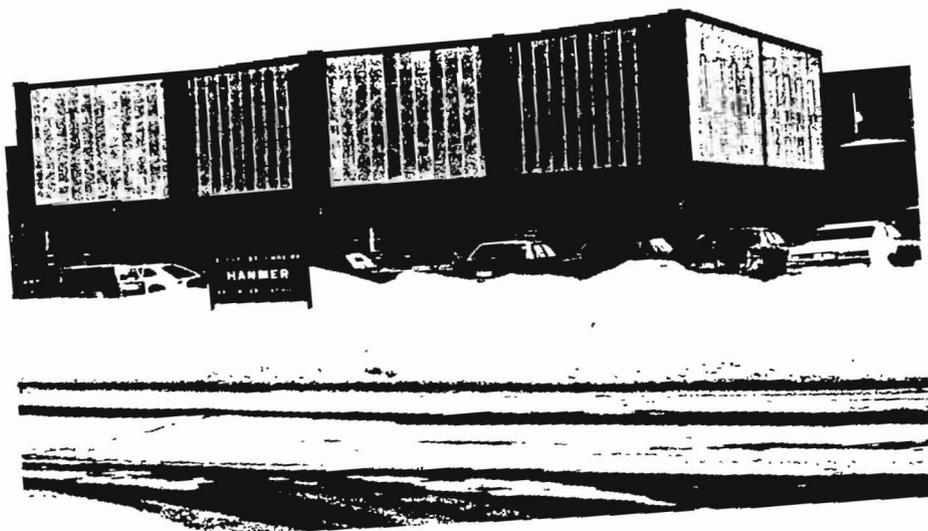
On peut suivre les activités de l'école St-Jacques dans le chapitre Les religieuses à Hanmer (p. 130).

4. L'école secondaire à Hanmer

Vers 1953, la nécessité d'une école secondaire se fait sentir. Théodore Despatie est délégué à une réunion d'information puis c'est Maurice Proulx qui s'y intéresse en 1955. Trois ans après, Onésime Tremblay et Donald Couture sont nommés pour étudier la formation d'un "District High School Board". En 1959, les commissaires d'école sont F.C. Belcourt nommé pour trois ans, D. Couture pour deux ans, et M. Bisailon pour un an. Cependant, c'est la formation d'un nouveau conseil scolaire que les gens de Hanmer désirent; G. Thompson, invité, explique que la population n'est pas assez élevée pour justifier une nouvelle école secondaire. En 1962, on revient à la charge, mais cette fois, pour une école secondaire française. Ce projet se réalise en 1966 avec la construction de l'Ecole secondaire Hanmer.

Septembre 1970! C'est l'ouverture de l'Ecole secondaire Hanmer. Le directeur est Raymond Chénier qui partage la tâche avec Richard Rancourt comme adjoint. L'école construite par Don Construction Ltd au coût de \$3 306 407 est encore un chantier de construction à l'arrivée du premier groupe d'élèves. L'inscription de 660 étudiants groupent surtout des neuvièmes et dixièmes années. Il n'y a qu'un seul groupe d'élèves en onzième année.

Le 12 novembre 1971 c'est l'inauguration officielle de l'Ecole secondaire Hanmer. Parmi les invités on remarque Son Excellence Mgr Alophe Proulx, MM. Robert Campeau, Onésime Tremblay et le Sénateur Rhéal Belisle. Son Excellence Mgr Roger Despatie officiait à la bénédiction tandis que M. Roger Barbeau, surintendant du



L'Ecole secondaire Hanmer ouverte en 1970



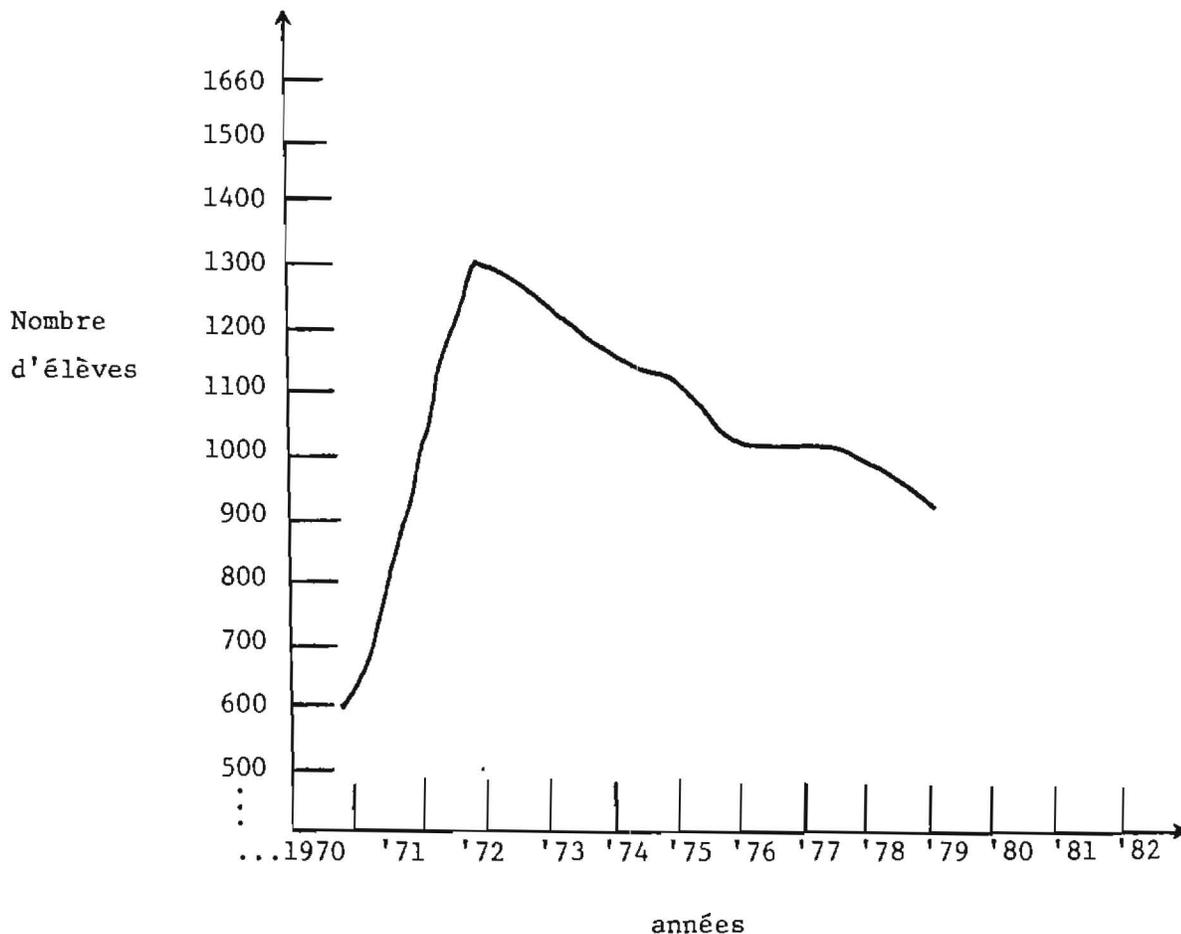
M. Richard Riopel
Directeur
depuis janvier 1972

Conseil scolaire de Sudbury, agissait comme maître de cérémonie.

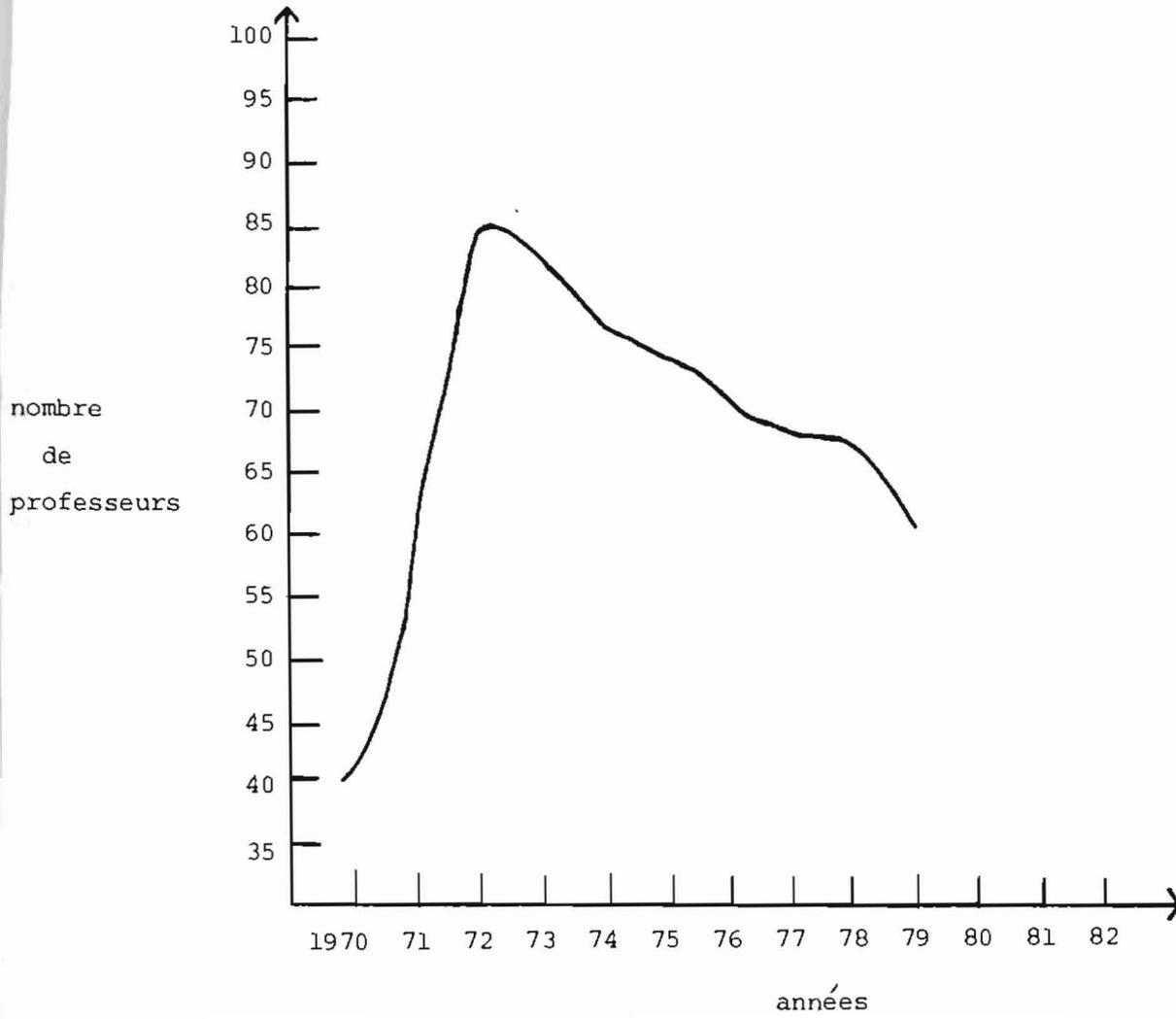
En janvier 1972, M. Richard Riopel succède à M. Chénier comme directeur de l'école.

On peut suivre la courbe des inscriptions des élèves sur le graphique ci-dessous. La fréquentation atteint son maximum en 1972 alors qu'on compte 1300 étudiants. Depuis, le nombre diminue face au phénomène sociologique de la dénatalité.

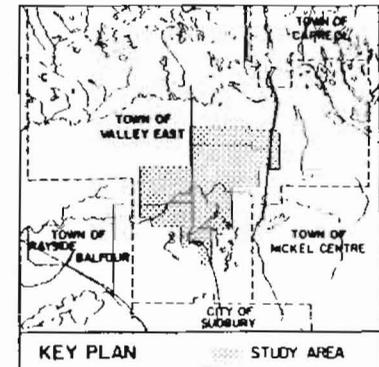
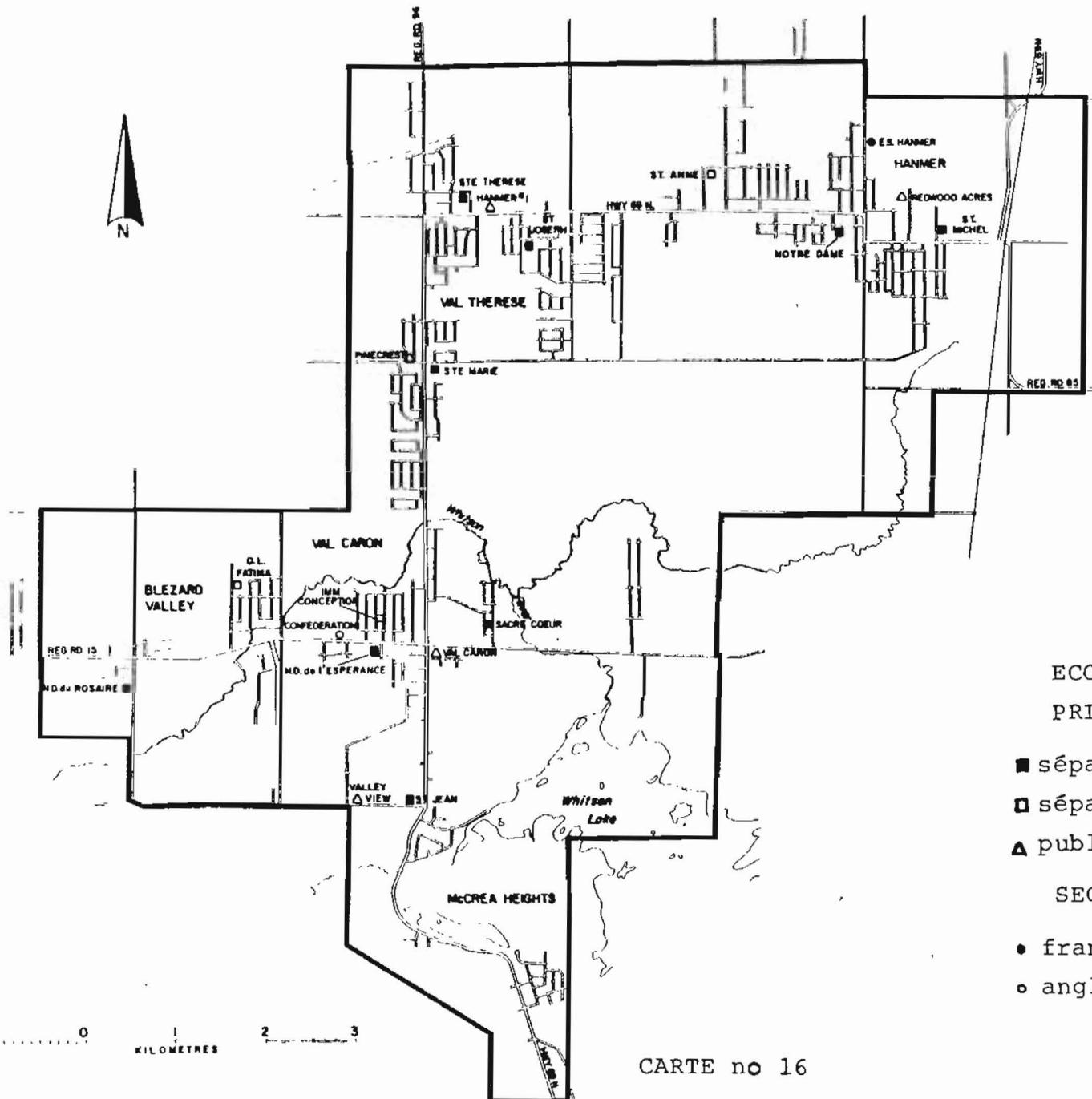
Inscription au mois de septembre de chaque année à l'Ecole secondaire Hanmer



Le personnel enseignant à
l'Ecole secondaire Hanmer.



PLAN D'ETUDE
VALLEE-EST



- ECOLES
 PRIMAIRES
 ■ séparées françaises
 □ séparées anglaises
 ▲ publiques
 SECONDAIRES
 ● françaises
 ○ anglaises



CARTE no 16

VIII

**Perspectives
d'avenir**

VIII PERSPECTIVES D'AVENIR

Que sera Hanmer en l'an 2000? Si nous étions prophètes... Quel rôle jouera la localité de Hanmer dans Vallée-Est et dans la région? Où seront les Francophones? Quelle sera leur influence? Essayons...

Selon la planification du gouvernement régional, le centre-ville de Vallée-Est sera Val Thérèse, et Hanmer deviendra une communauté urbaine de niveau III de développement. La population atteindra 6000 habitants, et sera à majorité francophone. Il y aura 550 logements de plus pour accueillir les nouveau-venus.

Malgré les efforts des gouvernements régional et municipal pour conserver les vastes et riches terres agricoles qui constituent les meilleures ressources naturelles et économiques, 85% de la main d'oeuvre continuera à travailler en dehors de Hanmer. Toutefois, Hanmer restera un centre dynamique et prospère. Le rôle des coopératives sera évident. Les Francophones seront groupés en coopératives pour favoriser l'entraide et le progrès économique. Les coopérateurs seront fiers de leurs entreprises et ils auront l'audace de faire des projets d'avenir. Leur enthousiasme sera contagieux et le mouvement des coopératives commencé avec la coopérative de patates, puis la coopérative alimentaire et la caisse populaire gagnera d'autres domaines.

La qualité de l'enseignement dans les écoles primaires et secondaire continuera à être la meilleure. Pour répondre au besoin, on offrira à l'école secondaire des cours sur le mouvement coopératif. On fournira aux

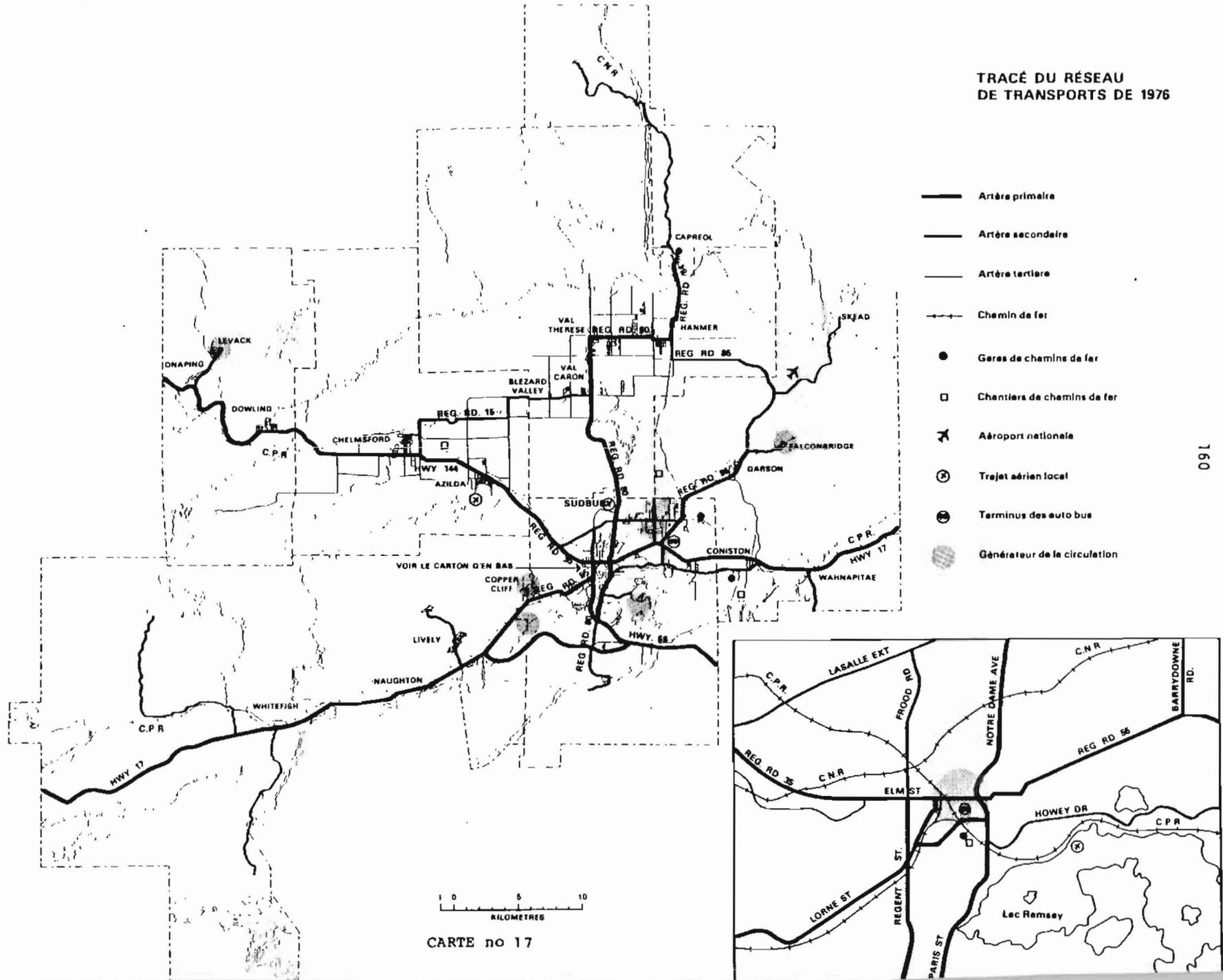
jeunes l'occasion de s'initier à devenir coopérateurs. Renouvelée en 1980, la bibliothèque municipale contiendra 9500 livres de plus.

La route 69, l'épine dorsale du développement, sera une belle route à quatre voies. Le Dominion Drive sera une des routes principales. Le tracé du réseau de route prévu sera complété et l'accès à Hanmer sera facile.

Après un siècle de développement et de progrès continu, Hanmer offrira à la génération future un endroit où il fait bon vivre et travailler ensemble comme Francophones en Ontario.

Espérons que ce document sur Hanmer permettra d'abord aux jeunes de la région de mieux connaître leur milieu et offrira aux Ontariens une source de renseignements à connaître.

TRACÉ DU RÉSEAU DE TRANSPORTS DE 1976

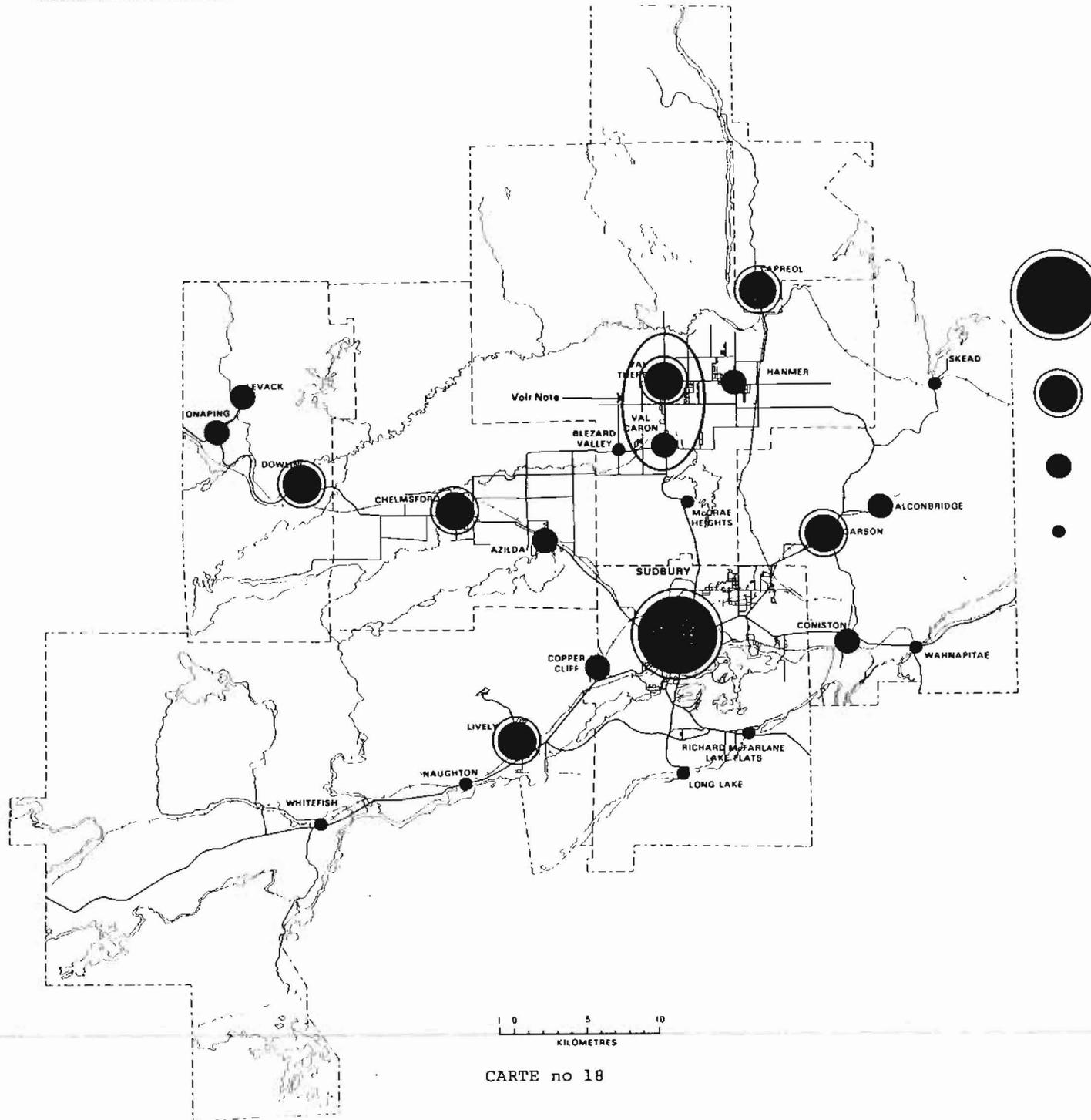


- Artère primaire
- Artère secondaire
- Artère tertiaire
- Chemin de fer
- Gares de chemins de fer
- Chentiers de chemins de fer
- ✈ Aéroport nationale
- ⊙ Trajet aérien local
- ⊙ Terminus des auto bus
- ⊙ Générateur de la circulation

0 5 10
KILOMETRES

CARTE no 17

TRACÉ DE LA RÉPARTITION DES AGGLOMÉRATIONS EN 1996



-  Centre de croissance, Niveau I
-  Centre de croissance, Niveau II
-  Agglomération urbaine, Niveau III
-  Agglomération non-urbaine, Niveau IV

NOTE: Référé au Conseil Municipal d'Ontario

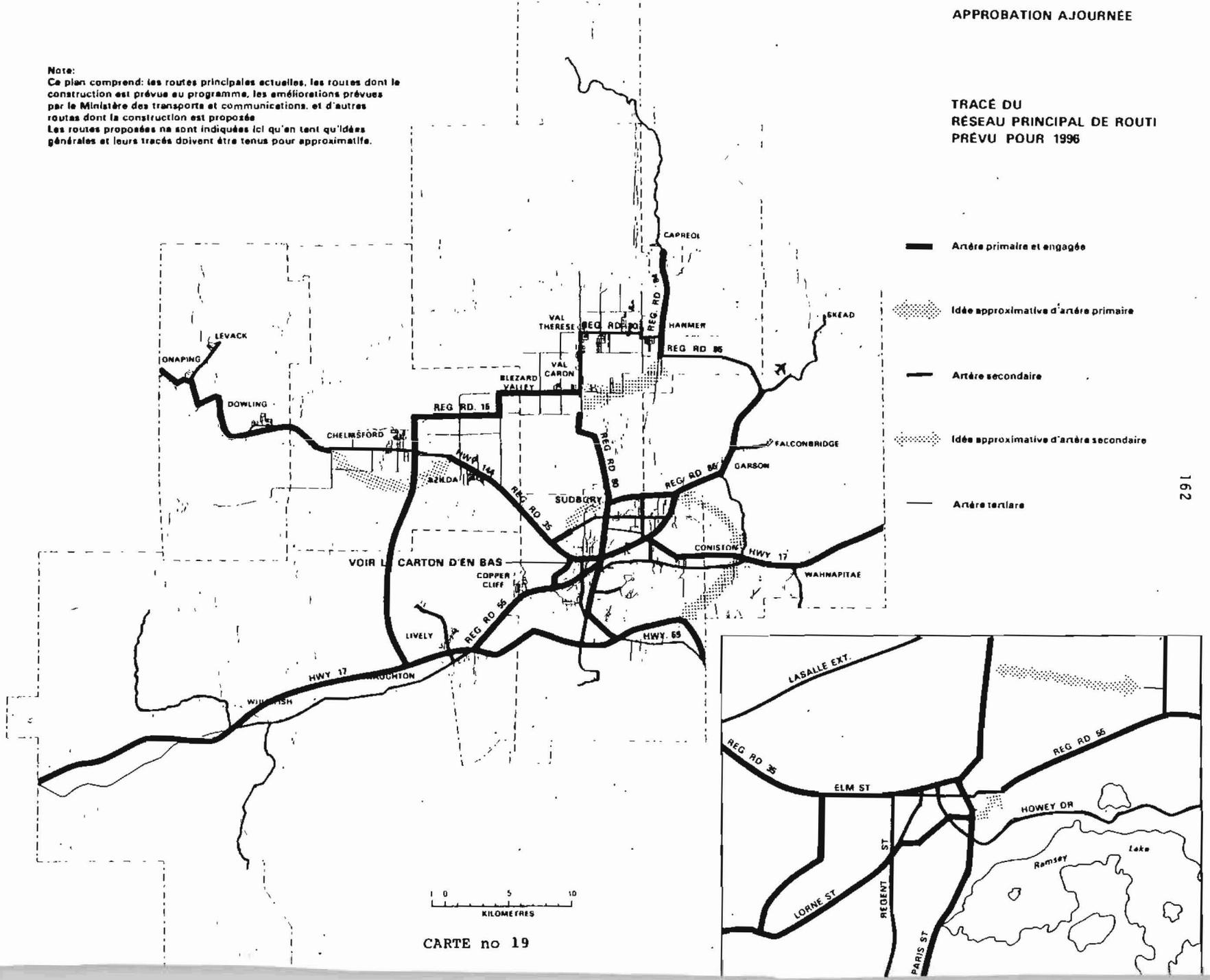
0 5 10
KILOMÈTRES

CARTE no 18

APPROBATION AJOURNEE

Note:
 Ce plan comprend: les routes principales actuelles, les routes dont la construction est prévue au programme, les améliorations prévues par le Ministère des transports et communications, et d'autres routes dont la construction est proposée.
 Les routes proposées ne sont indiquées ici qu'en tant qu'idées générales et leurs tracés doivent être tenus pour approximatifs.

TRACÉ DU
 RÉSEAU PRINCIPAL DE ROUTE
 PRÉVU POUR 1996



- Artère primaire et engagée
- ⋯ Idée approximative d'artère primaire
- Artère secondaire
- ⋯ Idée approximative d'artère secondaire
- Artère tertiaire

CARTE no 19

BIBLIOGRAPHIE

1. Baine, Paul, Richard, The Settlement of Sudbury Region, Master of Arts thesis, Toronto, 1952, 160 pages.
2. Bourinot, John George, Local Government in Canada An historical study, London, Johnson Reprint corporation, 1973, 72 pages.
3. Brittain, Horace L., Local Government in Canada, Toronto, Ryerson Press, /c1951/ 151 pages.
4. Cadieux, Lorenzo S.J., Fondateurs du diocèse du Sault-Ste-Marie. Document historique: No 6, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1944, 45 pages.
5. Catéchisme (petit) historique des Soeurs de la Charité dites Soeurs Grises de la Croix, Ottawa, Imprimerie de la Maison-Mère, 1933, 153 pages.
6. Chroniques du Couvent St-Jacques de Hanmer, 1942 à 1979
7. Dennie, J. Frank, Spicilège.
8. Gervais, G. et Tassé Y., Tableaux de la population nord-ontarienne 1871-1971, Document 1. Le centre de recherches nord-ontariennes, Faculté des sciences sociales, Sudbury, 1975.
9. Laviolette, Guy, Elisabeth Bruyère 1818-1876, fondatrice des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, Col. Gloires nationales, Canada, 1945, 32 pages.

10. Parent, Huguette s.c.o., Le township de Hanmer, La société historique du Nouvel-Ontario, documents historiques, no 70, 51 p.
11. Paul-Emile, s.g.c., Les Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, Mouvement général de l'Institut 1876-1967, Hull, L'imprimerie Leclerc, 1967, 390 pages.
12. Paul-Emile, s.g.c., Mère d'Youville chez ses Filles d'Ottawa les Soeurs Grises de la Croix, Hull, L'imprimerie Leclerc, 1959, 195 pages.
13. Paul-Emile, s.g.c., Mère Elisabeth Bruyère et son oeuvre Les Soeurs Grises de la Croix, Mouvement général 1845-1876, Hull, L'Opinion Limitée, 1945, 410 pages.
14. Plan officiel de la Municipalité régionale de Sudbury, Sudbury, juillet 1977.
15. Procès-verbaux: Minute Book, Hanmer et Capreol.
16. Ross, Romaine K, Local Government in Ontario, Toronto, C.L.L.C., 1949, 100 pages.
17. Roussel, P.M. (Abbé), Guide du colon du Nouvel-Ontario. District du Sault-Ste-Marie, Imprimerie des Sourds-Muets, Montréal, 1925, 59 pages.
18. Viau, Pierre, Les municipalités du Québec (structures), Montréal, Editions de la place inc., 1968, 171 pages.

BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR

Soeur Huguette Parent s.c.o.

Huguette Parent est née à Saint-Pascal Baylon, le 16 juillet 1936. Elle est la fille de Lucienne Bergeron et de

Albert Parent dont la famille compte huit enfants: sept filles et un garçon.

A sept ans, Huguette commence l'école qui ne l'emballer pas car elle sait lire et écrire. Sa soeur Bibiane a mis ses talents pédagogiques précoces en pratique. Après six ans d'école primaire, elle passe les derniers examens du ministère "High School Entrance Certificate". Elle poursuit ses études secondaires à Ottawa. En 1953 elle est graduée du Couvent Notre-Dame du Sacré-Coeur, rue Rideau.

Le 15 août 1953, elle entre chez les Soeurs de la Charité d'Ottawa pour se faire Soeur Grise de la Croix. Elle y fait profession le 15 juillet 1955 et porte le nom de Soeur Marie-Réparatrice jusqu'en 1967 où elle reprend son nom de famille comme tant d'autres.

Puis, c'est dans l'enseignement que son voeu d'obéissance la dirige. En 1958 c'est l'Ecole Normale d'Ottawa qui la reçoit mais elle a deux ans d'expérience dans l'enseignement. Toujours pour être fidèle à son engagement, elle enseigne de la première à la douzième année un peu partout dans la province. Pour rendre service elle enseigne plusieurs matières: c'est un perpétuel recommencement. Son expérience est aussi vaste que son dévouement.

1972, Soeur Huguette Parent obtient son Baccalauréat en Arts de l'Université Laurentienne de Sudbury. Puis elle reçoit son H.S.A. Type B du ministère de l'Éducation. Elle poursuit ses études en histoire et en éducation.

Au secondaire, Soeur Huguette Parent enseigne depuis quinze ans des sciences surtout mais aussi du français, du latin, de l'histoire, de l'économie domestique, des mathématiques, de l'éducation physique et des sciences religieuses. Elle semble réussir dans tous les domaines.

Huguette reste aussi active dans plusieurs associations: C.E.E.S., S.T.A.O., S.H.N.O., S.D.H.S., O.H.S.

En 1979, la Société historique du Nouvel-Ontario publie sa recherche: Le township de Hanmer. C'est le document no. 70.

Depuis septembre 1977, elle enseigne des sciences, de l'histoire et de l'éducation religieuse à l'école Champlain de Chelmsford en 9e et 10e années.

